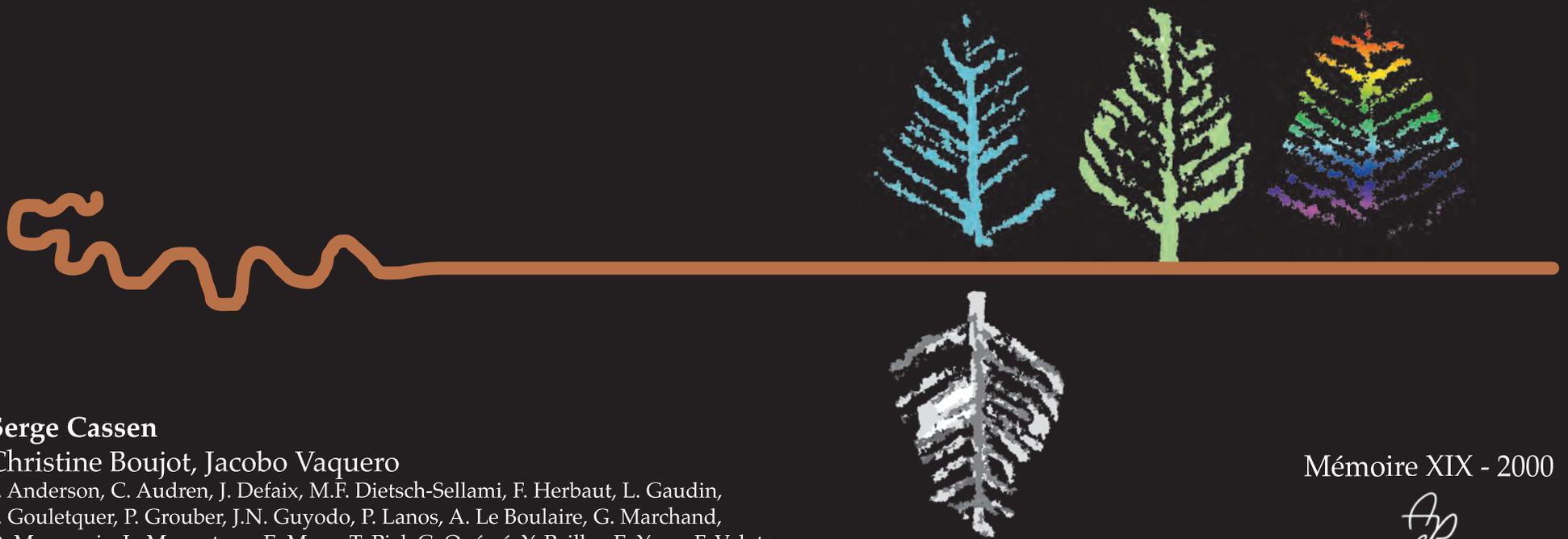


Éléments d'architecture

Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan).
Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais.
Propositions pour une lecture symbolique.



Serge Cassen

Christine Boujot, Jacobo Vaquero

P. Anderson, C. Audren, J. Defaix, M.F. Dietsch-Sellami, F. Herbaut, L. Gaudin,
P. Gouletquer, P. Grouber, J.N. Guyodo, P. Lanos, A. Le Boulaire, G. Marchand,
D. Marguerie, L. Menanteau, E. Mens, T. Piel, G. Quérré, Y. Pailler, E. Yven, F. Valoteau.

Mémoire XIX - 2000

Éléments d'architecture

Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan).
Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais.
Propositions pour une lecture symbolique.

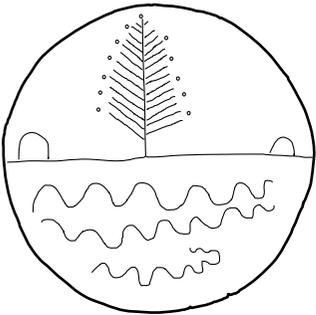
Sous la direction de

Serge Cassen

avec Christine Boujot et Jacobo Vaquero

en collaboration avec

P. Anderson, C. Audren, J. Defaix, M.F. Dietsch-Sellami, F. Herbaut, L. Gaudin,
P. Gouletquer, P. Grouber, J.N. Guyodo, P. Lanos, A. Le Boulaire, G. Marchand,
D. Marguerie, L. Menanteau, E. Mens, T. Piel, G. Quérré, Y. Pailler, E. Yven, F. Valoteau.



ISSN 1159-8646
ISBN 2-909165-43-4

Publié avec le concours

- du Conseil Général du Morbihan
- du Centre National de la Recherche Scientifique
- du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie)
- de l'Institut Culturel de Bretagne/Skol-Uhel ar Vro (Conseil Régional de Bretagne) et du Conseil Général de Loire-Atlantique

Patricia ANDERSON :

Directeur de recherche au CNRS, Centre de Recherches Archéologiques (CRA), 250, rue Albert Einstein, Sophia Antipolis, 06560 Valbonne (anderson@cra.cnrs.fr)

Claude AUDREN :

Chargé de recherche au CNRS, Université de Rennes 1, Laboratoire de tectono-physique, Institut de Géologie, Av. Gal Leclerc, 35042 Rennes Cedex (Claude.Audren@univ-rennes1.fr)

Christine BOUJOT :

Responsable d'opérations AFAN, Chargée de cours, Collaborateur UMR 6566 CNRS, Protohistoire Européenne, UMR 7041 "Archéologies et sciences de l'antiquité" Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, 21 allée de l'université, 92023 Nanterre Cedex (christine.boujot@wanadoo.fr)

Serge CASSEN :

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (serge.cassen@humana.univ-nantes.fr)

Jérôme DEFAIX :

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3 (jerome.defaix@voila.fr)

Marie-France DIETSCH-SELLAMI :

Chercheur associée, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (sellami@europost.org)

Frédéric HERBAUT :

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 NANTES Cedex 3 (Fherbaut56@aol.com)

Loïc GAUDIN :

Doctorant, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.

Pierre GOULETQUER :

Chargé de recherche au CNRS, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, chercheur associé UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

Pierre GROUBER :

70, rue du Dr. Vaquier, 93160 Noisy-le-Grand (pgrouber@club-internet.fr)

Jean-Noël GUYODO :

Doctorant, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (jn.guyodo@infonie.fr)

Gwenaëlle HAMON :

Doctorante, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (gwen.hamon@infonie.fr)

Philippe LANOS :

Chargé de recherche au CNRS, Laboratoire d'Archéomagnétisme. UMR 6566 et UMR Géosciences-Rennes. Équipe de Géophysique, Université Rennes 1, Campus scientifique de Beaulieu, Bâtiment 15, CS 74205 - 35042 Rennes Cedex (philippe.lanos@univ-rennes1.fr)

Antoine LE BOULAIRE :

Étudiant en DESS, Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3

Gregor MARCHAND :

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (gregor.marchand@humana.univ-nantes.fr)

Dominique MARGUERIE :

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (Dominique.Marguerie@univ-rennes1.fr)

Loïc MENANTEAU :

Chargé de recherche au CNRS, Geolittomer (UMR 6554 du CNRS), Université de Nantes, B.P. 81227, 44321 Nantes Cedex 3 (menanteau.l@humana.univ-nantes.fr)

Emmanuel MENS :

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (emmanuel.mens@voila.fr)

Thierry PIEL :

PRAG en Histoire ancienne, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3

Guirec QUÉRRÉ :

Ingénieur de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (guirec.querre@univ-rennes1.fr)

Yvan PAILLER :

Doctorant, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Collaborateur UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

Estelle YVEN :

Doctorante, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Collaborateur UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

François VALOTEAU :

C.A.I.R.N. (Centre Archéologie Initiation et Recherche Néolithique), rue Courolle 85440, 85440 Saint-Hilaire-la-Forêt (FRAVALOT@compuserve.com)

Jacobo VAQUERO :

Chargé de cours, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (jacobo.vaquero-lastres@humana.univ-nantes.fr)

Site internet du Laboratoire :

http://palissy.humana.univ-nantes.fr/LABOS/UMR/serveur/labo_copie.html

EXPLORATIONS DU TERTRE DE LANNEC ER GADOUER. LES FOUILLES DE 1993 À 1997 (1)

Christine BOUJOT
Serge CASSEN



Nous rappellerons les raisons qui ont décidé notre intervention en Erdeven, raisons qui vont au-delà d'une archéologie opportuniste même s'il fallut nous raccrocher à une opération de sauvetage urgent pour enfin explorer une famille de vestiges peu sollicitée par la recherche scientifique moderne.

I. PROBLÉMATIQUE.

L'étude des architectures funéraires comme un enjeu de la recherche sur les processus de formation du Néolithique (2)

Les études sur le mégalithisme, dans leur diversité, n'intéressent plus seulement l'histoire des régions à forte implantation de mégalithes pour s'intégrer aujourd'hui aux enjeux beaucoup plus vastes de l'archéologie funéraire actuelle. Pour autant, cela n'implique pas que soit opéré un transfert d'une marginalité géographique vers une marginalité liée aux spécificités du domaine de recherche qu'est l'archéologie funéraire. Tout d'abord, parce qu'il n'est pas prouvé que tous les ouvrages mégalithiques aient rempli une telle fonction et parce qu'ensuite, à défaut de pouvoir se substituer aux données tirées des habitations et de l'économie dans une

(1) Les campagnes de fouille programmée sur le tertre de Lannec er Gadouer, réalisées entre 1995 et 1997, se sont déroulées dans des conditions tout à fait satisfaisantes grâce en particulier au soutien et aux contributions de différentes personnalités et institutions que nous tenons ici à remercier : MM. Vaginay, Kayser et Ballu, du *Service Régional de l'Archéologie* (SRA) à Rennes, pour nous avoir soutenus à l'origine de ce programme et pour avoir facilité en temps voulu l'attribution des subventions d'État ; M. Nabat, maire d'Erdeven, pour nous avoir accueillis avec chaleur et pour être toujours intervenu auprès du Conseil municipal afin de réduire le coût financier de notre séjour ; M. Claudel, pour avoir compris tout l'intérêt d'une mise en valeur du patrimoine archéologique et environnemental des terrains appartenant au département du Morbihan, et pour avoir bien voulu plaider en faveur d'une subvention consacrée aux recherches de terrain ; M. Couvin, de l'*Office National des Forêts*, pour avoir fait preuve d'attentions à notre rencontre afin que les travaux d'entretien des bois de Lann er Croc'h ne nous gênent en rien et nous soient au contraire bénéfiques pour dégager le monument ; MM. Guillotin et Vellet (*Sagemor*, Vannes) pour avoir donné leur accord afin qu'un véhicule de service nous soit prêté durant tout le temps nécessaire à cette nouvelle intervention, assurant ainsi le transport des fouilleurs dans les meilleures conditions de sécurité ; M. Bailloud pour nous avoir fait connaître plusieurs documents souvent inédits de F. Gaillard et Z. Le Rouzic ; M. L'Helgouac'h pour avoir permis que du matériel topographique du Laboratoire de Préhistoire soit utilisé durant ce programme trisannuel ; enfin, nous ne saurions terminer cette page de remerciements sans citer les chercheurs et étudiants bénévoles expérimentés qui ont bien voulu participer à tous les travaux de fouille et d'enregistrement, parfois dans de difficiles conditions atmosphériques... : Alexandra Alves, Maxence Bailly, Claire-Hélène Blanquet, Stéphane Bobée, Mylène Bussy, J. et A. Cassen, Cécile Dardignac, Maria Jesus Darriba, Daniela Fiorini, Pascale François, Annie Gauthier, Yves Grudé, Jean-Noël Guyodo, Frédéric Herbaut, Isabelle Le Nabat, Leslie McFadyen, Marina Lafféach, Gaëlle Lannuzel, Catherine Liot, Grégor Marchand, Marie Marquet, Emmanuel Mens, Brigitte Nabat, Giorgio Nisbet, Carmen Nistal, Rebecca Peake, Claudie Pequignot, Bénédicte Quilliec, Léonne Renaud, Anabela Ribeiro, Jérôme Rousseau, Thierry Templier, Stephan van Berg, Frank Verneau, Carole Vissac.

(2) Cette introduction a déjà fait l'objet d'une communication à l'occasion des séminaires dirigés par J. Guilaine au Collège de France en 1998.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

appréciation globale et satisfaisante des structures socio-économiques, les recherches sur le mégalithisme et leurs implications peuvent être associées aux programmes de recherche initiés ailleurs, dans d'autres contextes mieux pourvus d'autres types de vestiges. Nous prendrons simplement pour exemple, l'intérêt que peut représenter la monumentalité funéraire (sous sa forme mégalithique ou non) comme source d'informations potentielle sur l'apparition des inégalités sociales et de la hiérarchisation.

Aborder le thème des tertres tumulaires et des grands tumulus carnacéens dans le contexte de la néolithisation de la France de l'Ouest nous offre une nouvelle occasion de rappeler comment une étude des architectures funéraires, intégrée à l'examen d'autres mobiliers, à celui des relations stratigraphiques et des séries radiocarbone, a permis de porter un éclairage nouveau sur le cadre chrono-culturel du Morbihan et d'entrevoir de nouvelles possibilités de le rattacher à d'autres contextes géographiques (Boujot, Cassen 1992).

À défaut d'indices suffisants sur les structures d'habitations, l'Armorique dispose, en matière d'architectures funéraires mégalithiques, de rares typologies de référence élaborées, perfectionnées et réagencées au fur et à mesure des contributions de chaque chercheur. Encore incomplètes, et malgré les limitations des procédures typologiques, elles présentent l'intérêt primordial de mettre en avant la structuration de l'espace interne, à travers même la terminologie employée qui précise qu'il s'agit avant tout de tombes à couloir : tombes à couloir avec chambre simple bien différenciée, tombes à couloir et chambres compartimentées, tombes à couloir et chambres évasées etc.

Ce procédé de classification repose donc sur une organisation spatiale interne des tombeaux en deux parties principales, une chambre et un accès, autour desquelles s'organise un schéma évolutif reconnu par différents chercheurs et qui se traduit, aussi bien en plan qu'en élévation, par un développement de la chambre au détriment du couloir d'accès et de l'enveloppe tumulaire environnante.

On dispose ainsi, pour l'Armorique, d'une séquence typologique des sépultures mégalithiques qui n'est pas pour autant pétrifiée, mais animée par une évolution dynamique conduisant des premières tombes à couloirs

jusqu'aux allées sépulcrales. L'idée d'utiliser les principes mécaniques de cette évolution, pour en remonter le cours à la recherche d'éléments pouvant préfigurer ces innovations déjà parfaitement architecturées, nous a conduits à reconsidérer les grands tumulus carnacéens et surtout les "tertres tumulaires" (ou tertres à coffres multiples), ces derniers autrefois signalés par Z. Le Rouzic, puis G. Bailloud comme pouvant être "pré-mégalithiques". Nous y avons découvert, en effet, des dispositifs réunissant les conditions d'émergence des premières tombes à couloir, c'est-à-dire présentant divers caractères intermédiaires entre l'unité spatiale élémentaire que représente la fosse enterrée et la structure composite munie au moins d'une chambre et d'un couloir d'accès, complètement dressée à la surface du sol pour être incluse à l'intérieur de systèmes monumentaux parfois complexes.

L'examen des rapports et documents décrivant les structures rencontrées lors des anciennes explorations de ces monuments nous apprend :

- que les structures internes, parfois semi-enterrées, délimitent surtout des espaces enclos ; toutefois, la mention d'une "entrée" dans le caveau du grand tumulus du Mané er Hroëck à Locmariaquer (Morbihan), ajoutée à la découverte d'un accès "transitoire" menant à celui d'Er Grah (Locmariaquer), dénote l'existence de premières formes d'accès latéraux ;
- que ces constructions, bâties en maçonnerie sèche, affectent la forme d'une voûte, trait technique évoquant les encorbellements caractéristiques des premières tombes à couloir ; les caveaux nichés à l'intérieur des grands tumulus carnacéens présentent, pour variante, un procédé d'élévation des parois à l'aide d'énormes blocs disposés non pas verticalement, mais horizontalement, en assises légèrement décalées les unes par rapport aux autres ;
- que depuis la simple chape de terre qui recouvre ces installations, jusqu'aux masses absolument gigantesques qui peuvent les englober dans les grands tumulus du type Saint-Michel à Carnac (Morbihan), les structures externes semblent répondre à un schème évolutif symétrique de celui esquissé pour les tombes à couloir ; la masse des grands tumulus, complètement disproportionnée par rapport au volume des tombes qu'elle contient, apparaît, dans plusieurs cas, essentiellement composée d'épais couches de

“vases desséchées” consolidées en surface d’une gangue de pierre sèche ; les tertres, essentiellement composés de sédiments environnants (limons ou argiles), montrent, parfois, une même couche de sédiment blanc, très dure, d’origine hydromorphe, s’apparentant aux couches évoquées si caractéristiques de la structure des grands tumulus ;

- que des cendres furent retrouvées à l’intérieur du caveau du tumulus Saint-Michel et dans les petites structures nichées à l’intérieur des tertres de Mané Pochat et de Mané Ty Ec à Carnac, interprétées comme des ruches à crémation ; des débris d’os humains non calcinés ont également été retrouvés dans le caveau du grand tumulus de Tumiach à Arzon (Morbihan) et l’empreinte d’un squelette désagrégé, disposé en position repliée, dégagé dans le caveau central du Mané Lud à Locmariaquer (cf. Boujot, Cassen 1992).

Les développements de cette recherche étant déjà publiés, nous rappellerons brièvement qu’ils ont provoqué de nouvelles possibilités d’interprétation du cadre chrono-culturel de cette région, et permettent de situer “l’origine” du mégalithisme armoricain dans un cadre beaucoup plus général d’apparition des sépultures monumentales en Europe. Les implications de cette recherche par rapport aux processus de néolithisation de la France de l’Ouest continuent d’être étudiées. Du point de vue des architectures funéraires, le but de cette étude est de révéler la variété des dispositifs liés à ces deux catégories de monuments afin de poursuivre la mise au point d’une procédure typologique permettant de préciser et de compléter la séquence évolutive des tombes à couloir, jusqu’à la recherche d’un lien avec les tombeaux mésolithiques (notamment ceux de Téviac et de Hoëdic). Pour cela, et afin d’enrichir les informations jusqu’alors collectées dans des sources bibliographiques datant de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle, l’ouverture de nouveaux chantiers, notamment sur le tertre de Lannec er Gadouer à Erdeven ⁽³⁾ (Morbihan), nous a semblé un passage obligé pour tester et valider autant que faire se peut le lot des différentes hypothèses.

II. BREF HISTORIQUE DES RECHERCHES.

L’environnement archéologique immédiat (fig. 1)

C’est au comte de Caylus, à la date de 1764, que l’on doit la première mention de l’existence des pierres “d’Ardeven” : “En les comparant à celles de Carnac, l’on peut croire qu’elles sont du même temps et qu’elles ont eu le même objet”. Mérimée, en 1836, précise l’existence d’un tertre au lieu-dit Lannec er Gadouer : ... “là où finissent les avenues, un grand tumulus semble en marquer la limite” (p. 116). On peut dès à présent souligner une remarque de l’inspecteur-écrivain précisant qu’un observateur monté sur la colline du Mané Bras pourra constater un changement net dans la direction donnée par les lignes de menhirs, à la hauteur du marais bordant le site (Er Varquez), comme pour en éviter la dépression humide ; cette vision, malheureusement impossible aujourd’hui en raison du développement peu contrôlé de la végétation arbustive, laisserait supposer que cette zone marécageuse était bien présente dès l’époque néolithique. Cette même année, Blair et Ronalds publient à Londres le fameux *Sketches at Carnac* dans lequel on peut voir en une saisissante perspective graphique l’ensemble des alignements et des monuments connus à l’époque entre Erdeven et Carnac ; Lannec er Gadouer y est placé près du Mané Croc’h et les menhirs qui les entourent y sont également positionnés.

(3) Moyens financiers mis en œuvre :

Toutes sources confondues, le budget moyen de fonctionnement et d’analyses consacré annuellement à l’opération de fouilles, ainsi qu’à l’exploitation des données en laboratoire, s’est monté à 33 750 F nets. Sur la base d’une campagne annuelle de fouilles d’une durée d’un mois suivie d’une période de post-fouilles étalée sur trois mois, le partage des contributions financières des partenaires s’est réparti selon le schéma suivant, le salaire de chercheur versé par le CNRS étant bien entendu comptabilisé pour l’espace de temps considéré : CNRS = 50 % ; ministère de la Culture = 25 % ; département du Morbihan = 18 % ; commune d’Erdeven = 7 %.

La ventilation des différents crédits de fonctionnement gérés par les responsables du chantier (donc hors salaires) s’est faite au profit principal de trois postes absorbant les trois-quarts du budget : la location des gîtes pour l’hébergement, l’alimentation des fouilleurs, l’équipement et la maintenance informatique. Les factures ont transité par l’Association des Fouilleurs de l’Ouest dont le siège est au Laboratoire d’Anthropologie de l’Université Rennes I. À l’échelle de la France de l’Ouest et du Centre-Ouest, les subventions annuelles accordées ont finalement placé Erdeven loin derrière les programmes consacrés ces dernières années à l’étude des monuments funéraires mégalithiques de type “dolmen”.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

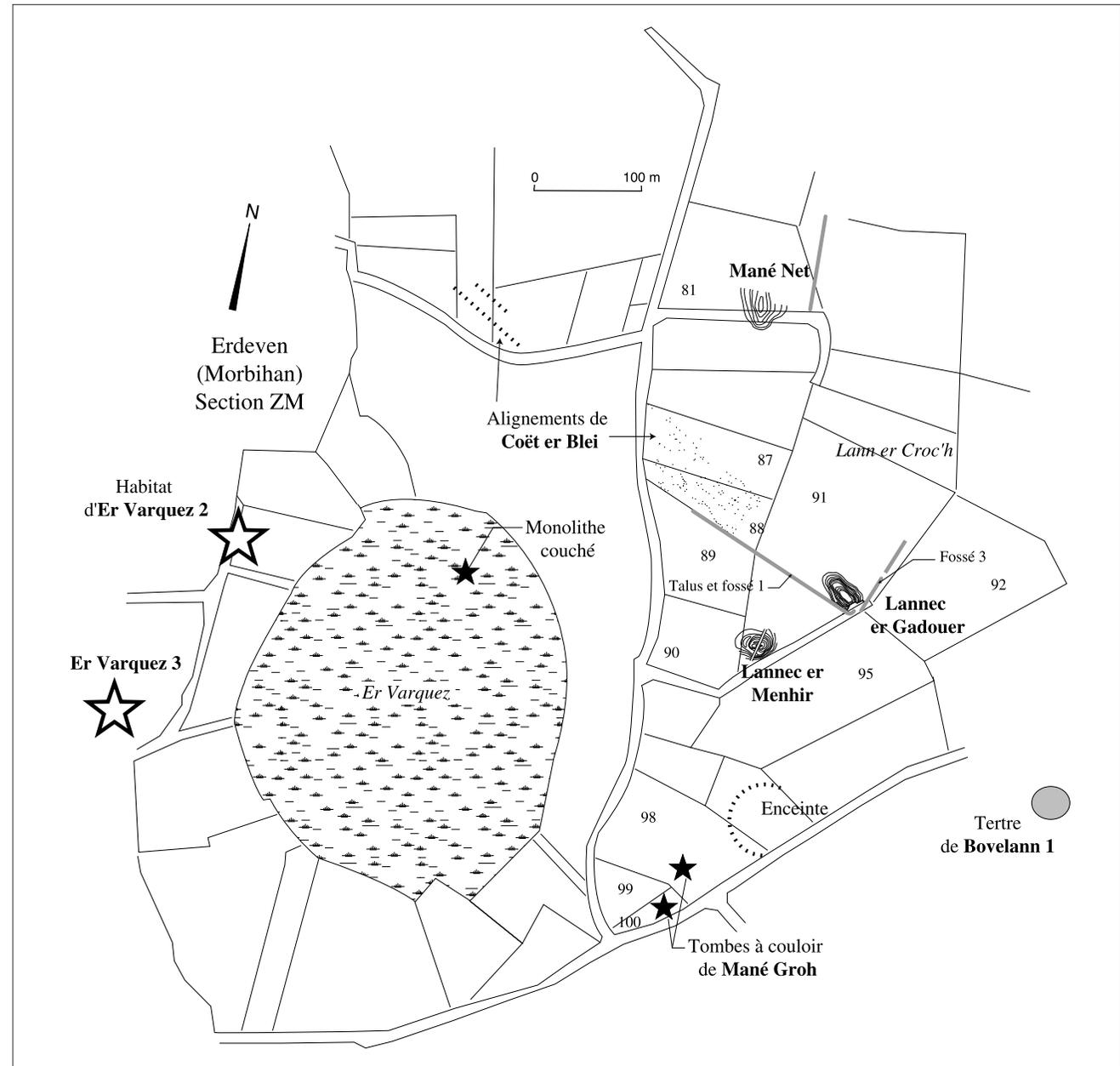


Fig. 1 : Parcelle cadastrale simplifiée et implantations des différents sites autour de Lannec er Gadouer.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

L'inventaire succinct de Fouquet (1853) mentionne le tertre "affaissé" à cette extrémité des alignements de Kerzhero. L. Lallement, par la suite, examine lui aussi la relation privilégiée que celui-là semble entretenir avec les files voisines de pierres dressées : "... À Ardeven [*sic*] un tumulus affaissé est placé précisément dans la direction des avenues. Cette étude comparative nous montre les alignements et les cromlec'h's comme parties intégrantes de ces monuments [...]" (*id.* 1865). Avant cette date, mais sans faire mention explicite du tertre en question, Le Ray publie un plan imprécis des alignements de Carnac et d'Erdeven mais en situant différents monuments dont très probablement celui de Lannec er Gadouer, entre les "tumulus à corridor et chambre sépulcrale" de Mané Bras et Mané Croc'h (Le Ray 1850). Vers 1878, le tertre et ses menhirs "indicateurs" bénéficient d'une bien grande publicité lors de la parution d'un ouvrage, célèbre à l'époque, de Fergusson sur les *Monuments mégalithiques de tous pays*, ouvrage traduit en plusieurs langues (1878, p. 371). Une planche de l'ouvrage (d'après le relevé de Vicars effectué pour Blair et Ronalds en 1836) restitue un plan du lieu-dit actuel en Lann er Croh avec, dans le prolongement des alignements, la masse du tertre signalé comme tel.

Quand il restaure le quadrilatère de Crucuno vers 1884, Gaillard distingue très bien le dolmen de Mané Croc'h et les alignements d'Erdeven, ce qui en dit long sur la spectaculaire vision d'ensemble de ces architectures aujourd'hui cloisonnées dans l'espace par les coupures opaques de la végétation. À cette occasion encore, il observe avec justesse les traces de la météorisation sur le granite, et conclue à des principes de restauration des menhirs suivant la façon dont l'érosion affecte leurs sommets ⁽⁴⁾.

L'inventaire des monuments mégalithiques du Morbihan, du même Gaillard, publié en 1892, donne une meilleure description du tertre et précise l'emplacement d'un autre tertre voisin, dit Lannec er Menhir, aux moindres proportions. Ces deux tertres seraient bordés à l'ouest de ceintures de menhirs ou "cromlechs" ; il s'agit, en fait, dans la description qui en est donnée, de trois pierres dressées pour Lannec er Menhir et de trois pierres renversées à la base de Lannec er Gadouer. La plupart de ces monolithes sont encore visibles de nos jours. Le sentiment d'imprécision que l'on peut ressentir à la lecture de ces anciens écrits résulte d'une certaine confusion entretenue par la description ambiguë des structures périphériques aux tertres et autres tumulus ; les "cromlec'h de soutènement" qui, dans la

plupart des cas, ne sont en réalité que des murs de pierres sèches comme ceux que décrivaient Miln à Carnac (1883), ont bien souvent été interprétés comme des enceintes de pierres dressées à l'image de celles que l'on pouvait remarquer sur les monuments d'Allemagne du Nord et de Scandinavie. Des discussions acerbes rapportées par le bulletin de la *Société Préhistorique Française* mettent ainsi aux prises le Dr. Baudouin et A. Devour (1917a) sur ces problèmes de terminologie aux résonances parfois très actuelles ; ce dernier chercheur préconisera finalement l'"enceinte de soutènement" en substitution du "cercle péritaphique intratumulaire"...

A. de Paniagua décrit succinctement les sites d'Erdeven, mais rend les choses bien confuses : "l'alignement aboutit à l'extrémité orientale des rangées d'Erdeven où un grand dolmen entouré d'un cromlec'h, dolmen similaire à celui que forme la face nord du cromlec'h de Kerlescan, indiquait encore une nouvelle direction vers l'occident" (*id.* 1912, p. 89). Le grand dolmen à l'extrémité est ne peut être que le Mané Croc'h, mais il n'est pas entouré d'une enceinte de pierre, et d'autre part seul le tertre de Lannec er Gadouer est comparable au monument de Kerlescan ; c'est à se demander s'il ne s'agit pas d'une confusion encore plus grande entre le quadrilatère de Crucuno et les structures qui pouvaient paraître semblables, soit sur le site de la sépulture à entrée latérale de Kerlescan en Carnac, soit au Manio 1 non loin de là...

Un croquis d'ensemble inédit de Le Rouzic, probablement daté des années 1920, permet enfin d'apprécier l'emplacement des deux tertres par rapport, d'une part, aux alignements de Coët er Blei (La Chaise de César dans la dénomination touristique actuelle), aux menhirs isolés dans la lande, aux deux tombes à couloir de Mané Croh ainsi qu'au grand marais (Er Varquez) qui les jouxte et, d'autre part, au groupement des cinq tertres de Bovelane (Gaillard 1883a) et aux restes d'un alignement qui les accompagne,

(4) "Chaque menhir a sa plus large surface dans le sens du côté qu'il occupe d'où une assurance quant à sa restauration ; d'ailleurs l'examen des sommets, tous usés selon un schéma commun montrant l'aspect de "rigoles" formées pendant de nombreux siècles, ne laisse pas de doute sur le sens des érections à opérer, les bases offrant un état fort différent" (Gaillard 1884b, p. 4)... "dans tous ces bassins et rigoles, nous ne voyons que le résultat d'une décomposition lente amenée par les eaux de pluies sur des roches exposées aux agressions de tous les agents atmosphériques" (p. 24).

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

en limite communale entre Erdeven et Plouharnel, à quelque 700 m au sud-ouest de Lannec er Gadouer.

Par ailleurs, et pour mémoire, il n'est pas inutile de signaler, dans le même rayon de 700 à 800 m autour de la fouille, les quatre tombes à couloir et le tertre bas du Mané Bras, l'enceinte quadrangulaire de menhirs que l'on devine en contrebas, l'habitat découvert par Cloarec (inédit) en bordure du marais et daté du Néolithique moyen I et II, la tombe à couloir de Crucuno ainsi que l'enceinte quadrangulaire visible à l'est du hameau, sur la commune de Plouharnel.

L'inventaire de J.-Y. Desdoigts (1972), qui reprend à l'identique celui de Z. Le Rouzic publié de manière posthume en 1965, précise néanmoins les emplacements dans le nouveau parcellaire cadastral et donne cette fois les coordonnées Lambert permettant de situer les deux tertres. À la différence des travaux de Gaillard, et suivant en cela les appellations de Le Rouzic, un seul toponyme (Lannec er Menhir) permet de les identifier... et de les confondre ; le lieu-dit cadastral étant donné comme celui de Mané Croh. En conséquence, nous serions davantage enclins à conserver les noms donnés par F. Gaillard, toponymes anciens rapportés à ces légers reliefs marqués par des pierres dressées qui aidaient d'ailleurs à les différencier. Aujourd'hui, après remembrement, le lieu-dit cadastral Lann er Croh regroupe une quinzaine de parcelles dans lesquelles sont situés les tombes et l'arc de menhirs ruiné du Mané Croh, les deux tertres de Lannec er Menhir et Lannec er Gadouer, enfin les alignements les plus spectaculaires de Coët er Blei (et non Bei comme indiqué sur la carte IGN au 1/25 000). Il faut cependant ajouter à cette liste un monument inédit (Mané Net), lui aussi implanté sur Lann er Croh, partiellement détruit par des opérations de remembrement et que l'on peut situer au centre et à cheval sur les deux parcelles n° 84 et 83 (section ZM), propriétés du département ; il s'agit là encore d'une masse de terre rapportée sur une autre structure qui apparaît en coupe, miraculeusement préservée, sous forme d'une dalle volumineuse recouvrant une fosse creusée dans le substrat.

III. QUESTIONS TERMINOLOGIQUES PRÉALABLES

Il semble nécessaire avant tout autre propos de préciser ce que nous entendons par tertres funéraires et tumulus. Généralement, les deux mots sont employés indifféremment pour désigner toute masse monumentale, indépendamment de ses matériaux de construction, de sa forme, de ses proportions, des structures qu'elle recouvre, de ses contextes géographiques et culturels. Pourtant, les développements récents des recherches ont permis d'en acquérir une connaissance plus précise : ils ont révélé différentes constructions édifiées selon des procédés techniques associant terre, pierre ou même bois, mais dans des proportions si diverses qu'il demeure difficile de leur attribuer une terminologie plus précise que celle de **tumulus**, acception en définitive la plus proche du sens étymologique (amas artificiel de terre et de pierre). Seuls les ouvrages en pierre ont bénéficié de la dénomination précise de **cairn** et, logiquement, nous ne voyons aucune raison de ne pas réserver celui de **tertre** (le terme à vocation funéraire apparaît vers 1650 : élévation de terre recouvrant une sépulture – Dictionnaire *Le Robert* 1986 ; Rey *et al.* 1992) à la désignation des monuments majoritairement composés de terre.

De telles distinctions ont leur importance dans la mesure où le matériau utilisé ne confère pas le même caractère monumental, ni la même pérennité à tous ces édifices quand ils n'ont pas bénéficié d'une carapace pierreuse limitant l'étalement des sédiments, à l'image des grands tumulus morbihannais à pentes prononcées. En Bretagne, d'ailleurs, à l'exception de quelques allées sépulcrales enrobées d'une enveloppe de terre peu épaisse et de faible élévation, l'appellation de tertre est de préférence appliquée à certains monuments allongés ou circulaires mais peu élevés, construits en terre, délimités par une ceinture de pierres dressées, un fossé, ou un muret de petite dimension ; ils ne contiennent pas de chambre funéraire accessible par un couloir, mais recouvrent des fosses ou des constructions en "coffres". Partie prenante d'une recherche qui a récemment conduit à les reconsidérer comme des architectures préfigurant non seulement le mégalithisme armoricain, mais la monumentalité funéraire en Europe occidentale, c'est à ce dernier type de monument que se réfère notre propre entendement du vocable de tertre funéraire.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

Le tertre de Lannec er Gadouer, ainsi découvert et inventorié depuis la première moitié du XIX^e siècle, fait partie d'un groupement de monuments funéraires néolithiques (Le Pusso, Bovelane, Lann er Croh), lui-même intégré à un "semis" de monuments semblables s'étalant entre l'entrée du golfe du Morbihan et la commune d'Erdeven, voire la ria d'Étel, sur une vingtaine de kilomètres de longueur et selon un même axe directionnel sud-est - nord-ouest. La distribution de ces tertres répond probablement à des règles encore mal comprises, mais qui ne semblent pas être celles des "dolmens" régionaux (Boujot *et al.* 1995). De même, l'organisation des structures internes, au plan fermé, répond vraisemblablement à des modalités de fonctionnement différentes.

Parmi la centaine de monuments inventoriés par les différents chercheurs (dont plus du tiers est aujourd'hui détruit...), plusieurs d'entre eux présentent quelques variations et caractéristiques communes qui permettent d'en différencier rapidement trois grands sous-ensembles, en dehors de toute considération chronologique, étant entendu que le plan des structures externes affecte invariablement, et semble-t-il indifféremment, la forme d'un rectangle, d'un trapèze ou d'un cercle :

1 - monticule de terre de faible élévation, bien délimité, recouvrant une ou plusieurs tombes ; ce sont les **tertres** proprement dit – exemple : Mané Ty Ec à Carnac ;

2 - amas également délimité, cette fois constitué d'un mélange indifférencié de terre et surtout de pierre, au plan et aux dimensions souvent très proches des tertres précédents, et recouvrant une ou plusieurs tombes ; ce sont des **tumulus**, au sens étymologique strict, bien qu'on ait tendance à les désigner aussi dans la littérature archéologique par le vocable de tertre (ou tertre tumulaire) – exemple : le Manio 2 à Carnac ;

3 - amoncellement très différencié de terre et de pierre, selon un ordre invariable, aux dimensions exceptionnelles, très supérieures à celles connues pour les monuments précédents, et souvent disproportionnées par rapport au volume des tombes qu'ils recouvrent ; ils sont connus sous l'appellation de **tumulus carnacéens** bien que leur distinction dépasse désormais largement cette zone géographique – exemple : Saint-Michel à Carnac.

Avant de débiter la fouille, il semblait donc que le tertre de Lannec er Gadouer fasse partie du premier de ces sous-ensembles. On retiendra, parmi les dernières fouilles connues et publiées pour ce type de monument néolithique, celles menées dans les années 1880 par J. Miln qui en donna des plans relativement précis pour l'époque (Mané Ty Ec, Mané Pochat er Uieu). La structure funéraire semble se composer, au cœur du tertre, ou bien de dalles placées verticalement, délimitant une chambre close à plan quadrangulaire, ou bien d'une superposition de blocs formant une voûte au-dessus de l'espace prévu pour le dépôt d'un corps, encore qu'il soit difficile d'affirmer, dans ces terrains acides qui dissolvent les ossements, qu'il s'agissait bien dans tous les cas de sépultures individuelles...

IV. ENREGISTREMENT DES OBJETS ET DES STRUCTURES

Un axe principal fut implanté sur le terrain au moyen de fiches métalliques, suivant à peu près le grand axe du tertre dans son déroulement est-ouest. Le carroyage métrique du chantier a suivi cette ligne directrice. L'ensemble du nivellement fut dépendant de trois stations aléatoires non rattachées au nivellement général de la France (NGF) par faute de bornes géodésiques implantées à proximité ; les côtes d'altitudes visibles sur le dessin des coupes ou sur les listings sont donc des données chiffrées arbitraires, signifiantes les unes par rapport aux autres.

Les objets furent identifiés dans leur carré (lettre + chiffre), parfois même à l'intérieur de sous-ensembles mesurant 0,50 m de côté ; dans ce cas, les quatre sous-carrés sont désignés par les lettres a, b, c, d en partant du bas à gauche, le carré étant orienté au nord. C'est le principe que nous avons proposé et appliqué sur le chantier de Locmariaquer (Table des Marchand) pour se substituer à un enregistrement tridimensionnel par objet, aussi lourd qu'inutile dans les sédiments remaniés du tertre et du paléosol. À la différence de ce dernier site, l'enregistrement graphique des structures ne fut pas, cette fois, dépendant de relevés manuels sur feuilles millimétrées, mais de relevés assistés par image numérique.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

Le principe consiste tout d'abord à matérialiser sur le terrain les angles des différents carrés, au maillage désiré ; une photographie prise à l'aide d'un appareil "numérique" saisit le secteur à démonter ou à enregistrer ; puis l'image transférée sur micro-ordinateur est imprimée, telle quelle ou après un traitement infographique destiné à accentuer les contrastes ou les contours ; une imprimante portable convient tout à fait, utilisant tout type de papier. Les feuillets servent alors de documents de terrain (cahier de fouilles) pour y noter toute indication pertinente (altitude, démontage d'objets, coloration, etc.) ; le dessin proprement dit des structures ne fut jamais réalisé sur place mais en laboratoire, durant la campagne, ou plus fréquemment en post-fouilles.

La plupart des axes de prises de vues étant obliques, un logiciel de redressement de l'image fut utilisé (*Aérophoto*). Le dessin est effectué par vecteurs successifs (courbes de Bézier) directement sur la photo ; cette dernière peut parfois n'être qu'une photo "analogique" classique qu'on aura eu soin de scanner. Le redressement est dépendant des coordonnées calculées pour les angles des carrés (coordonnées polaires ou fictives ; par exemple 0,0 ; 0,1 ; 1,0 ; 1,1).

Expérimenté et appliqué tout à la fois dès la première campagne, notre procédé de relevé et d'enregistrement graphique des structures (coupes, fosses, constructions, etc.) se prêta fort bien tout au long des travaux à la mise en place d'améliorations diverses toutes portées vers la recherche du perfectionnement de la méthode. L'acquisition d'un micro-ordinateur portable a permis une nouvelle souplesse dans l'utilisation du système. L'enregistrement des objets s'est fait par déclaration d'un numéro d'ordre par carré, par structure, par unité sédimentaire. Les données sont actuellement accessibles sur tableau *Excel*.

V. CAMPAGNE DE 1993

A. LES MOTIFS DE L'INTERVENTION

Au cours du printemps 1992, lors d'une visite au dolmen du Mané Croh 1 et au *Sentier des Mégalithes* nouvellement créé par la commune

d'Erdeven, notre attention fut attirée par la présence d'un large chemin de remembrement dont le tracé venait de repousser sur les côtés plusieurs blocs de granite. À 200 m de là, l'extrémité de ce chemin, borné et enregistré au service du Cadastre, avait manifestement tronqué une masse de terre limoneuse anormale dans le relief environnant. Un rapide examen effectué sur le versant détruit et dans les fossés de drainage creusés pour la circonstance permettait de reconnaître un fossé comblé de sédiments noirs, un paléosol charbonneux et quelques objets hors contexte (percuteur, éclats de silex...). L'existence en ce lieu d'un tertre funéraire semblait relever d'une hypothèse hautement probable, et ce d'autant plus que nous savions nous trouver dans cette région à l'extrémité d'une sorte d'"alignement" de monuments de même constitution débutant à l'entrée du golfe du Morbihan et finissant dans les landes de Bovelane en Erdeven (Boujot, Cassen 1992, fig. 1).

Dans le courant de l'été 1992, MM. Vaginay et Kayser, du SRA de Bretagne, constataient avec nous l'étendue des destructions apparentes : au contact du tertre, mais également dans les bois adjacents, tranchés par la route, plusieurs pierres dressées intactes laissaient supposer qu'un certain nombre des dalles entassées sur les déblais pouvaient avec vraisemblance appartenir au complexe préhistorique illustré, à 200 m au nord-ouest du tertre, par les files parallèles de Coët er Blei, partie plus ou moins intégrante des alignements de Kerzerho, aisément repérables à l'entrée du bourg d'Erdeven.

Un budget restreint de 5 000 F fut donc accordé pour 1993 afin d'établir un diagnostic scientifique et l'état sanitaire du monument.

B. TOPOGRAPHIE DU GISEMENT (fig. 2)

Un relevé topographique serré (équidistance de 10 cm) permet de dégager l'allure générale du tertre, de forme allongée, orienté nord-ouest - sud-est, remarquable par une extrémité élargie et sensiblement plus élevée au sud-est. Dans une longue dépression longeant la bordure sud, une dalle n'appartenant pas au groupe de trois menhirs décrit par Gaillard gît de tout son long ; une deuxième dalle "flottante", non signalée sur notre plan, sera par la fouille révélée, à proximité, sur le versant du monument. La hauteur

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

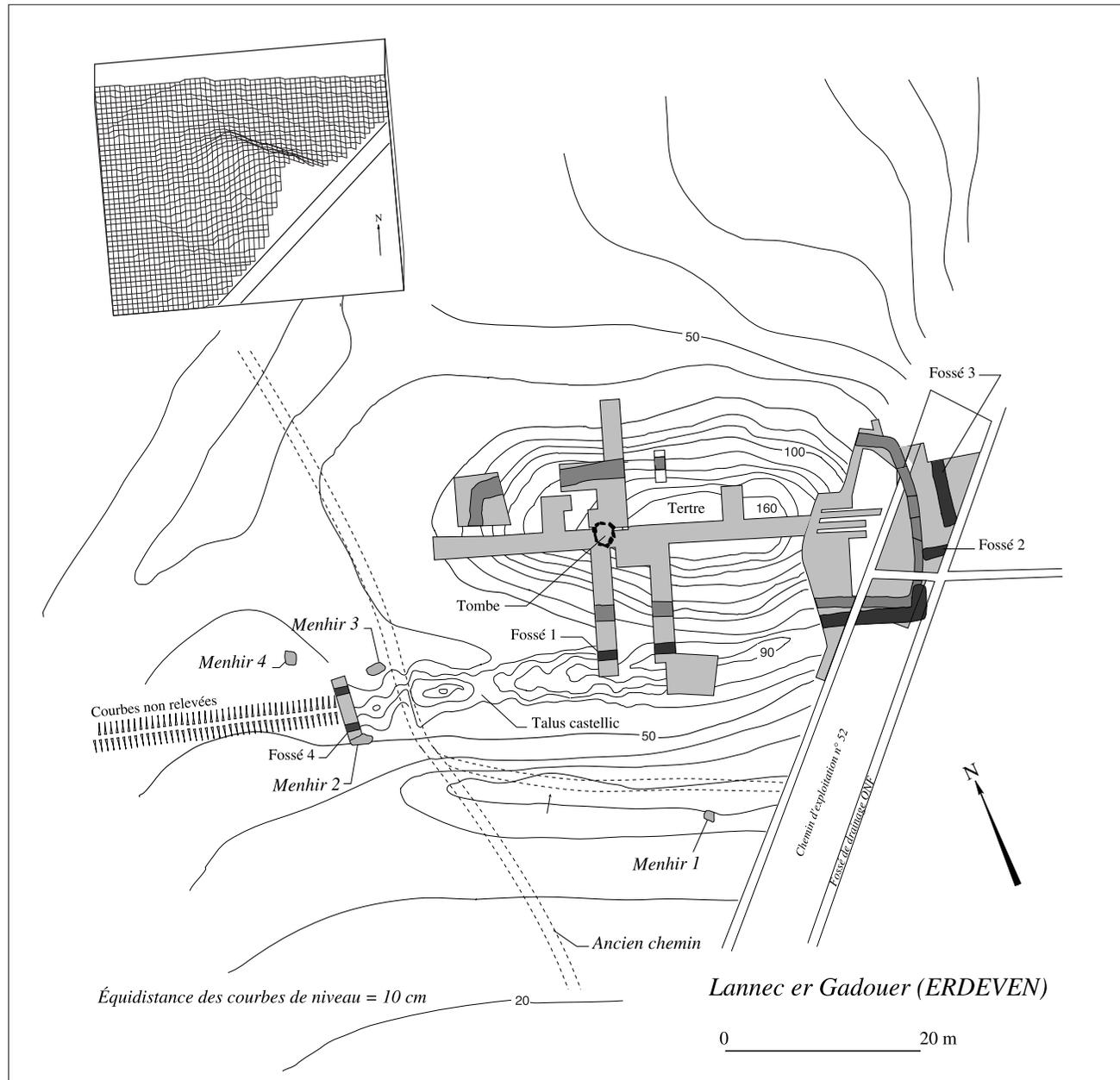


Fig. 2 : Topographie, implantation des secteurs de fouille.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

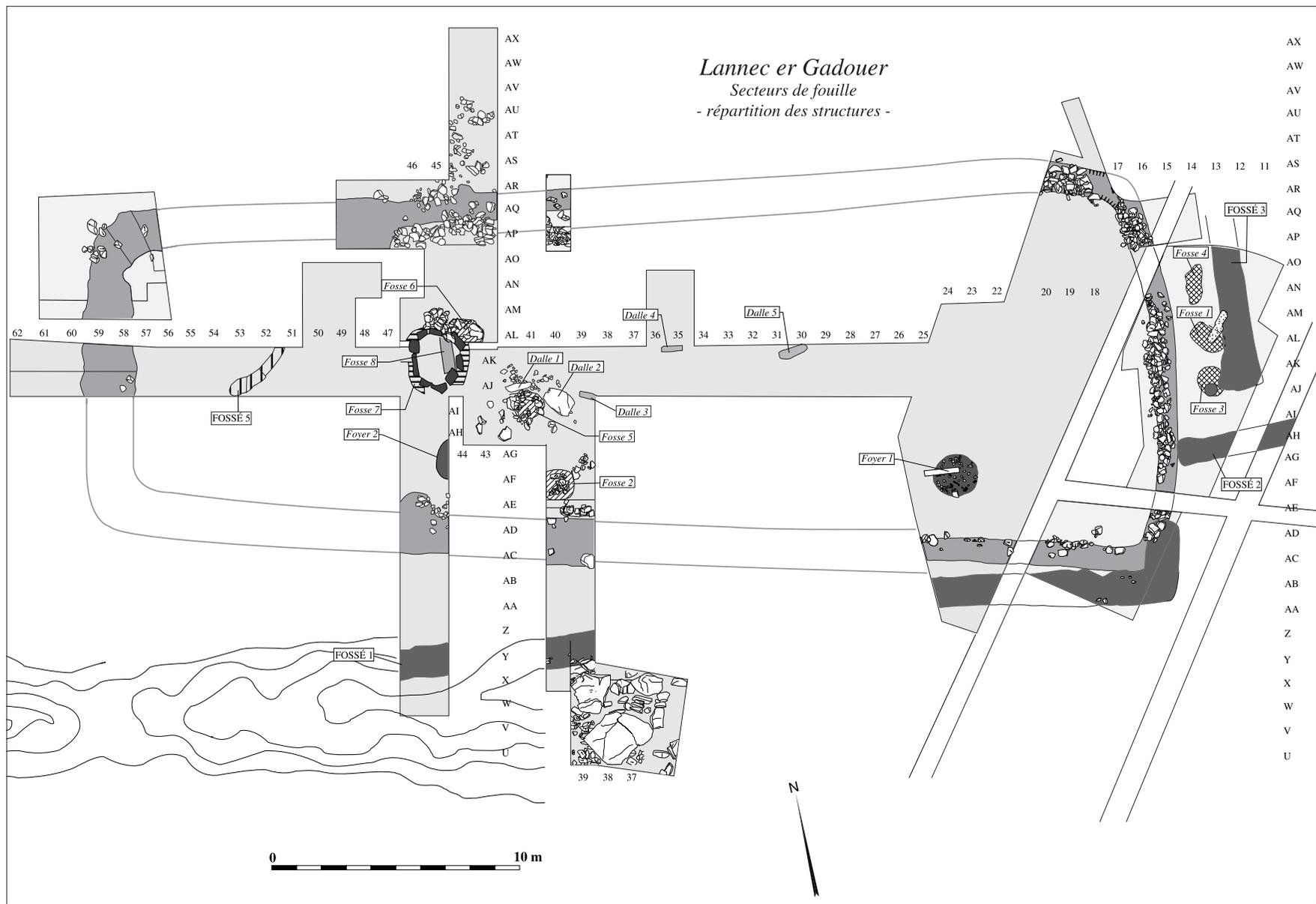


Fig. 3 : Localisation des principales structures identifiées.

maximale des élévations ne dépasse pas 1,60 m et la masse globale des sédiments rapportés donne l'image d'un tertre long d'une soixantaine de mètres et large d'une trentaine. L'aspect extérieur et les dimensions mesurées sont finalement très proches de la moyenne des tertres régionaux ou de ceux découverts sur les hauteurs des landes de Lanvaux (Gouezin 1992a).

C. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La première campagne de fouille s'est déroulée en mai 1993. Un bref décapage préalable, effectué à la tractopelle, avait régularisé la partie détruite en vue d'établir une coupe transversale complète du tertre et un dégagement manuel du sol piégé sous les limons.

1. Les coupes stratigraphiques 1 à 6 (fig. 15)

Le projet de couper transversalement le tertre d'un seul tenant a dû être finalement abandonné afin d'éviter toute destruction des parties encore intactes. Les coupes 1 à 4 ont donc davantage suivi la configuration du terrain résultant des travaux de remembrement, mais n'empêchent pas pour autant une bonne lecture des stratifications, d'un bord à l'autre du monument.

Il est vite apparu que les sédiments qui composaient ce tertre se divisaient en deux grands ensembles : d'une part, une masse centrale constituée de limons roux et jaunâtres, très probablement recueillis en surface dans l'environnement immédiat du site et, d'autre part, comme bordant cette unité centrale, deux larges plaquages de sédiments gris à blanchâtres, très proches par la couleur et la texture des limons hydro-morphes déterminés à Locmariaquer pour le tertre d'Er Grah (Le Roux *et al.* 1991), et qui ont également participé à l'édification des autres grands tumulus régionaux (Mané Lud, Saint-Michel, Le Moustoir...). Des blocs de granite, seuls éléments lithiques visibles en coupe, au bas de ces masses de sédiments gris compacts, nous laissaient supposer qu'une structure pierreuse limitait à l'origine l'emprise du tertre ; cette hypothèse fut par la suite confirmée puisqu'un décapage du sol bouleversé par les travaux de remembrement permit de dégager les dernières assises de pierres ayant échappé à une destruction totale.

Le fossé dont le comblement de terre noire apparaissait dans les tranchées de drainage, le long de la route, semblait effectivement border lui aussi la masse du tertre, dans sa partie sud. Mais aucun témoignage semblable ne marquait la coupe du **secteur nord**. Une tranchée exploratoire, normale à l'axe du tertre, fut alors creusée et permit la découverte d'un fossé au fond duquel gisaient plusieurs dalles de granite. Un comblement sédimentaire dissemblable ainsi que la présence de ces éléments lithiques différenciaient clairement ce remplissage du précédent. Très vite, il apparut que deux types de fossés coexistaient et qu'il ne fallait pas les confondre. En concentrant nos efforts sur la **coupe 1**, il apparut effectivement avec netteté qu'un second fossé s'intercalait entre le bord du tertre et la première excavation repérée ; cette symétrie structurale nous poussa par la suite à ouvrir une tranchée de sondage en avant du monument (**coupe 6**) qui démontra la relative continuité de ce fossé périphérique. Les remplissages furent très difficiles à distinguer des couches sus-jacentes, car ils proviennent en grande partie du glissement progressif dans les fossés latéraux des diverses terres du monument.

On distingue trois phases de remplissage à l'intérieur de ce fossé entourant le tertre :

- 1 - une couche basale d'argile grise, saturée d'eau, dans laquelle on discerne de nombreux mais petits éléments organiques conservés (sur lesquels aucun des spécialistes contactés ne put intervenir) ;
- 2 - une couche de terre jaunâtre, très proche des couleurs et des textures du paléosol et de la masse du tertre, dans laquelle se mêlent quelques cailloutis de granite décomposé (peut-être liés à la présence de la construction en pierre à l'aplomb du fossé) ;
- 3 - enfin une couche de limon et d'argile provenant là encore de l'éboulis et du glissement du tertre.

L'horizon humifère, qui est directement au contact des sédiments du tertre sur sa partie supérieure, est en revanche au bas des versants séparé de ceux-là par une couche de terre sombre, grasse, organique, qui est peut-être le résultat d'une évolution pédologique liée au couvert végétal, évolution qui semble ne pas avoir eu lieu sur le sommet du monument, sans doute en raison de la pauvreté du sol argileux.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

2. Le secteur nord (fig. 4)

La présence sur le site de la tractopelle, utilisée pour le décapage, nous permet de creuser assez rapidement une tranchée exploratoire juste au niveau d'un angle formé par l'alignement de blocs de granite. Il semble bien, d'ailleurs, que le fossé suive exactement cette courbure ; il présente ici des dimensions équivalentes au fossé visible dans la **coupe 1** : à cet endroit comme dans le **secteur sud**, il ne peut raisonnablement pas avoir servi de carrière pour l'extraction des blocs de granite et l'édification de la structure pierreuse, la roche étant trop friable et très altérée dans ces niveaux superficiels. L'eau sourd dans les vingt derniers centimètres.

3. La façade orientale (fig. 4)

Provisoirement dénommée "façade" dans le premier rapport d'intervention, cette partie élargie du tertre semble avoir le plus souffert des travaux de remembrement. De nombreuses pierres ont ainsi été déplacées sur les côtés de la route, souvent ensevelies sous les déblais. C'est dans l'un de ces tas que nous avons pu trouver un gros fragment de bloc travaillé qui se distingue, en dehors de ses faces piquetées, par la présence de deux cupules.

Sous les remblais compacts servant à égaliser le niveau du chemin d'exploitation, la ligne des pierres se poursuit assez bien, mais sans qu'une véritable structure bien appareillée n'apparaisse avec clarté. Il semble, en fait, d'après la tranchée réalisée perpendiculairement à cette courbe, que tous ces blocs de granite aient été disposés, là aussi, du côté interne du fossé et se soient effondrés à l'intérieur de ce dernier.

On ajoutera enfin qu'un fossé postérieur, indatable en 1993 et visible dans la tranchée de drainage ouverte à proximité, a partiellement recoupé le fossé néolithique et la muraille de pierres.

4. Le secteur sud (fig. 4)

Le décapage de la zone a bien rendu compte de la postériorité du fossé à comblement noir sur le fossé en relation structurale avec le monument. Il fut difficile à ce stade des recherches d'évaluer l'espace de temps qui sépare

le creusement de ces deux excavations, mais on peut affirmer que le fossé le plus récent a recoupé le plus ancien à une époque où ce dernier était entièrement comblé. La destination de cette tranchée, semblable en tout point à celle observée presque en parallèle à quelques mètres plus au nord, semblait difficile à cerner sur la base d'informations aussi ténues ; le comblement très organique pouvait plaider en faveur d'un ancien fossé de drainage ; c'est donc l'hypothèse qui fut à l'époque retenue.

Une fouille complète, conduite jusqu'au rocher le long d'une partie de la **coupe 1**, a permis, là encore, de constater le peu d'envergure du fossé de ceinture du tertre et la mauvaise qualité du granite dans ces couches supérieures qui n'a pu fournir en conséquence, à cet endroit précis, les matériaux nécessaires à la construction du "mur" de contention et de délimitation.

D. ÉLÉMENTS DE DATATION

Ils sont moins nombreux que nous l'aurions voulu, mais les surfaces et les volumes fouillés ne pouvaient nous permettre d'en espérer davantage. Le décapage du vieux-sol fut à peine entamé dans les secteurs où il semblait préservé et les structures du tertre ne furent dégagées que pour pouvoir établir un plan et une évaluation de l'emprise au sol du monument dans sa partie détruite.

Un percuteur, quelques éclats de silex et un talon pointu d'une grande lame de hache polie en roche tenace, découverts au contact des amoncellements de blocs qui limitent le tertre dans sa partie sud, n'étaient pas dans l'immédiat d'un grand secours pour le dater. Seuls des tessons épars dans le paléosol et dans la masse du tertre présentaient un certain nombre de caractères (qualité de la pâte, traitement de surface, cuisson) suffisamment explicites pour nous autoriser à nettement pencher, malgré l'absence de décors ou de formes reconstituables, en faveur d'un Néolithique moyen dans son acception la plus large.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

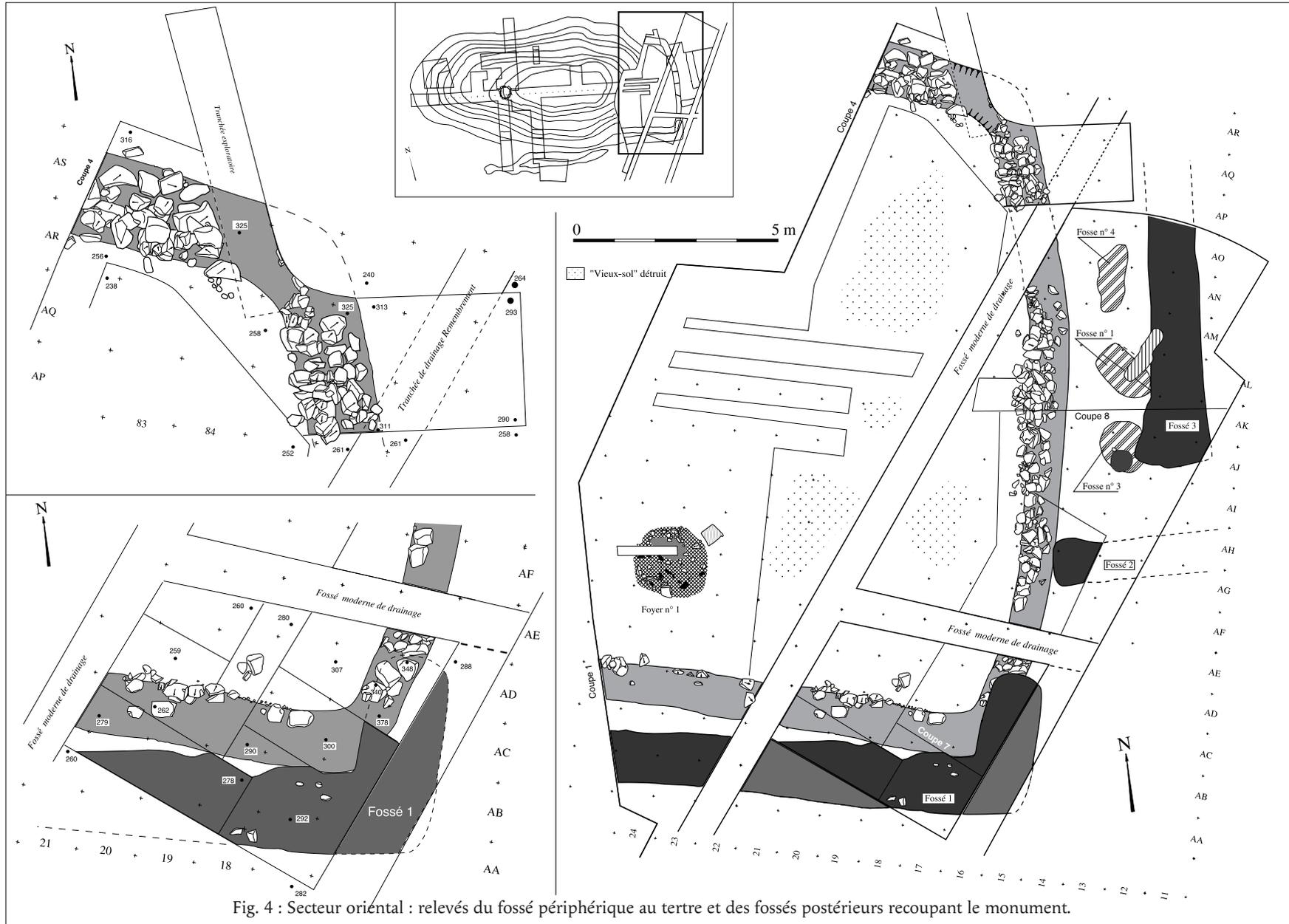


Fig. 4 : Secteur oriental : relevés du fossé périphérique au tertre et des fossés postérieurs recoupant le monument.

VI. LA CAMPAGNE 1994

A. LES OBJECTIFS POUR 1994 ET LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Le premier objectif fut de poursuivre le dégagement des structures fossoyées limitant le tertre et détruites par le remembrement ; des décapages manuels ont donc affecté la façade orientale ainsi que ses angles supérieur (nord-est) et inférieur (sud-est). Un véritable éboulis de blocs de granite a permis de suivre, avec plus de facilité, un comblement sédimentaire du fossé par ailleurs difficile à distinguer des terres environnantes, issues de l'effondrement progressif et de l'étalement du tertre.

Le second objectif poursuivi était de situer et de sonder les structures internes signalant l'espace ou les espaces funéraires clos ; une telle opération devait être précédée d'une prospection géophysique susceptible d'aider à la décision. Face à l'échec étonnant des campagnes de mesures électriques et géo-physiques coûteuses menées par le mécénat technologique d'EDF, une telle opération a donc été reportée à une année ultérieure. En remplacement de cette action programmée, deux tranchées furent ouvertes transversalement au corps du monument.

Deux séjours furent nécessaires pour préciser, d'une part et pendant 15 jours au mois de juin, l'ampleur des structures de limitation du tertre dans sa partie orientale et, d'autre part et durant 15 jours en septembre, la séquence stratigraphique dans le corps médian du monument, à la hauteur d'un des menhirs couchés encore visible sur son flanc.

1. Campagne du 5 au 18 juin 1994 : travaux sur la partie orientale

Afin de ne pas perdre de nombreuses heures et beaucoup d'énergie à enlever manuellement les couches superficielles remaniées et damées par les travaux du remembrement, un décapage mécanique préalable a permis de soustraire la croûte caillouteuse et terreuse rapportée pour constituer le chemin rural n° 52. La première opération a donc consisté à nettoyer les surfaces ouvertes, puis à restituer au sol le carroyage dressé en 1993.

Profitant d'un secteur plus gravement endommagé et perturbé en profondeur par le passage des engins de terrassement et des machines

agricoles (le chemin est utilisé en hiver pour accéder à une parcelle de pins en cours d'exploitation), un dégagement soigné des surfaces intactes a vite révélé des contrastes de couleur (jaune, noir) suggérant des structures en creux aux tonalités de remplissage distinctes des sols arénacés environnants. Dans un premier temps, des perturbations modernes repérées par l'hétérogénéité des comblements, et différentes structures archéologiques inédites ont tour à tour été délimitées et inventoriées.

a. Les fossés à remplissage argileux sombre (fig. 15, 16)

Trois fossés "noirs" ont pu être distingués et numérotés de 1 à 3, bien visibles en dehors de l'emprise du tertre et de son fossé périphérique. Le premier de ces fossés est celui qui fut déjà remarqué en 1993 sur la bordure méridionale du monument ; nous pouvions désormais affirmer qu'il recoupe bien le fossé limitant le tertre à cet endroit (*cf.* coupe 7, où la couche 9 recoupe les couches 6 et 7). Il forme un angle presque droit à la hauteur de l'angulation du fossé périphérique au tertre ; étant donné la destruction des couches superficielles et l'évasement marqué de son profil, le plan actuel donne une image tronquée de son développement initial, en particulier pour ce "retour". Le second fossé, lui aussi repéré dans une tranchée de drainage en 1993, débute sur la façade, ou plus précisément sur l'éboulis de la muraille, et se prolonge à l'est, vers des zones topographiques encore plus basses, sans que l'on puisse en suivre la direction et le développement ; là encore, le creusement du fossé n° 2 a bien affecté le comblement du fossé périphérique, contemporain du tertre. Le fossé n° 3, inédit, prend quant à lui une direction parallèle à celle donnée par la façade du tertre ; le remplissage argileux est aussi très sombre et dénote une large part d'éléments organiques dans sa constitution. Tous ces fossés présentent un profil semblable, très évasé et plutôt en V.

Le matériel archéologique découvert dans ces trois fossés est d'une remarquable homogénéité et renvoie au Castellec récent. Il s'agit pour l'essentiel de tessons de céramique aux couleurs brunes, technologiquement réussie malgré des surfaces irrégulières. La surprise fut de les dater tous du Néolithique moyen, justement par leurs qualités intrinsèques aussi bien que par leurs décors (coupe-à-socle, carènes poinçonnées, cannelures curvilignes) ; nous étions en effet prêts à identifier ces fossés comme étant ceux d'un ancien système de drainage datable par défaut d'une époque historique, voire au mieux de l'âge du Fer...

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

b. La fosse n° 1 (fig. 5)

Invisible au sommet du “vieux-sol”, cette fosse n’est apparue qu’à l’occasion d’un sondage en profondeur mené en avant de la muraille apparente qui circonscrit le tertre originel. La difficulté d’observation est venue une nouvelle fois de la nature du remplissage qui ne s’écarte en rien des couleurs et des textures du limon “géologique” qui passe progressivement à l’arène granitique. Quoi qu’il en soit, c’est au moment même où pouvait enfin apparaître, par contraste des couleurs, le tracé du fossé périphérique au tertre, qu’apparaissait le dessin d’une fosse grossièrement quadrangulaire.

Entamée par une perturbation moderne, cette fosse est également recoupée par le tracé du fossé n° 3. L’orientation donnée par son grand axe est distincte de celle calculée pour l’axe du tertre. Le creusement s’est effectué à la fois dans le limon brun-jaunâtre et dans le milieu arénacé. On peut évaluer sa profondeur d’origine, par rapport à la surface du sol actuel, à 80 cm.

Une moitié nord de la structure fut fouillée au mois de juin. L’essentiel des découvertes s’est fait en bordure nord-occidentale et sur le fond de l’excavation : d’une part, un lot où alternaient des “lames” de pierres brutes, des lames de silex et deux armatures microlithiques ; d’autre part, un percuteur en quartz et un fragment éclaté de quartz hyalin semblaient comme détachés du dépôt précédent. Le rassemblement étroit des lames et des armatures, maintenues sur la tranche, suppose un lien de serrage ou bien un contenant souple du type sac, étui, en fibres ou en vannerie.

La fonction de cette fosse demeure bien entendu une question d’une grande acuité. Le dépôt intentionnel des objets regroupés avec soin à une extrémité de celle-ci, le choix des outils comme la variété des roches “naturelles”, choisies dans l’environnement régional pour être associées avec celle-là, ont fait pencher l’interprétation en faveur d’une sépulture ; de tels modèles existent durant le Mésolithique ainsi que pour toutes les étapes du Néolithique, avec certes une dominante dans les inventaires constitués pour le Néolithique ancien. L’absence habituelle d’ossements dans ce milieu acide, non protégé par une couverture sédimentaire ou pierreuse étanche, n’empêche pas non plus de privilégier cette hypothèse. Bien entendu, une telle éventualité prenait toute son importance dans la projection d’une

recherche future des rapports (organiques, chronologiques, etc.) entretenus entre cette structure et le tertre funéraire.

c. Le fossé périphérique et l’alignement des blocs de granite

Identifié en 1993, ce fossé périphérique pose des problèmes de reconnaissance en ce qui concerne son bord externe dont le suivi ne peut être assuré qu’en décapant en profondeur et en allant chercher les contrastes de couleur entre le contexte arénacé jaunâtre, en place, et le comblement sédimentaire propre à l’excavation ; ce comblement demeure d’une texture très proche de celle des sols limoneux environnants et de la masse centrale des terres rapportées, celle qui s’est affaissée avec le temps au-delà des limites originelles du tertre.

Il est en tous les cas possible d’observer une différence d’ampleur dans ses dimensions selon qu’il s’agit de la partie nord ou sud du monument : le fossé à l’angle nord-est est plus profond, sans doute en raison d’une pente naturelle du terrain, plus accentuée à cet endroit.

La stratigraphie ne varie pas suivant les différents sondages et consiste systématiquement : tout d’abord en un dépôt basal fait d’une argile fine et toujours saturée d’eau, aux tonalités verdâtre et blanchâtre, indices d’une probable ambiance humide dès l’époque néolithique ; le second épisode sédimentaire mêle la chute plus ou moins brutale du mur de soutènement et celle des terres accumulées à l’arrière ; la brusquerie de l’effondrement du mur n’est pas remarquée partout puisque, au contraire, sur le flanc sud, en AC 22-24, les pierres s’intercalent entre des passes de terres marron-brun résultant de l’éboulis du tertre ; dans ce dernier secteur, le net déficit en pierres, en comparaison avec d’autres zones décapées, ne trouve pas d’interprétation satisfaisante, car la destruction par les engins ne peut pas tout expliquer... ; enfin, la dernière phase de remplissage consiste uniquement en limons marron-brun en provenance du tertre et recouvrant l’ensemble des dalles effondrées ainsi que le bord opposé du fossé.

L’accumulation de blocs de granite à l’intérieur de ce fossé nous a fait douter un moment de l’hypothèse stipulant l’effondrement d’un mur à l’aplomb de l’excavation ; en effet, l’entassement serré et le fruit régulier provoquaient un effet d’ordonnement des pierres qui pouvaient aussi bien faire penser à un muret formé en empilant ces dalles depuis le fond du

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

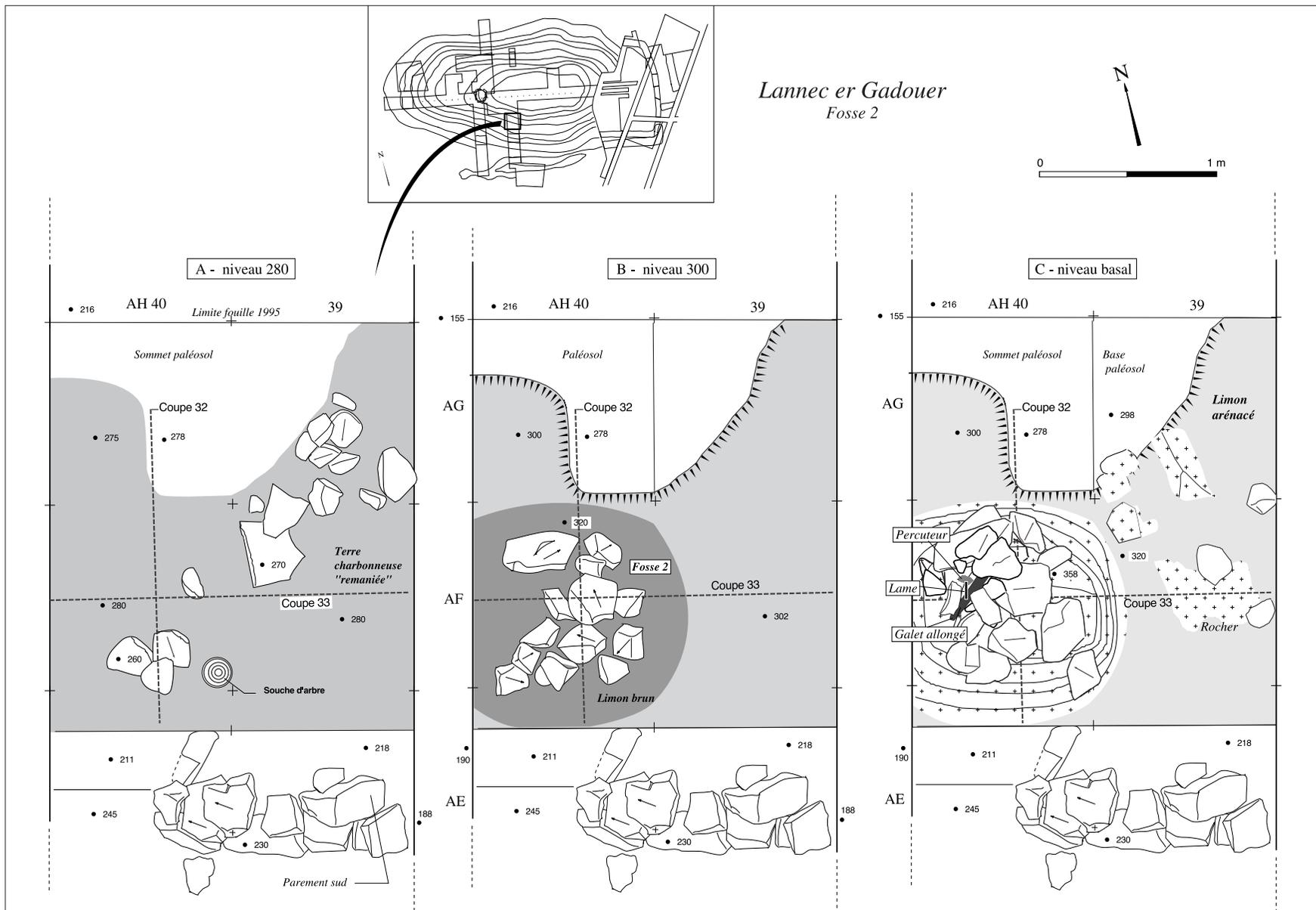


Fig. 5 : Relevés au niveau le plus profond du décapage du foyer 1 et des fosses 1 et 3.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

fossé jusqu'à épouser le relief artificiel fait des terres du tertre. Un tel agencement n'aurait donc présenté aucune esthétique de façade à l'instar d'un parement. Mais plusieurs observations concordantes (sédimentation de base dans le fossé, de formation lente ; strates successives de pierres intercalées avec de la terre...) confirmaient que la première interprétation était bien la meilleure et la plus satisfaisante. Il fallait à ce moment espérer qu'une partie mieux préservée dans le monument put restituer quelques assises de dalles intactes au-dessus du fossé afin de prouver la construction d'un mur de soutènement et de présentation.

Les matériels archéologiques sont là encore en majorité des fragments céramiques ; ils furent recueillis en liaison avec deux des épisodes sédimentaires. Des tessons à "boutons au repoussé" et cannelure sont issus de la phase 2 du comblement (couche 7 des coupes 7, 8 ; **fig. 16**) et plutôt vers sa base, alors qu'un vase à boutons internes perforés fut découvert au sommet du remplissage terreux de la phase 3, cinquante centimètres en avant de l'éboulis des blocs.

d. Le décapage du "vieux-sol"

Le choix d'une fouille sur le sol piégé par le tertre s'est porté dans la partie sud, la moins endommagée du gisement. Alors que les bandes (1 m de large) décapées en 1993 n'avaient révélé aucune structure, mais seulement quelques objets peu diagnostiques, la surface comprise entre AE 23 et AG 24 a permis cette fois-ci de dégager une aire de combustion dénommée "foyer n° 1" (**fig. 5**).

Une cuvette grossièrement circulaire de près de 2 m de diamètre fut creusée dans le sol limoneux ; plusieurs petits blocs de granite, brûlés durant la combustion, ont été placés dans ce creux, mais sans organisation d'ensemble apparente sinon, peut-être, un regroupement en périphérie d'une zone à forte densité de charbons. En effet, deux modes de diffusion des charbons permettent de différencier cette zone légèrement décentrée où les restes carbonisés sont nombreux et de gros calibre (2 à 5 cm), d'une seconde aire à répartition plus lâche où les charbons sont de dimensions moindres (0,5 à 2 cm). Ce sont d'ailleurs ces vestiges et les tonalités rougeâtres du limon chauffé au contact des braises qui ont permis de trouver les limites de la structure ; la terre du fond de la cuvette n'a pas été vraiment "cuite". L'absence d'éléments diagnostiques dans le matériel récolté ne permettait

toujours pas d'identifier la culture archéologique à l'origine de ces aménagements, sinon en soupçonnant à travers les témoignages d'une industrie lithique en silex, un débitage proche du Mésolithique récent/final régional.

Une structure voisine, en creux (St 1), aux limites claires, de plan quadrangulaire et de peu de profondeur (25 cm), resta inexploitée. Son remplissage est constitué des limons du tertre sus-jacent.

2. Campagne du 12 au 24 septembre 1994 : les tranchées exploratoires dans le corps du tertre

Les deux semaines de fouilles furent très perturbées par des conditions météorologiques exécrables rendant impossible l'achèvement de toutes les zones ouvertes par décapage. Trois secteurs ont néanmoins bénéficié d'une attention particulière : tout d'abord, une tranchée transversale dans le flanc sud du tertre, puis une autre dans sa partie nord et dans le prolongement de la première, enfin une extension du décapage dans les couches archéologiques intactes de la façade orientale.

a. La tranchée exploratoire sud

Le concours d'une tractopelle s'est avéré efficace dans le corps central du tertre où les cinquante premiers centimètres de sédiments ont été enlevés dans un temps relativement bref, mais en revanche trop destructeur dans les parties basses et médianes où des blocs de granite immédiatement sous-jacents à l'horizon humifère ont arrêté les travaux d'excavation mécanique. En conséquence, la fouille fut poursuivie en "manuel" pour respecter l'intégrité des structures.

Stratigraphie au cœur du tertre (fig. 17)

Au cœur du monument et à une extrémité de la tranchée, le paléosol fut atteint et fouillé sur plusieurs mètres carrés. Ce sondage en profondeur (150 cm), mené "en manuel" sur les 2 m de large de la tranchée, permit de se faire une idée de la stratigraphie à cet endroit du monument qui ne s'écarte guère de celle qui fut observée dans le secteur oriental (coupes 1, 2 et 4) : les accumulations de terre pédologiquement identiques rendent un aspect très homogène, de couleur brun-jaunâtre, où se mêlent de nombreux

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

charbons de bois et de rares tessons de céramique. Quelques pierres éparses de granite ne semblent pas appartenir à une structure précise.

La fosse n° 2 (fig. 8)

Une fouille approfondie affecta les carrés AE-AG 40, à l'intérieur du tertre, jusqu'au niveau du paléosol. Avant d'atteindre cet horizon, trois pierres superposées ainsi qu'une strate charbonneuse n'ont pas bénéficié sur le moment d'une attention particulière. Mais, dès l'instant où la base du tertre fut reconnue, plusieurs anomalies sont apparues : d'une part, en AG 40, une tache de limon brun-gris parsemée de charbons, aux contours bien délimités ; d'autre part, en AF 40, dans la continuité du sondage, une tache gris-bleu à la surface de laquelle émergeaient quelques blocs de granite aux arêtes anguleuses.

Après avoir décapé le remplissage de la première tache identifiée, la base horizontale de ce premier creusement dans le paléosol était atteinte 20 cm plus bas ; un second dégagement permit de descendre davantage dans la seconde tache afin d'y mettre en évidence la disposition des pierres. La coupe n° 12 (fig. 15) montre bien la complexité du comblement à l'aplomb de cette nouvelle structure en creux qui ne fut pas sondée plus avant. Ainsi, un effet manifeste d'effondrement (ou de compaction) est reconnaissable au-dessus de l'amoncellement des pierres où des strates de terre charbonneuse s'incurvent de façon très nette. Il est néanmoins surprenant que la relative horizontalité des couches soit rétablie de part et d'autre d'une couche très particulière, située sous la masse des limons blancs (la numérotation n'était pas encore adoptée dans l'attente du dégagement définitif de la structure). L'apparence visuelle donnée par cette couche était d'ailleurs à l'époque inédite dans l'inventaire des différentes coupes observées dans le corps du tertre : alors que la règle indiquait des accumulations homogènes, il s'agissait dans le cas présent d'une succession d'apports terreux différenciés par de minces strates sombres d'1 cm d'épaisseur formant des sortes de "moutonnements", conséquence possible des déversements de "paniers" de matériaux d'origines distinctes. Nous l'avons dit, l'ensemble de "l'anomalie" est recouvert de la structure sédimentaire habituelle reconnue sur les flancs du tertre, et en l'occurrence un limon gris-blanc plaqué à proximité du mur de délimitation.

Le mur et le fossé périphériques (fig. 10)

À 6 m de l'axe longitudinal du tertre, une accumulation de blocs de granite fut dégagée de façon progressive en rendant l'aspect attendu d'un mur de soutènement et de délimitation. Deux assises de pierres sont ici conservées, mais paraissent toutefois avoir subi un effondrement ancien nous privant d'un alignement parfait entre les deux coupes 11 et 12 ; d'où l'absence du mur dans la coupe n° 12. Ce mur latéral est en partie adossé à des limons blancs compacts, véritable ciment déjà décrit en 1993 dans le secteur oriental de la façade. La surprise fut de constater que les dalles de la base du mur reposaient sur un cailloutis plus ou moins anguleux plongeant très vite en avant de la construction, probablement au creux du fossé périphérique au tertre. Il semble cependant que le bord externe du fossé – fossé que l'on sait passer à cet endroit, mais qu'il est si difficile d'identifier par le biais de son remplissage supérieur de même nature que les couches environnantes – se fasse sentir au niveau d'un amas de blocs aux tailles bien supérieures à celles du cailloutis, qui forme un niveau plan et un alignement parallèle au mur. On remarquera surtout que le paléosol est présent à un niveau inférieur à celui de la base du mur. Autrement dit, les premières assises de la structure pierreuse ont été posées sur les accumulations de terres du tertre. Nous le verrons par la suite, une observation identique est rendue de manière plus explicite et tout à fait démonstrative dans la tranchée nord, grâce à une coupe complète dans cette zone délicate de transition entre le tertre et son fossé.

Le fossé 1

Toujours en descendant vers le bas du tertre et après avoir passé ce niveau de blocs anguleux en granite où se mêlent de nombreux fragments de quartz cristallisés, le fossé noir, lui aussi attendu, est apparu faiblement sous les 20 cm des couches superficielles. La raison en est que les horizons pédologiques A1 et A2 sont de couleur très sombre, à la différence de ce qui fut observé en façade où ce fossé "noir" venait recouper les couches claires du tertre et du fossé périphérique, elles-mêmes privées des horizons sus-jacents détruits. Quoiqu'il en soit, le fossé a pu être suivi et fouillé sur 1 m de longueur. Le matériel archéologique y est moins abondant que dans les fossés 1, 2 et 3 décapés en façade (aucun décor), mais révèle toujours un remplissage néolithique.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

Le “menhir” (fig. 10)

Il fut décidé de prolonger cette tranchée exploratoire afin d'atteindre une dalle de granite affleurant au bas du volume apparent du tertre. La tranchée fut réduite à 1 m de large et un sondage engloba la quasi-totalité de la dalle.

En Z 39, le fossé 1 vidé de son contenu sédimentaire a été progressivement décapé sur son versant sud par passes horizontales, dans un contexte de sédiments organiques très sombres qui recouvrent en définitive plusieurs blocs aux arêtes anguleuses. Une distinction, visible seulement à l'issue du sondage, doit ici être faite : certains blocs, pris dans un premier temps pour des fragments erratiques ou de calage, ne sont en fait que la partie exploitée d'un affleurement de granite sain ; d'autres, dont le “menhir” en question, sont posés sur un niveau de pierres de petites et moyennes dimensions (30 cm) lui-même appartenant à l'horizon supérieur du paléosol de terre beige-orange compacte. La liaison stratigraphique n'était pas encore aussi claire que nous le voulions, et ceci en raison des conditions météorologiques qui ont retardé nos travaux ; les coupes graphiques restèrent donc inachevées et rien ne pouvait être affirmé sur les rapports chronologiques entretenus entre le fossé 1 et l'érection ou l'abattage du menhir, ou encore entre ce dernier et la construction du tertre.

Il est en tous les cas certain que la dalle est posée à l'horizontale sur un niveau pédologique et archéologique bien différencié, même si elle provient de l'affleurement mis en évidence à proximité immédiate. Plusieurs détails méritent d'être et déjà d'être mentionnés : des vasques d'érosion sont visibles sur sa face supérieure et pourraient s'être formées à partir du moment où le bloc fut disposé dans sa position actuelle ; de nombreuses traces d'éclatement fort bien conservées témoignent, quant à elles, du débitage de la dalle lors de son extraction ou bien encore de sa mise en forme.

Le talus sud

Un débroussaillage complet de la surface du tertre et une extension de l'opération dans les parties basses, à hauteur de la dalle en affleurement, ont permis de se faire une idée d'ensemble du relief sur le site. C'est ainsi qu'est apparu avec netteté un talus affaissé semblant border le flanc sud du monument ; son aspect et son modelé ne présentent rien de comparable avec

les talus de limites parcellaires, même les plus anciens reconnus dans la lande environnante, avec lesquels des confusions semblent toujours possibles.

Seulement identifié sur plan après avoir effectué le report des relevés topographiques, le talus n'apparaissait en fait nulle part sous la végétation pourtant peu abondante de l'année 1992, celle qui colonisait les terrains dégagés par la déforestation, *a fortiori* encore moins dans les années suivantes où la lande envahissait tout l'espace. Il semble que son développement nous ait échappé sur le terrain, puis sur le papier, en raison du choix d'un maillage métrique assez lâche dans le levé des zones périphériques au tertre proprement dit.

Au niveau des coupes de la partie orientale du monument comme à la hauteur de la tranchée exploratoire sud, il est patent que ce talus jouxte le creusement du fossé 1. Il est dès lors possible d'envisager une stricte contemporanéité de ces deux structures, hypothèse que les recherches postérieures devaient valider. Une simple observation à l'œil nu permettait à l'époque d'affirmer que ce système s'écarte du tertre et prend la direction de l'extrémité sud-est des alignements de Coët er Blei. Au passage, il englobe le menhir dit n° 3 qui reste en grande partie découvert au sommet du talus, c'est-à-dire dans une position identique à celle de la dalle n° 2.

b. La tranchée exploratoire nord (fig. 6, 16)

Après la découverte et l'identification du mur latéral sur le flanc sud du tertre, une simple mesure a suffi pour ouvrir une courte tranchée plus étroite, dans le prolongement de la première, et mettre vite en évidence une structure mur/fossé, symétrique de la précédente, dont la stratification a pu, cette fois-ci, être observée dans sa globalité.

L'agencement des dalles de granite ne présente pas ici de ligne nette ni de superposition conséquente. Tout concourt à donner une impression d'effondrement, même si la masse des pierres reste soudée. Plus surprenant, une dalle de base, posée à plat et ne paraissant pas avoir bougé, reste à une altitude supérieure à celle du sommet du paléosol bien visible dans la coupe est, de part et d'autre de la tranchée, ainsi qu'à l'aplomb sous l'amas des pierres. Le phénomène se répète à l'identique sur la coupe ouest (coupe 9 ; fig. 16). De surcroît, et malgré certaines difficultés de lecture, le fossé

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

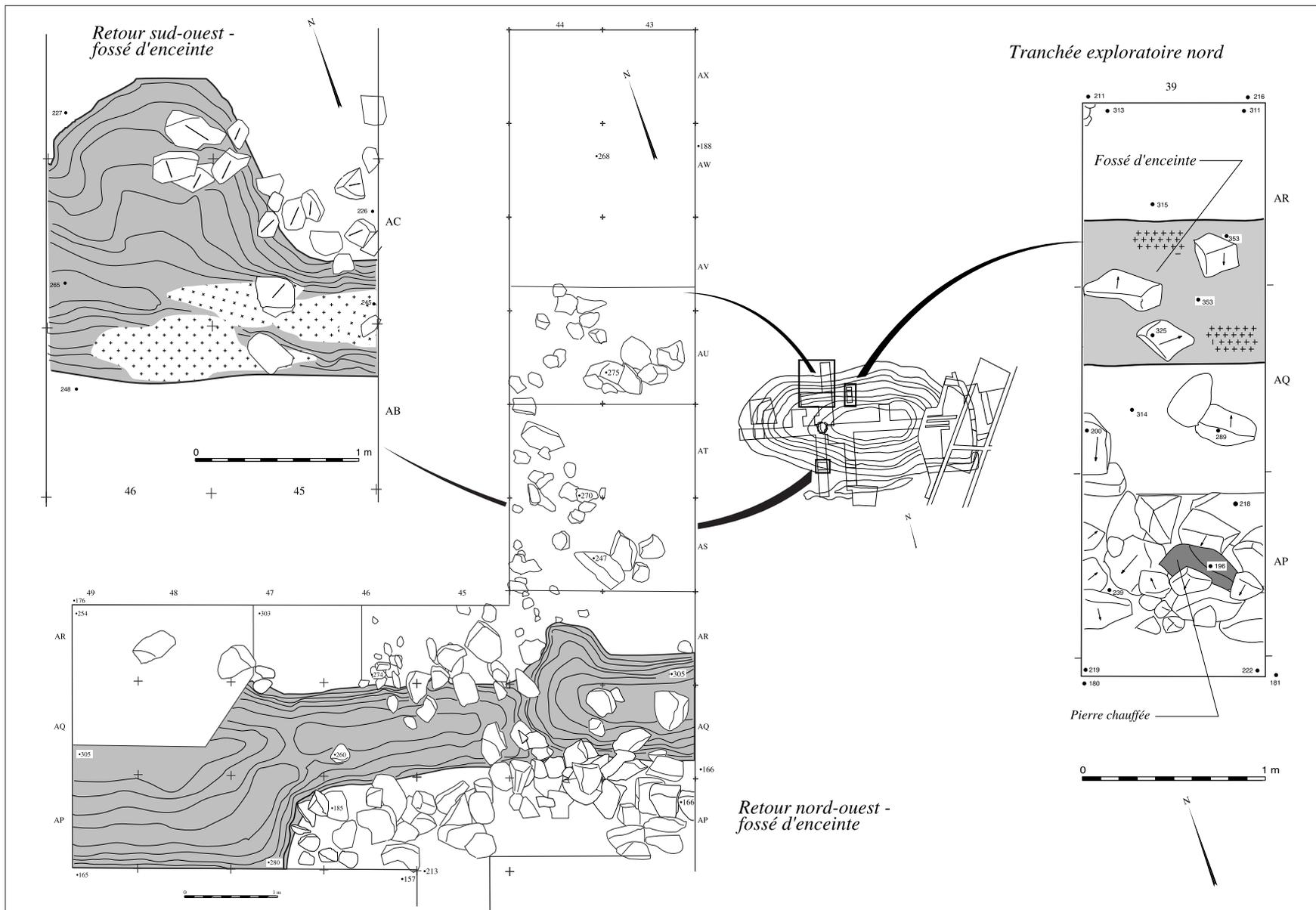


Fig. 6 : Sondages et tranchées d'exploration dans le corps du tertre ; microtopographie sur le fond du fossé d'enceinte.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

attendu en avant du mur peut être suivi grâce aux contrastes de couleur des sédiments, terres du comblement du fossé et terres piégées sous le mur perturbé ; il découle des observations faites que la construction de pierre repose directement (ou fut englobée en partie) sur deux couches distinctes de terre, dont l'une est constituée du "ciment" des limons blancs hydromorphes également retrouvés à l'arrière du mur, comme cela fut d'ailleurs constaté en d'autres secteurs structurellement semblables. **Le fossé est creusé dans ces accumulations.** À la fois le paléosol et le limon blanc – couches bien visibles et peu sujettes à confusion – sont coupés par le bord du fossé. Si ces unités lithologiques ne sont pas retrouvées intégralement sous cet aspect en avant du fossé, c'est que, d'une part, le paléosol moins bien conservé en dehors de l'emprise du tertre change de couleur et de brun-roux passe au beige, et que, d'autre part, la couche de limon blanc ne devait pas s'étaler bien loin comme le suggère son épaisseur à l'aplomb du mur.

Une autre relation stratigraphique doit être enfin précisée. La coupe 9 présente, à la hauteur de l'amas de pierres, un recreusement qui affecte le comblement supérieur du fossé et semble englober certaines de ces pierres ; on relève une succession de strates sombres et claires composées d'une terre fine. Cette excavation semble pouvoir être datée d'un âge néolithique, sans précision supplémentaire, l'éboulis du tertre recouvrant l'ensemble.

c. La façade orientale

Poursuivant l'effort déployé sur le vaste secteur de la façade du tertre, plusieurs mètres carrés furent décapés avec soin en contiguïté de la zone ceinturant la fosse n° 1 ; l'objectif recherché était de découvrir une ou plusieurs nouvelles fosses à proximité de la précédente afin de vérifier l'hypothèse du caractère sépulcral de cette dernière, sachant que le regroupement des tombes individuelles ou multiples en nécropole demeure le modèle courant pour la fin du Mésolithique et les débuts du Néolithique en Europe. Les autres objectifs consistaient par ailleurs à poursuivre le dégagement de l'éboulis du mur d'enceinte, puis à conclure la fouille de la fosse n° 1.

Les intempéries n'ont malheureusement pas permis d'atteindre tous ces buts préalablement fixés. Si l'éboulis était mis au jour sans trop de problèmes, la dureté de la surface argileuse décapée en avant du fossé et son accès impraticable par temps de pluie ont considérablement freiné la

recherche fine des éventuels contrastes de couleur et de texture pouvant signifier de nouvelles structures en creux. Le niveau atteint en juin 1994, niveau qui permit de révéler les contours de la fosse n° 1, était encore à 10 cm plus bas que celui sur lequel nous nous étions arrêtés.

La fouille de la fosse 1, débutée par la moitié au cours de la campagne de juin, s'est finalement achevée. Aucun autre dépôt aussi structuré que le précédent n'a été découvert si ce n'est un autre fragment de quartz hyalin écrasé à une extrémité de la structure. En revanche, deux taches d'ocre rouge sans épaisseur ont pu être circonscrites, étalées à 3 cm du fond arénisé, à la gauche du lot de matériel lithique et vers le centre de la fosse (fig. 5).

VII. LA FOUILLE PROGRAMMÉE DE 1995 À 1997

A. LES TRANCHÉES LATÉRALES DE RECONNAISSANCE

Sur la base de l'année d'expertise menée en 1994, nous décidions d'effectuer l'ouverture d'une première tranchée (AK-W/45-46), dès 1995, dans la partie sud du corps du tertre, parallèlement à celle de 1994 ; un décapage mécanique affecta les seules parties superficielles, mais fut aussitôt abandonné au profit d'un dégagement manuel tant les indices de structures semblaient poindre sous l'horizon humifère. Cette tranchée de 2 m de large fut appuyée sur la zone supposée appartenir au caveau principal, zone qui subit un décapage manuel systématique. En décalage avec ce premier creusement, une seconde tranchée d'égales dimensions (AL-AX/43-44) fut creusée sur le versant nord du monument, nous permettant en conséquence de bénéficier d'une coupe stratigraphique de 4 m de longueur coupant de part en part l'emplacement prévisible de la tombe, emplacement repéré à la suite du nettoyage complet de la couverture végétale (un bloc affleurant sur quelques cm²...) et grâce au concours de l'ONE. L'obtention de telles coupes transversales, s'ajoutant aux possibilités de sonder le paléosol sous-jacent, devait permettre d'illustrer les accumulations sédimentaires dans toute la largeur du tertre et de recueillir de nouvelles informations sur le tracé, l'état de conservation et l'ampleur du fossé périphérique surmonté du mur de soutènement.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

Au niveau de la tranchée sud, si le fossé fut bien entendu repéré malgré de grandes difficultés, et en partie fouillé, le mur si bien conservé à quelques 4 m de là n'était cette fois-ci représenté que par quelques pierres éparses, en fort pendage, versant dans le fossé. Plus bas, en revanche, le fossé "noir" castellic se dégageait sans surprise en s'écartant toujours de manière significative de l'axe du tertre. Entre le fossé du monument et la région concernée par l'emprise du caveau, une structure de combustion inhabituelle fit l'objet d'une fouille lente et d'un tamisage à l'eau des sédiments extraits ; prise dans le paléosol et composée pour l'essentiel d'accumulations diverses – charbons et semences carbonisées mélangés à de nombreux éclats de silex – enserrant deux lentilles d'argile rubéfiée totalement stérile, cette structure ne comprend aucune pierre chauffée.

Dans la tranchée nord, l'alignement des pierres figurant le mur de soutènement apparut assez rapidement dans le prolongement logique de la direction donnée par la tranchée parallèle et voisine, ouverte en 1994. En coupe, deux assises de dalles placent fort bien la base de ce mur au-dessus d'une partie des sédiments du tertre ; on y décèle cependant clairement l'existence d'un effondrement et de nombreuses pierres furent retrouvées dans le comblement supérieur du fossé, signalant encore une fois les décalages chronologiques dans la ruine progressive du tertre puisqu'en façade plusieurs secteurs prouvent un éboulis du mur dans un fossé toujours ouvert et à peine comblé par l'altération naturelle des parois. La coupe stratigraphique obtenue à l'aplomb du fossé confirme la plus grande envergure des creusements dans cette partie nord du tumulus.

B. LA TRANCHÉE AXIALE

Il restait encore à explorer, à partir du caveau et jusqu'à la zone de façade sondée en 1994, toute la masse de la partie la plus élevée du tertre. Une tranchée dans l'axe du monument fut alors ouverte sur 2 m de large, pour partie au moyen d'une tractopelle, pour finir (50 à 70 cm) en décapages manuels.

1. Les monolithes piégés sous le tertre

Là où nous pensions pouvoir fouiller un paléosol riche de matériel, il fallut déchanter et se colleter avec un terrain souvent dur et sec (AJ-AK/25-38) assez pauvre où la puissance du sol néolithique se réduisait à quelques centimètres par la faute d'une remontée générale des strates arénacées surmontant le granite en décomposition. Mais une anomalie structurelle devait relancer l'intérêt général sous la forme de blocs redressés, piégés par les sédiments du tertre ; ces blocs, dont le plus important mesure 1 m de long (dalle n° 4), marquent tous un effet de pendage convergeant vers un point qui correspond au sol à une remontée du socle rocheux. Il y a bien là intentionnalité et non cause naturelle ; ajoutons que nous nous situons là au centre géométrique du monument...

Plus en avant vers la façade, une autre dalle (dalle n° 5) était découverte dans le paléosol, marquée d'arêtes émoussées, mais aussi des stigmates d'une brisure qui, ajoutée aux caractères intrinsèques de la roche pédologiquement étrangère à la formation à laquelle on était en droit de s'attendre (observations concordantes de MM. Le Roux et Audren, géologues), démontrait que le bloc était ici en position secondaire, amené sur ces lieux par une action humaine. D'autres anomalies du même ordre devaient confirmer l'impression d'ensemble, soit à l'issue d'une fouille dans cette tranchée axiale mais au contact de la région du caveau, soit en creusant la partie contiguë encore préservée – car fouillée sur seulement 50 cm de profondeur – de la première tranchée sud ouverte en 1994. Trois points sont à décrire rapidement : deux dalles couchées et une dalle dressée.

La première dalle couchée (dalle n° 1) devait révéler le même type de signes que sur le bloc précédemment décrit : des arêtes largement émoussées suite à l'érosion naturelle alors que d'autres, franches et vives, sont le résultat d'un bris ou d'éclatements au moyen de percuteurs lourds. Ajoutons aussitôt que la lecture simultanée de la coupe adjacente amenait à conclure que ce bloc et les autres pierres ici réunies – parfois en fort pendage – étaient placés en bordure d'une structure en creux recoupant la ligne supérieure du paléosol particulièrement bien visible à cet endroit en raison du glissement sur sa surface de limons hydromorphes blanchâtres. On conviendra que la proximité de la fosse 2 ne pouvait que nous inciter dans ce secteur à

faire preuve d'une prudente réserve et à poursuivre sans relâche nos investigations.

L'autre dalle, plus imposante (dalle n° 2), est frappée des mêmes marques d'une rupture violente plaçant là aussi en faveur d'un bloc amené à cet endroit pour des motifs qui nous sont encore inconnus. La troisième est cette fois-ci debout, plantée dans le paléosol (dalle n° 3), légèrement penchée sous l'action des terres du tertre et semblait, à la fouille, comme recouvrir un objet inattendu de type galet, mais de même nature que les objets découverts dans la fosse 1 et dans la fosse 3 sur laquelle nous reviendrons. Il n'y a malheureusement pas ici d'ensemble clos à décrire ; on aurait du mal à assurer une liaison stricte entre cet objet (sorte de galet allongé en roche exotique) et la pierre dressée. Quoi qu'il en soit, l'ambiance mésolithique suggérée par ce galet n'est pas contredite par le matériel lithique inventorié à cet endroit précis puisque deux fragments de microlithes y furent recueillis ; l'homogénéité du paléosol n'est cependant pas à défendre au profit d'une occupation strictement mésolithique puisque des céramiques (dont des bords décorés de boutons au repoussé) se mêlent à l'ensemble à 2 m de distance seulement.

2. La fosse n° 5 et le paléosol environnant (fig. 7)

Révélee dans la coupe 24, l'anomalie observée en 1996 par la discontinuité du paléosol et la présence concomitante de dalles en position secondaire détermina un nouveau décapage qui affecta le secteur AI-AH/41-44. Là encore, les opérations de dégagement furent manuelles, ce qui permit d'ailleurs de découvrir sans mauvaise surprise un premier amoncellement de dalles à l'aplomb de l'anomalie présumée et dans le corps du tertre.

Dès que le sommet du paléosol fut atteint, il devint patent que deux ensembles de données se juxtaposaient à cet endroit : d'une part, un paléosol riche de vestiges céramiques et, en moindres proportions, lithiques ; d'autre part, un amoncellement de blocs de granite regroupés à l'emplacement de la rupture déjà évoquée dans ce même paléosol et venant directement sous l'amas rapidement décrit ci-dessus. La fouille s'attacha à laisser en place un maximum de données, les démontages se faisant à l'aide des tirages de photos annotés.

Plusieurs concentrations de tessons ont été relevées sur toute une étroite surface s'étendant le long de la coupe, concentrations à vrai dire peu surprenantes étant donné les découvertes faites en 1995 et 1996 aux abords immédiats de cette zone. Une terre charbonneuse englobait le tout, marquant une concentration de plus en plus dense de restes carbonisés au fur et à mesure que le dégagement progressait en direction du carré AH 44, et donc en relation probable avec la structure de combustion n° 2 visible en coupe 14. Plusieurs dizaines de litres de sédiments furent stockés en prévision d'un traitement dans la colonne de triage du laboratoire d'Anthropologie de Rennes I. Sur ce niveau plan, jonché de tessons en position horizontale, souvent en connexion, ressort une meule complète portant elle aussi des traces de chauffe. Quelques individus céramiques à décors de boutons au repoussé confirmèrent l'âge Castelic ancien de ces dépôts ; il est encore difficile de les interpréter comme simples restes d'activités domestiques illustrant le passage des constructeurs du tertre plutôt que bris intentionnels à l'occasion d'un éventuel rite de fondation – ou de toute autre manifestation liée à la consécration d'un espace funéraire – sachant dans tous les cas que nous nous inscrivons ici dans la même tranche chronologique. On se reportera à l'étude de la dispersion des vestiges sur l'ensemble des zones ouvertes pour illustrer le propos.

Le niveau 1 d'amoncellement de dalles (fig. 7) se superpose directement à un autre amas divisé par la fouille en deux autres sous-ensembles (niveaux 2 et 3), eux-mêmes techniquement déconnectés du niveau basal (4), celui-là même qui apparaissait dès 1996 dans la coupe de la tranchée axiale et dont on était déjà assuré qu'il recoupait le "paléosol" (plus prosaïquement la couche de sédiments piégée sous le tertre et sus-jacente à la roche-mère). L'agencement et le pendage des pierres nous ont de suite fait penser à l'organisation précédemment lue au contact de la fosse 2, ou plutôt à la désorganisation d'une couverture lithique à l'aplomb d'une fosse creusée dans le sol altéré (le rocher sain, ici, n'est pas atteint). Car cet épandage de pierres ne donne en rien l'image d'une structure ramassée "intacte" qui aurait été seulement recouverte de sédiments sans entraîner une quelconque perturbation de l'armature. On peut en effet se demander quelle pouvait être la fonction réelle des dalles 1 et 2 et si, à l'instar de la dalle 3, elles n'avaient pas été dressées à proximité de l'ensemble ou, plus encore, si elles n'avaient pas activement participé à son architecture. Il fut en tous les cas très difficile de déterminer les limites exactes de la fosse en question. Si nous

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

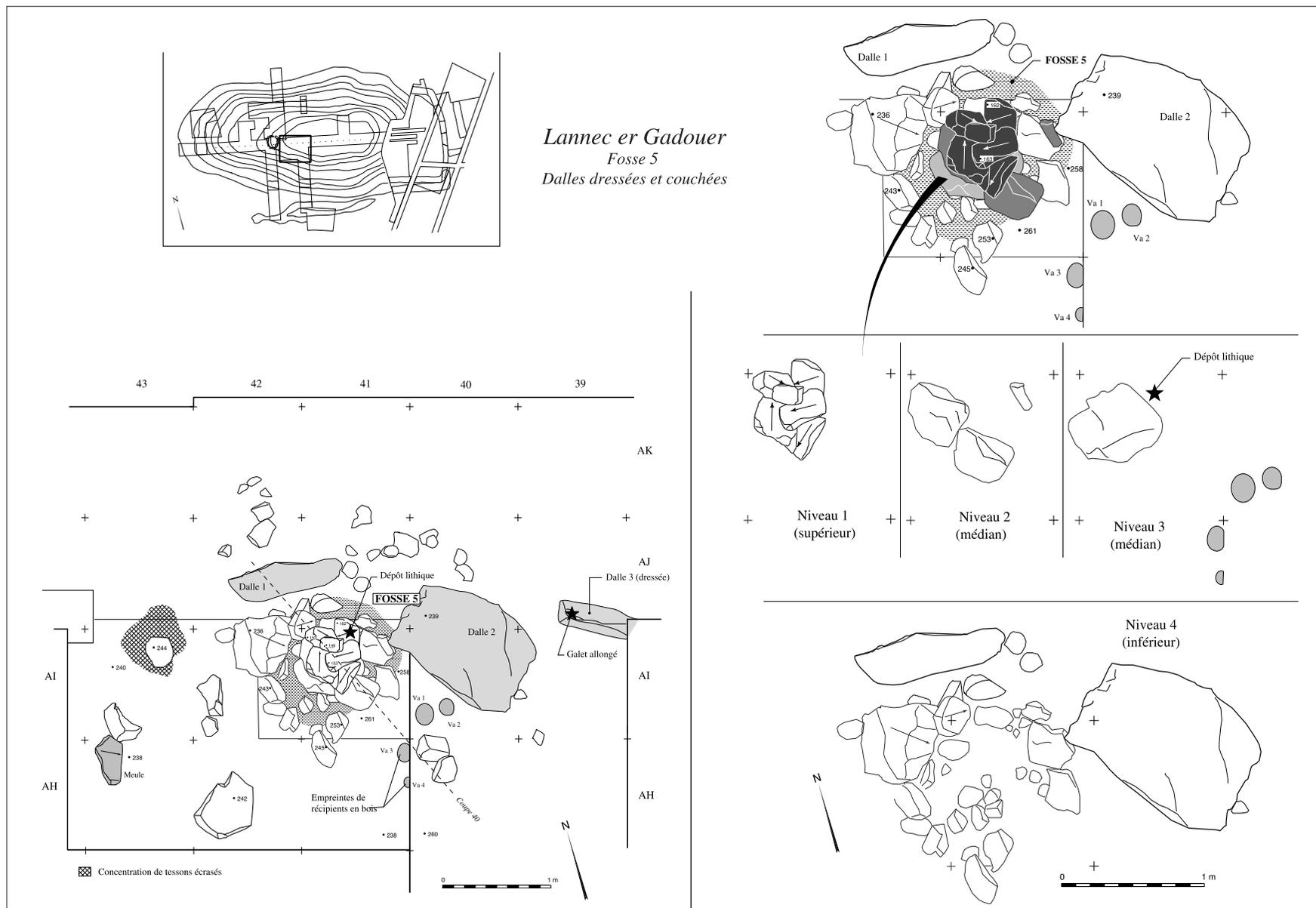


Fig. 7 : Fosse 5 : relevés des structures et des niveaux de décapage.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

n'avions pas eu la chance de lire au préalable cette interruption du paléosol et la limite conséquente à ce creusement, il est probable que jamais n'aurait pu être associée à cet amas l'idée d'un encaissant relié à celui-ci... De sorte que nous donnons la limite de la fosse 5 avec une marge d'incertitude plus ou moins grande, mais sans doute bien plus restreinte que la réalité.

La découverte d'un nouveau groupement d'instruments en silex nous conforte bien sûr dans notre diagnostic initial. Il s'agit en l'occurrence de la réunion, à la hauteur du niveau 3, d'une lame en silex blond et d'une lamelle à dos rectiligne abattu également en silex blond, les deux objets étant découverts en position relativement plane, mais sans reproduire les effets de maintiens reconnus dans les fosses 1 et 3. Là encore, un rapprochement doit être fait avec le galet allongé en roche étrangère au sous-sol local recueilli à proximité, sous la dalle 3. On pourrait en effet penser, à partir du modèle des dépôts évoqués en façade orientale, que ce galet est potentiellement une des composantes de ces assemblages ; sa position un peu bizarre peut alors éventuellement se comprendre en raison d'une désorganisation assez violente de la fosse 5.

Sans savoir réellement si une liaison est effective avec l'ensemble ainsi décrit, il nous appartient néanmoins de détailler ici un autre phénomène que nous avons déjà relevé en 1996, dans le carré AI 39 et au sommet du paléosol, sans pour autant avoir insisté à l'époque au-delà d'une interprétation comme trous de poteaux (désignés par Va 1 à Va 4). Leur dessin présente en effet un plan circulaire ou ovalaire au sein duquel la couleur du sédiment change clairement. La répétition du fait s'étant produite en 1997, et l'observation attentive ayant noté à nouveau qu'un liseré sombre marquait la limite externe, on décida de sonder dans la masse en prenant appui sur cette marque spécifique au lieu de continuer de décaper à l'horizontale comme de coutume. Sans doute délicat, le suivi de la pellicule de sédiment sombre n'en fut pas moins aisé et mené jusqu'à son terme : ce que nous prenions pour un trou de poteau s'avérait être en fait une structure refermée sur elle-même, genre de "coque" remplie de sédiments. Dès lors une seule explication nous vint à l'esprit, partant de l'idée que cette pellicule plaçait en faveur de restes organiques : celle de récipients en bois... Que le bois puisse être mis en exergue dans ces terrains acides où l'os ne se conserve pas, c'est là chose courante dès lors que l'on s'attend à le trouver (*cf.* les sépultures de l'âge du Bronze) ; nos prédécesseurs du siècle dernier en ont

décrit par ailleurs dans les caveaux des tertres régionaux (les caveaux de Tumiac et Mané Lud). Affirmer l'existence de récipients en bois – aussi vraisemblable que l'assertion puisse paraître – est moins habituel dans la littérature consacrée à ces terrains si peu comparables à ceux des lacs alpins, mais nous serions enclins à y accorder quelque créance. La question est en définitive de savoir à quel épisode historique rattacher ceux-là : à la fosse 5 pour peu qu'on l'interprêtât comme une sépulture, ou alors au niveau "domestique" castellic illustré par les vestiges du paléosol environnant ?

3. Le fossé sous-jacent au tertre ou fossé n° 5

Invisible durant toute la campagne de 1995, ce petit fossé apparut pourtant dès notre arrivée sur le site en 1996 ; la tranchée ouverte à cet endroit la première année (AJ-AK/51-54) révélait à notre surprise une lecture renouvelée des coupes, sans doute en raison des conditions hygrométriques bien différentes en ce début d'été 1996, après nombre de pluies répétées au cours du mois de juin. Les limites nettes d'un fossé apparaissant dans un des carrés de fouille descendu largement sous le niveau supérieur du paléosol, il fut convenu d'étendre le décapage aux carrés voisins conservés en réserve. Le fossé put être suivi jusqu'en limite de coupe où, malheureusement, il s'interrompait, sans que la courbure qu'il semblait prendre ne puisse être retrouvée plus loin dans la tranchée axiale, vers l'arrière du monument. On ajoutera simplement au crédit de cette structure en creux stérile, le fait qu'elle est bien scellée sous le tertre qui l'a recouverte.

C. LA FOSSE n° 2

Deux points sensibles laissés en suspens en 1994 restaient encore inexpliqués : d'une part, les indices d'une fosse (n° 2) creusée sous le tertre ; d'autre part, le fossé indécélable en avant du mur bien conservé à cet endroit.

En agrandissant la zone de fouille derrière ce mur et dans le corps du tertre, il fut aisé de dégager les pierres d'une structure fossoyée, apparente en coupe durant la campagne d'expertise de 1994, en raison d'un affaissement des limons du tertre à l'aplomb de celle-ci. La fosse fut cette fois-ci bien circonscrite ; de forme ovale, ses bords ouest et sud étaient en partie

inclus dans les banquettes témoins qui permettent en retour la lecture indispensable des stratifications. Plusieurs dalles de granite montrent un fort pendage vers le centre de la dépression. Juste sous ce niveau de dalles et englobé dans une argile gris-blanc signalant un phénomène de saturation en eau, en fait le limon hydromorphe présent dans les unités sus-jacentes, un dépôt lithique inattendu fut progressivement dégagé et peut être rapidement décrit comme suit : un long galet en roche non locale accompagne une belle lame en jaspe de Fontmaure ainsi qu'un fragment de percuteur en quartz présentant des traces de percussion à la fois sur une roche granuleuse (granite) et sur le silex. Nous étions très probablement en présence d'une fosse "culturellement" proche de celles découvertes en façade du monument. La forme du galet non utilisé rappelle des objets identiques connus dans les sites mésolithiques régionaux, particulièrement en nécropole (Boujot, Cassen 1997b ; 1998).

À 2 m de là, le fossé, quant à lui, a pu enfin être rendu apparent malgré de grandes difficultés de lecture dès l'instant où peuvent se mêler des limons de couleur et de texture identiques. Fort heureusement, une partie du fossé est ici creusée dans la roche-mère qu'il suffit alors d'atteindre pour dégager les bords parallèles.

Dans un troisième temps, et en prenant toujours comme point de départ les indices superficiels donnés par les dalles de la tombe centrale, une nouvelle tranchée fut ouverte dans l'axe du tertre (AJ-AK/47-62) de sorte à offrir une coupe longitudinale, encore manquante, et à repérer le fossé de ceinture devant barrer la face "arrière" ou occidentale. Ici, dans une zone où la puissance du tertre diminue fortement, les couches sous-jacentes semblent moins bien conservées ; en conséquence, les contrastes encore une fois trop atténués posent de nombreuses difficultés de déchiffrement et d'interprétation. Il en résulte une certaine indécision sur l'ampleur réelle de l'excavation, même si le comblement supérieur du fossé semble bien circonscrit ; la largeur (2 m) de la tranchée ne nous a point autorisés, en fin de campagne 1995, à prendre davantage de risques et nous préférons attendre la future fouille de 1996 pour décaper largement l'arrière du tertre et suivre plus aisément le dessin du fossé. Inutile de dire que ces difficultés proviennent aussi d'une quasi-absence de pierres permettant de signaler le mur périphérique.

D. LE PAREMENT ET LE FOSSÉ NORD

Au nord du caveau, au "débouché" de son "ouverture", l'agrandissement du décapage devait permettre de dégager le mur d'enceinte, ou son éboulis, et d'établir une liaison stratigraphique entre l'extérieur du tertre – ou pour le moins la limite – et la masse enveloppant le caveau. Aucune assise n'est à cet endroit conservée et seul un éboulis témoigne de la continuité de l'appareillage en pierres qui limitait les volumes des terres. Pourtant, cet éboulis ne put être suivi le long du fossé d'enceinte, encore bien reconnu à la fouille, malgré les difficultés de lecture sur lesquelles nous nous sommes déjà étendus. Et l'interruption des alignements de blocs coïncide avec un retour observé en coupe dans le creusement du fossé, et contre toute attente vers l'intérieur du tertre. Une telle observation, obtenue en fin de chantier 1996, fut confirmée par le dégagement symétrique opéré dans la tranchée sud déjà ouverte en 1995, mais dans laquelle nous n'étions pas intervenus au niveau supposé du parement, laissant là des banquettes témoins ; c'est consécutivement à la fouille de cette banquette qu'un autre "retour" de fossé venait confirmer l'observation précédente. En sorte que l'on peut affirmer qu'à la hauteur du caveau et sur la ligne arrière qui formerait tangente, le fossé périphérique au tertre forme deux angles "droits" comme pour venir fermer le monument.

L'étude du comblement du fossé, menée sur une plus grande surface dans le décapage nord (**fig. 6**), montre bien que l'éboulis du parement périphérique s'est opéré en plusieurs temps, mais surtout en une phase majeure qui acheva de combler le fossé-limite, lui-même en partie rempli par les phénomènes érosifs affectant ses versants internes et externes, et par les terres d'infiltration en provenance du tertre (le limon hydromorphe peut être extrêmement fluide en saison hivernale). Plaquée au bord interne du fossé, une petite armature de flèche tranchante taillée dans un cristal de roche confirme le rôle essentiel joué par ce matériau sur l'ensemble du site et souligne encore une fois une absence de fonctionnalité pour un outil trop fragile.

Pour tenter de mieux saisir ces phénomènes de "retours" du fossé à l'intérieur de la surface du tertre, un secteur fut ouvert en 1997, affectant les carrés AL-AO/48-50. Sachant grâce aux coupes axiales que du limon "blanc" interrompait la stratigraphie vers 1,50 m environ alors qu'il était jusqu'ici

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

habituel de le rencontrer à l'aplomb du fossé et comme bordant le tertre par cette limite "cimentée", il devenait nécessaire de confronter ces deux types d'observations pour tenter d'en comprendre le sens et l'articulation.

Le décapage manuel permit de circonscrire assez vite sur les surfaces décapées la tache claire du limon hydromorphe, et de constater de manière indiscutable que la bande perpendiculaire à la tranchée axiale s'incurvait franchement pour rejoindre en un angle presque droit la masse blanchâtre déjà identifiée les années précédentes le long du fossé (fig. 9). On peut d'ores et déjà déduire de cela qu'un premier dessin trapézoïdal du tertre compose une première phase de construction.

Le "retour" du fossé, que nous savions ne pas atteindre la tranchée axiale puisqu'il y faisait défaut en stratigraphie, fut dans un premier temps peu perceptible au point qu'on put se demander si les sédiments du tertre ne le recouvraient pas – et nous étions dans ce cas en totale contradiction avec nos observations et conclusions des campagnes précédentes ; le manque d'homogénéité du sédiment blanc à l'endroit prévisible pour son apparition témoignait en fait d'une anomalie surtout signalée par un mélange de terres dans son comblement. Cette fouille à l'horizontale permit d'une autre manière de réaffirmer que le fossé périphérique fut creusé en fin de construction et aux dépens des accumulations sédimentaires, ce qui ne laisse évidemment pas d'intriguer, mais dont le sens pratique peut aisément se comprendre (il vaut mieux charger un emplacement accessible qu'une surface ceinturée par une excavation...).

Les passes suivantes donnèrent une meilleure vue du dessin du fossé, et de son comblement mêlant limon brun et cailloutis pulvérulent de granite, ainsi que la fin de la structure pierreuse désignée comme le muret d'enceinte du tertre. Dans l'angle nord-est du secteur de fouille, les assises de dalles sont parfaitement visibles, en fort pendage, mais encore disposées à l'aplomb du fossé ; leur appareillage s'interrompt brusquement et suit le retour donné par le fossé, sans pour autant se prolonger tout au long de la structure. C'est un phénomène semblable qui fut observé dans la tranchée sud, dans un secteur structurellement symétrique ; là, malgré un état de conservation bien plus dégradé, les dalles du muret plongent dans le fossé et s'interrompent avec l'échancrure. On remarque d'ailleurs qu'une ligne imaginaire reliant ces deux "retours" est loin de déterminer un angle droit

par rapport à l'axe du monument, comme on pourrait s'y attendre, ce qui nous amène de fait à lui rapprocher l'autre direction oblique et parallèle donnée par le dessin de la "façade" orientale. Une telle régularité n'est sans doute pas le fruit d'un simple hasard de construction...

Pour finir sur ce secteur ouvert à la recherche du limon blanc, on notera que le bord du fossé fut dégagé très en retrait de la bordure interne attendue, donnant cette impression d'un élargissement considérable de la structure. Il est vrai que cette différence de calibre nous était connue par la fouille de 1996 de l'angle nord-ouest ; on ajoutera pour moduler un peu ce contraste que le fossé fut décelé beaucoup plus haut qu'à l'habitude par le fait même d'une fouille soignée en décapage, qui plus est au contact du limon hydromorphe agissant comme couleur contrastante. Il n'empêche que l'évasement prononcé du fossé, dans cette partie arrière du tertre, est sans commune mesure avec celui reconnu dans les 2/3 avant, preuve en tout cas qu'il s'agit bien de comprendre deux phases de construction dans la réalisation d'ensemble, phases qui ne présument en rien d'un fort décalage chronologique.

E. LE DÉCAPAGE DE L'ANGLE NORD-OUEST (fig. 9)

À partir d'un calcul géométrique simple se fondant sur les alignements des parties de fossé et de muraille dégagées, l'angle supposé du tertre fut ponctuellement inscrit au sol dans une surface quadrangulaire élargie à 25 m², de sorte qu'une marge confortable laissait espérer un repérage plus aisé. Un décapage mécanique affecta les trente premiers centimètres et le reste fut mené à la main, le plus souvent à la truelle, pour déceler les changements de texture des sédiments. Aidés par la tranchée axiale de 1995 qui avait déjà permis d'identifier le passage du fossé, ce dernier apparut relativement vite par les couleurs sombres de son remplissage central alors que les bords aux contours imprécis ne donnaient plus l'image que nous conservions, en façade ou sur les flancs, d'une excavation rectiligne et assez profonde.

En plan, le fossé tourne bien de façon franche, à angle presque droit ; les limites, difficiles à trouver sans que des discontinuités ne viennent troubler la lecture d'ensemble, sont en fait, nous l'avons dit, tributaires d'un

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

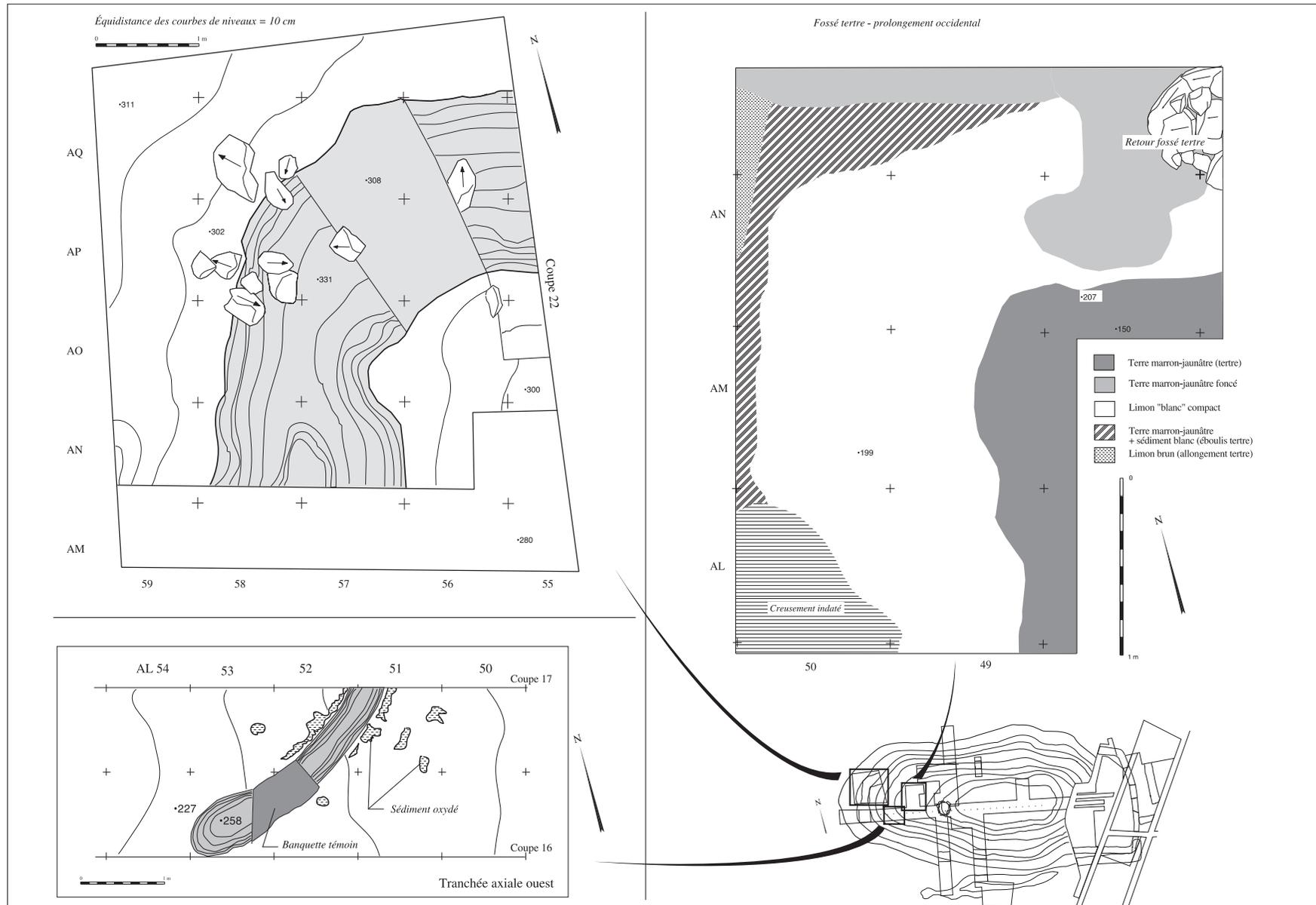


Fig. 9 : Secteur nord-ouest : microtopographie de l'angle N-O du fossé d'enceinte ; dégagement des différents sédiments décapés (cote 200) à l'angle N-O du tertre primaire.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

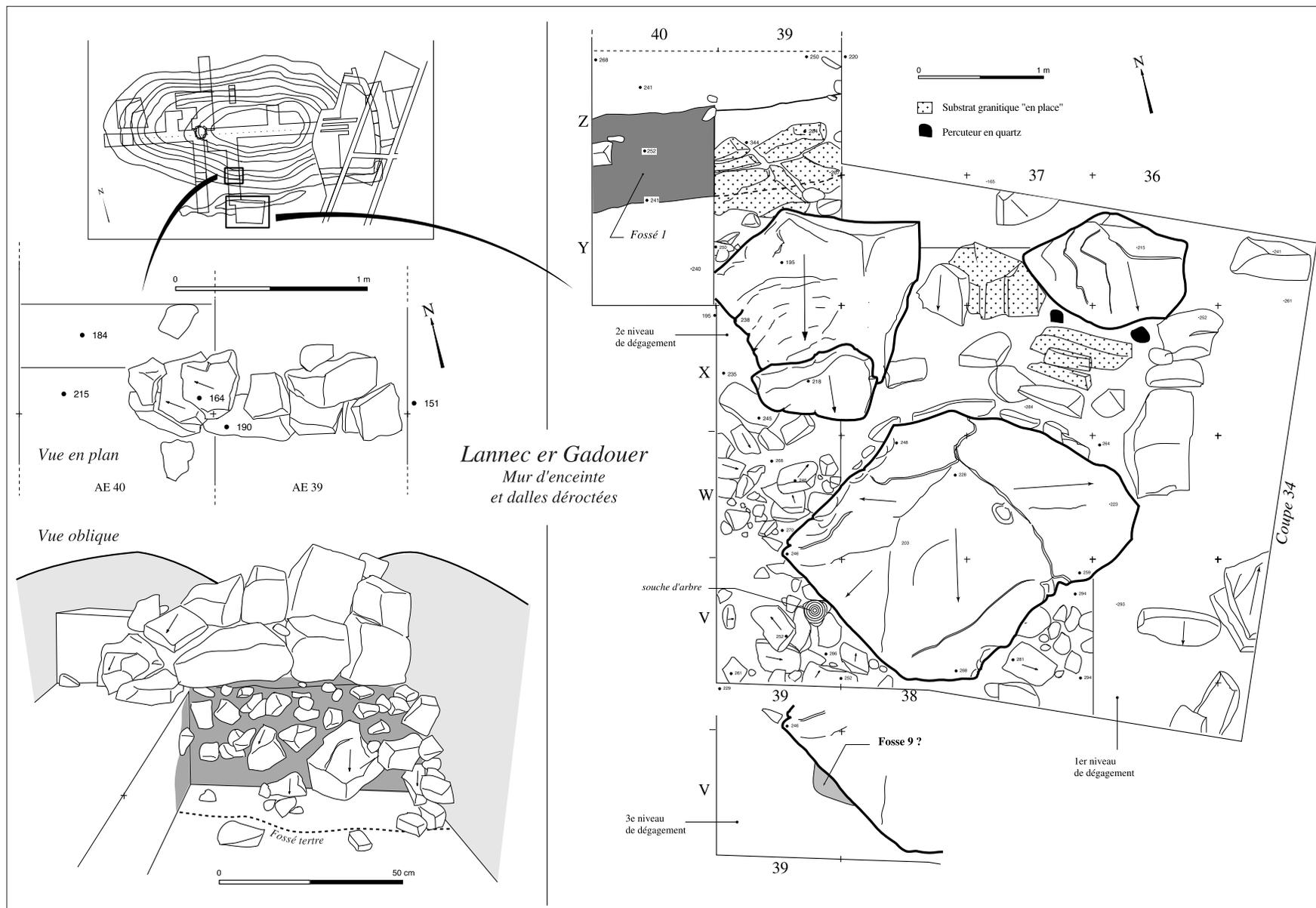


Fig. 10 : Décapage et relevés du secteur méridional extérieur au tertre ; relevé et vue oblique en perspective du muret d'enceinte à l'aplomb du fossé.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

évasement marqué – au contraire des zones jusqu'ici ouvertes – qui accentue les possibilités de mélange de terres au niveau des surfaces de contact. En coupe, on note une autre différence avec les contextes précédents : le creusement évite manifestement la roche plus ou moins tenace dès qu'elle est rencontrée, rendant alors une irrégularité qui tranche avec la morphologie régulière du fossé que nous connaissions jusque-là. En sorte que nous pouvons émettre l'hypothèse que cette partie arrière de la tranchée d'enceinte fut réalisée à un autre moment et qu'il serait en conséquence plausible de corréler la nature différente du fossé à l'arrière du tertre avec les retours observés précédemment à hauteur du caveau, et qu'enfin on puisse vérifier cette supposition en ouvrant des secteurs de fouilles aux endroits stratégiques. Nous aurions en définitive deux phases de creusement pour l'enceinte fossoyée, qu'il est donc possible de rapprocher des deux phases de remaniement du tertre.

Ajoutons que l'absence de pierres ne permet pas d'affirmer l'existence dans cette partie arrière d'une muraille comparable aux restes décrits par ailleurs. Quelques blocs sont présents dans le changement de direction ; dans les coupes, une pierre semble toujours bien placée à l'aplomb du fossé pour signaler peut-être une ancienne ligne de délimitation très symbolique.

F. LE DÉCAPAGE DU SECTEUR SUD (U-X/35-39) (fig. 10)

Ce secteur particulier retint notre attention dès 1994 en ceci qu'il présentait un bloc de bonnes dimensions (2,5 x 2,5 m) selon toute apparence détaché du substrat granitique. L'agrandissement qui suivit l'ouverture de la tranchée exploratoire adjacente devint une priorité pour l'entendement de cette partie du tertre, afin également de savoir si nous nous trouvions en présence d'un des menhirs couchés dont on parlait déjà au siècle dernier (*cf.* Historique) ; pour cette raison d'ailleurs, on trouvera dans le rapport d'expertise de 1994 la mention "menhir" pour qualifier ce bloc. Aujourd'hui, nous réserverons ce mot pour les quatre pierres couchées découvertes à proximité du tertre dont il est plus que probable qu'elles furent bien à l'origine des pierres dressées, comme d'ailleurs une majorité des dalles jonchant dans la continuité le secteur des alignements de Coët er Blei.

L'ensemble du travail fut effectué, là encore et dès la couche superficielle, de façon manuelle. La difficulté vint, au bout d'un certain temps, de pouvoir distinguer la pierre déroctée sous l'action de l'homme des autres blocs en position naturelle – bien qu'en apparence détachés du substrat. Cette indécision chronique vient de ce que les surfaces de météorisation du granite sont bien visibles et en position telle qu'elles prêtent le plus souvent à confusion puisqu'il semble que certaines dalles arrachées exposent encore la surface supérieure d'origine. On remarquera que cette forme d'interrogation n'est que depuis bien peu de temps intégrée au raisonnement des chercheurs archéologues (Sellier 1995), mais qu'elle s'avère primordiale. Bref, le démontage progressif des petits blocs parvint à éclaircir le secteur et l'on put bientôt identifier la roche-mère sans erreur possible, en affleurement à l'époque néolithique. Il est clair que cet affleurement fut exploité : les arêtes vives, plusieurs traces d'arrachement, des conchoïdes d'éclatement, les vasques d'érosion tronquées, de très nombreux éclats de quartz ainsi que de lourds percuteurs prouvent l'assertion.

Ce qu'il est en revanche difficile d'avancer, c'est la part, le volume, l'intensité de cette exploitation. D'une part en raison de la surface ouverte à la fouille (20 m²), insuffisante pour comprendre la totalité de l'espace en question ; d'autre part pour ne pas savoir discriminer ce qui est d'extraction strictement locale de ce qui pourrait être importé, ne serait-ce que sur une faible distance de quelques mètres. Ceci vaut, bien sûr, pour les plus grandes dalles de plusieurs tonnes, présentant tous les stigmates d'une exposition à l'air.

Rappelons enfin que cette partie déroctée est recouverte par le talus Castellec récent, lui-même bordant le fossé n° 1 dont il est difficile d'affirmer que le bénéfice de son creusement servit à l'édification du premier et lui fut suffisant, tant semble réduit son évidement actuel. On voit la difficulté de compréhension de cette zone dans laquelle se jouent quelques relations stratigraphiques mal comprises. On peut en effet avancer que les dalles extraites et bougées, le rocher mis à nu après un début d'exploitation, ont été enfouis sous un épisode sédimentaire postérieur à la constitution du tertre ; on pourrait tout aussi bien saisir le phénomène dans un mouvement synchronique en postulant que les dalles d'affleurement ont été sciemment occultées par le talus en question. Cela paraîtra sans doute étrange ; on verra

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

plus loin que le sondage effectué bien à l'extérieur de la zone d'étalement du monument incite à formuler ce type d'hypothèse... Dans le premier cas, on trouvera une réponse rationnelle en considérant l'extraction des dalles comme participant du chantier de construction de l'époque ; dans le second terme de l'alternative, on est en droit d'aborder le sujet par le biais d'une véritable phénoménologie de l'imagination tant il est vrai que les alignements de menhirs n'ont jusqu'ici été touchés que par des explications d'ordre fonctionnel...

Avant cela, poursuivons dans ce qui nous préoccupe. Si, en fin de compte, et bien que cela puisse paraître évident à la simple formulation, la part du rocher et des dalles flottantes a pu être faite sans ambiguïté, il n'en reste pas moins que d'autres éléments d'observations rendent le tout un peu plus compliqué. Ainsi, plusieurs pierres semblent ceinturer la dalle principale comme pour en caler ou en border étroitement le contour nord au point qu'on se demande ce qui a bien pu les maintenir dans cette position, sinon justement un contour de fosse ou une paroi en matière périssable. Dans la partie sud, alors qu'ici aucune pierre ne fut dégagée dans ce genre de position, c'est une tache au coloris très marqué dans l'organique qui attire l'attention ; il est probable que son auréole se poursuit sous la dalle ; sa profondeur est médiocre (10 cm au plus profond) et sa fonction irrésolue. Elle pose la question du soulèvement du monolithe. En effet, si l'arène granitique a bien été atteinte sur toute la surface ouverte, jusqu'aux limites mêmes de ce dernier, et à la réserve près du rocher émergeant, on ne peut affirmer qu'il ne recouvre pas de structure en creux. Car la disposition des éléments en place peut en effet laisser penser à une structure de la famille des "sépultures sous dalles". Nous avons fait le choix de ne pas toucher à l'ensemble, choix de stratégie de fouilles (problématique distincte de nos objectifs premiers) tout autant que financier (location d'un engin de levage). Il sera toujours loisible d'y revenir dans le futur.

Un dernier mot sur la coupe 34 (**fig. 23**) qui limite à l'est le décapage. On peut y voir de façon certaine, bien qu'elle soit de faible amplitude, une interruption inattendue n'apparaissant pas dans le remplissage dégagé en avant, sans doute à cause des amoncellements de pierres qui en ont troublé la lecture. Peut-être sommes-nous, là, confrontés à la présence d'une excavation semblable à celle que le sondage occidental dans le talus révélera par la suite. On remarquera par ailleurs qu'un pendage accentué marque un

certain nombre de dalles relevées à la droite de ce "fossé", à croire que ce phénomène procède d'un principe de causalité, mais sans que cela nous soit d'une aide déterminante dans l'interprétation des faits...

Pour conclure... ces ouvertures, on se reportera à la coupe 14, relevée dans une tranchée exploratoire sur ce versant méridional du tertre : simplement pour affirmer que le rocher affleurant ⁽⁵⁾ sous le talus, quel que soit son état d'altération, fut systématiquement arasé comme si l'on avait voulu obtenir une surface aplanie. La répétition d'un phénomène aussi paradoxal (détruire un relief pour en substituer un autre) exigera là encore une réflexion éloignée de nos habitudes actuelles.

G. LA "FAÇADE" DU MONUMENT

C'est de manière entièrement manuelle que nous nous sommes astreints à décapier en deux points la zone située en avant de l'extrémité orientale du tertre. Tout d'abord en poursuivant un secteur déjà ouvert au sud de la fosse n° 1, puis en agrandissant la zone fouillée au nord de celle-ci.

1. La fosse n° 3 (fig. 5)

De contour invisible les années précédentes, il aura fallu l'enlèvement d'une passe de 10 cm pour qu'une nouvelle structure en creux apparaisse au grand jour. Grossièrement circulaire, elle est néanmoins amputée d'une bonne part de son envergure par le creusement du fossé n° 3 daté du Castellec récent. Une autre tache de sédiment sombre organique empiète sur une partie de la fosse ; de forme circulaire, elle donne l'impression d'un trou de poteau, impression toutefois tempérée par la présence du fossé castellec qui nous invite à être assez prudents en la matière en envisageant une éventuelle extension de celui-ci aux dépens de celle-là. Quoi qu'il en soit, le fond de la fosse fut rapidement atteint et coïncida avec la découverte de plusieurs objets de nature identique à ceux recueillis dans la fosse voisine n° 1.

(5) Si l'on se fie aux mesures altimétriques.

Une première lame entière en silex issu d'un galet côtier côtoie un fragment de cristal de roche en partie éclaté ; un deuxième regroupement est composé d'une autre lame en beau silex blond et d'un galet allongé en roche indéterminée, mais non point locale ni même en ramassage sur le rivage voisin. À cela s'ajoute de manière fort indécise une tache allongée noirâtre qui laisse supposer un objet en matière périssable ; mais la présence de souches d'arbres au contact du comblement fertile du fossé castellic n'est pas là pour nous rassurer sur l'origine anthropique de cette trace fugace.

Par leur singularité, deux objets dégagés en surface du comblement supérieur (la profondeur conservée de la fosse n'excède cependant pas les 25 cm) pourraient appartenir aux dépôts généraux de la "tombe" (un éclat d'opale résinite et un second prisme de quartz hyalin aux surfaces érodées) ; n'étant pas disposés sur le fond de la fosse, nous les mentionnons sous toute réserve. Deux nodules ferrugineux proviennent également de ce niveau, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit bien d'un apport volontaire.

2. La fosse n° 4

En nous attachant à décaper avec soin un secteur encore "intact" sous la couche des destructions dues au remembrement, nous espérions pouvoir repérer de nouvelles fosses le plus haut possible dans la stratigraphie. Ce fut en grande partie le cas au nord de la fosse n° 1 où une tache allongée de limons plus bruns, semblables aux remplissages des autres fosses découvertes, laissait présager de meilleures observations. Malheureusement, il est fort à parier que cette structure aux limites informes et à la topographie tourmentée ne puisse renvoyer avec certitude à l'une ou l'autre des fosses jusqu'ici fouillées ; rien n'y fut recueilli et la connaissance de sa destination reste en suspens. Par contre, dans le même secteur exploré, le fossé n° 3 se révélait nettement dans le prolongement du tronçon déjà inventorié ; son remplissage, peu disert sur le plan du mobilier hormis les quelques indices habituels attribués au Castellic, évoque sans ambiguïté une dynamique sédimentaire très organique accompagnée d'épisodes hydromorphes accentués, ce qui n'étonne pas dans cet actuel biotope marécageux qui pourrait finalement ne pas être très éloigné des conditions environnementales de l'époque. Le fossé du tertre, quant à lui, fut bien suivi sans surprise jusqu'à la tranchée de drainage du remembrement qui en a détruit une bonne part.

3. Un fragment de dalle piquetée

C'est dans la masse des pierres justement dégagées par la fouille du secteur de la fosse n° 3, masse de pierres formant éboulis d'une muraille appareillée à l'aplomb du fossé d'enceinte, qu'une dalle retint notre attention par le bel état de ses surfaces, incontestablement piquetées et en bon état de conservation ; sans doute représente-t-elle le fragment d'une dalle plus imposante. Ce fait doit nous remettre en mémoire cet autre fragment de dalle découvert en 1993, travaillé et marqué de trois cupules, recueilli après le passage des engins de terrassement et qui pourrait bien avoir servi en réemploi dans l'édification de la muraille d'enceinte du tertre.

H. LE CAVEAU PRINCIPAL (fig. 11, 12 et planche couleur)

À la jonction des deux décapages menés sur les flancs du tertre et dès que la couche humifère fut enlevée, une structure élaborée bien différente de celles déjà repérées dans le corps du monument émergea du milieu. Afin de conserver le plus longtemps possible les références stratigraphiques au niveau de la sépulture, deux banquettes étroites furent matérialisées et entretenues, l'ensemble du secteur étant aménagé sous une couverture en toile protégeant la fouille du soleil, de l'évaporation et des averses. On enleva les sédiments par passes successives de 2 à 3 cm en établissant un relevé photographique systématique autorisant, après un passage par l'ordinateur, un tirage des clichés sur imprimante. Le cahier de fouilles consiste ainsi en feuilles impressionnées illustrant le travail en cours, annotées des renseignements habituels (altitudes, objets déplacés, commentaires divers...) ; le but ultime reste cependant une restitution graphique des structures à partir des clichés numériques redressés par un logiciel adéquat (*Aérophoto*), puis importés dans *Adobe Illustrator* pour obtenir un graphisme de qualité. Le gain de temps fut considérable malgré l'aspect expérimental du processus.

La complexité des sédimentations et des phases de construction ne permit pas d'être en tout point affirmatif en fin de campagne 1995. On put néanmoins à partir de ce moment-là avancer plusieurs faits, même si certains demandaient à être confirmés dans les deux années suivantes.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

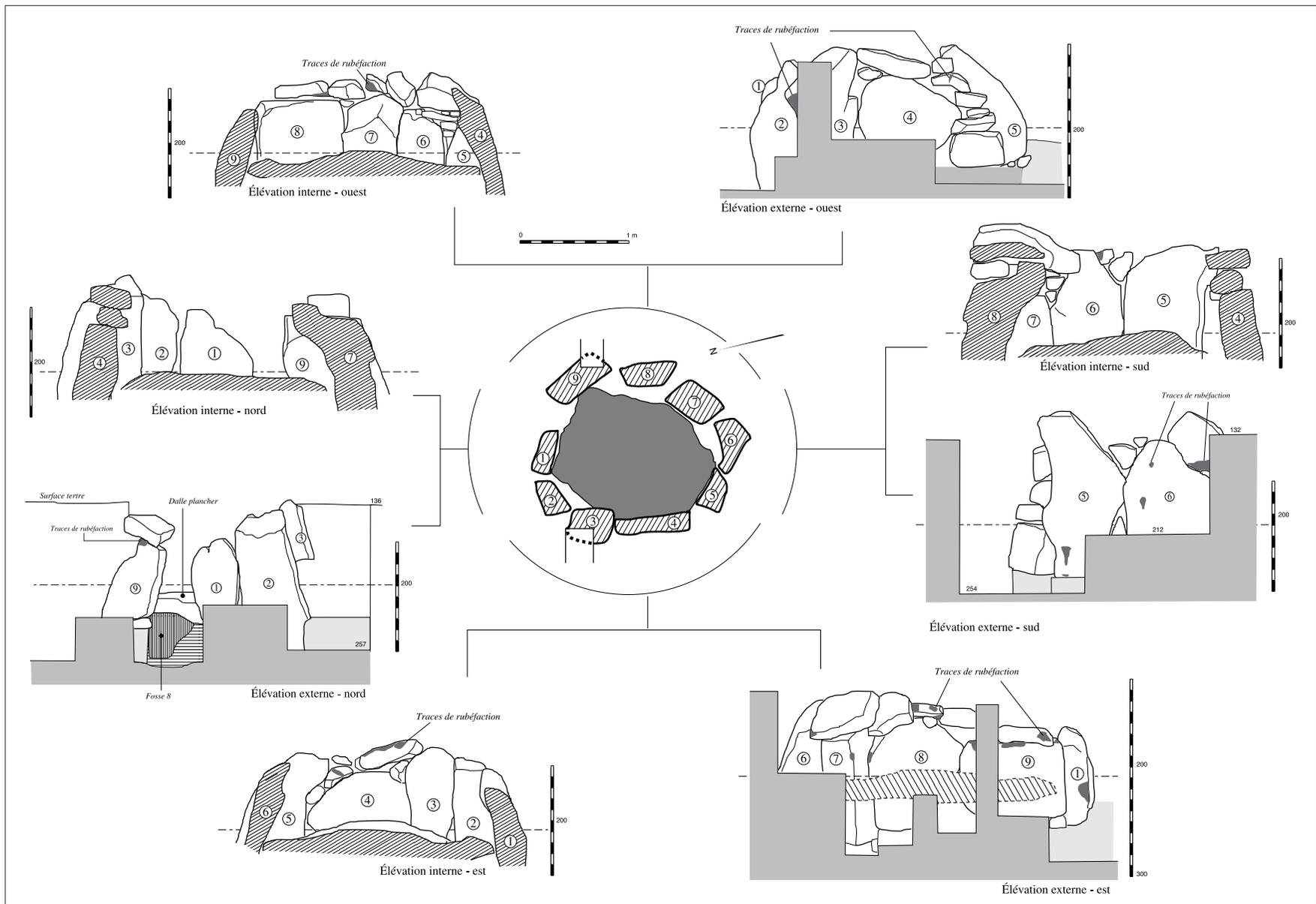


Fig. 11 : Élévations du caveau.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

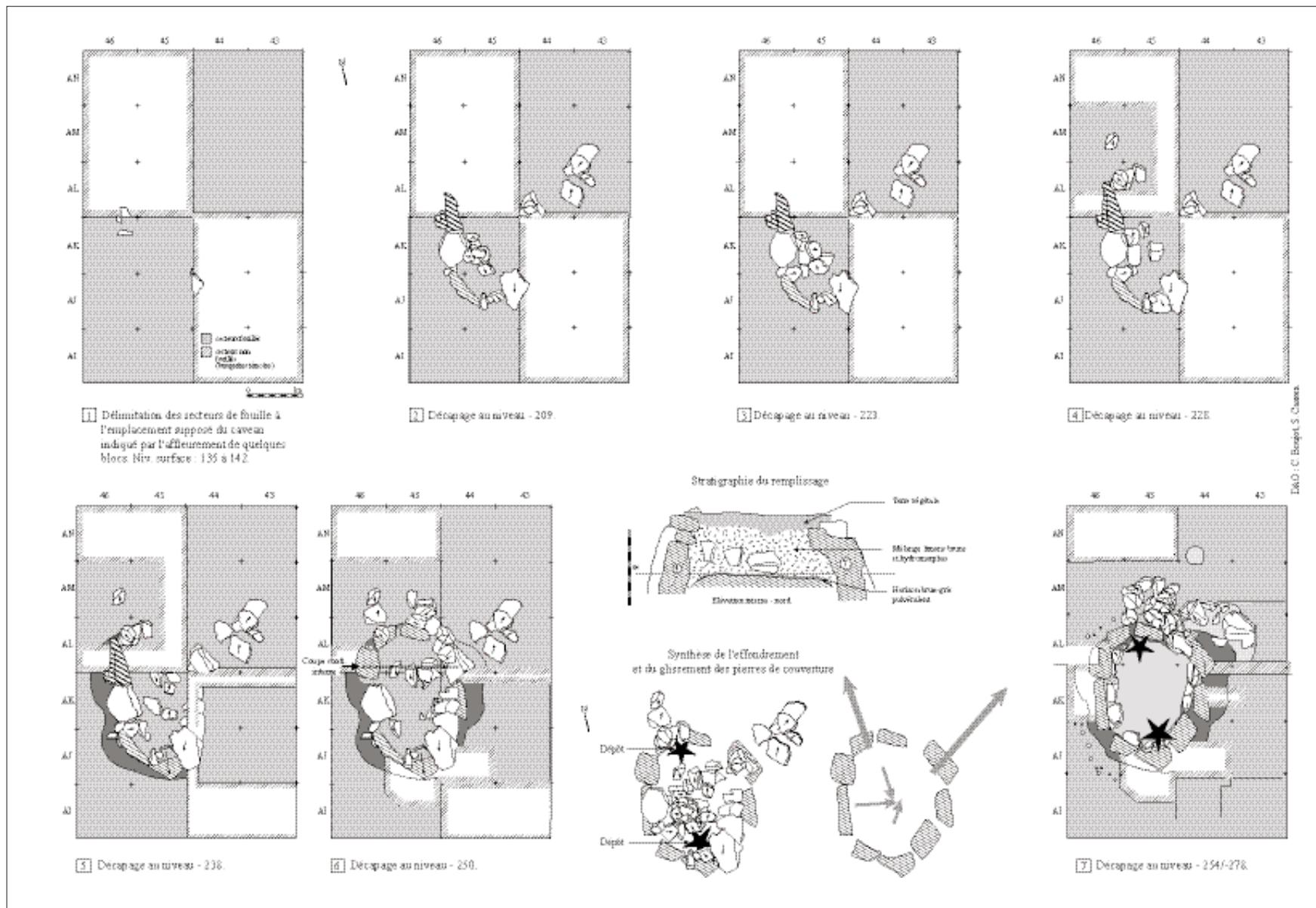


Fig. 11b : Niveaux de décapage et relevés des structures apparentes à l'aplomb du caveau.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

Le caveau est construit au moyen de dalles en granite systématiquement inclinées vers l'intérieur et appuyées sur un grand bloc servant de plancher rocheux ; ce dallage, dont l'horizontalité est rattrapée par quelques pierres dans les zones en dépression, est situé au niveau du paléosol environnant. Il s'avère cependant que la tombe dans son ensemble fut construite au sein d'une grande fosse (dont une part des déblais est encore visible sur la coupe 21) et que 50 cm de limons mêlés de petits fragments de granite altéré "soutiennent" le dallage.

Au sommet des piliers de la bordure nord-est, d'autres dalles de moindre importance subsistent, disposées en écailles évoquant le départ d'un encorbellement au-dessus de l'espace funéraire ; plusieurs d'entre elles conservent des traces de chauffe antérieures à leur incorporation dans l'architecture du tombeau (6). Tous les orthostates, à l'exception d'un spécimen à peine dégrossi et présentant de nombreuses aspérités sur sa surface interne – curieusement placé au niveau du dépôt mobilier principal – laissent entrevoir des signes évidents de chocs et de piquetage (la roche est écaillée par percussion directe oblique au moyen d'un galet de quartz).

À l'intérieur du sépulcre, le comblement sédimentaire ainsi que l'effondrement de dalles et moellons témoignent d'un comblement sans aucune reprise, creusement, violation ; ces blocs ont été numérotés et replacés à l'intérieur en fin de campagne lors de l'ensevelissement du chantier sous du sable protecteur. Le volume total de pierre ne suffit pourtant pas à élever une voûte complète ; faut-il envisager la participation d'une charpente en bois ? On note la présence de cristaux de quartz dispersés dans les couches superficielles et d'un galet en fibrolite. Il faudra par la suite attendre la fouille des niveaux inférieurs pour découvrir de nouveaux objets archéologiques, aucun vestige osseux n'ayant pu être distingué malgré tous les soins apportés à leur reconnaissance.

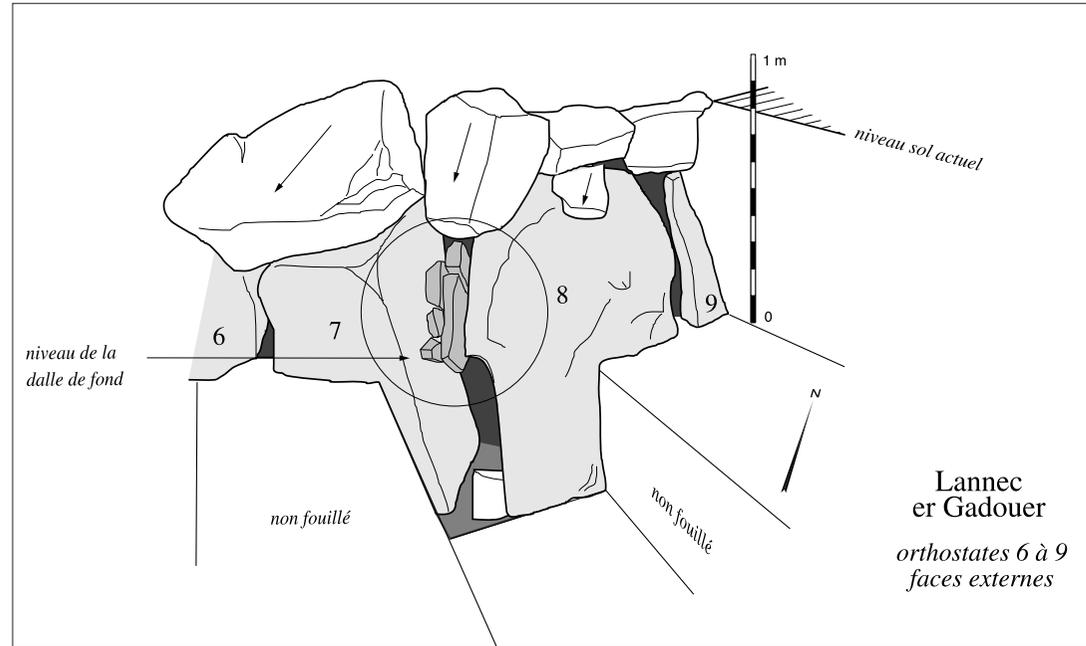


Fig. 12 : Face externe orientale du caveau. Échancrure et calage soigné entre deux orthostates au-dessus du niveau du plancher.

Le dépôt funéraire est partagé en deux lots diamétralement opposés : le dépôt principal, constitué d'une céramique, d'une lame de hache en fibrolite, d'une pendeloque en jaspe, d'une perle en lignite et d'un gros perçoir en quartz se situe à l'aplomb de la dalle brute de forme, au sud de la tombe ; le dépôt secondaire, vers "l'entrée", se résume à un cristal de roche roulé par l'océan (points d'impacts caractéristiques en forme de "coups d'ongle" sur les surfaces) et à une lame en quartz hyalin entamée à son extrémité proximale par un début de perforation. Dans la partie sud, près de

(6) Miln dès 1884 remarquait que les pierres utilisées pour construire les deux caveaux du tertre de Mané Pochat er Uieu (Carnac) étaient rougies par l'action du feu, la couverture en encorbellement dégageant une hauteur de voûte de 0,8 m. Le phénomène de chauffe sera aussi noté pour les dalles du coffre au sein du premier tertre de Mané Clud er Yer (ou Lann Granvillarec) et encore dans la sépulture axiale du tertre de Mané Ty Ec.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

la céramique entière mise au jour, une pierre formant dallage, posée dans une irrégularité du plancher rocheux, est marquée d'une crose, à peine lisible malgré la fraîcheur du piquetage ; à son contact, l'orthostate incliné conserve lui-aussi une gravure de "crose", mais en réalité naturelle et seulement rehaussée de coups de piquetage au point qu'on peut se demander s'il faut réellement y attribuer une attention autre que l'analogie formelle, peut-être accidentelle. Toutes les anfractuosités décelées entre ces piliers et le grand dallage monolithique furent comblées par des pierres ; l'ensemble est alors rendu hermétiquement clos. Ceci vaut également pour les parties externes de l'armature mégalithique où l'on peut noter de soigneux colmatages des intervalles entre orthostates. Mais on remarque avec intérêt qu'une cavité est laissée entièrement libre entre les parties inférieures de deux d'entre eux bien qu'un calage agencé avec soin obture la partie supérieure. Cette ligne de partage entre ces deux agencements opposés, située à mi-hauteur des piliers, correspond, en outre, à la présence à l'intérieur de la structure de la seule et unique dalle formant plancher "suspendu" à mi-hauteur du caveau (**fig. 12**). Notons enfin qu'une pellicule carbonneuse compacte et ponctuelle (100 cm²) sur la dalle de fond a livré au tamisage à l'eau plusieurs semences carbonisées (céréales).

Dans la zone nord de discontinuité entre les orthostates formant paroi, un véritable blocage externe a formé une excroissance courbe en partie démontée par la fouille. Cet enlèvement partiel permit à l'époque de comprendre les relations stratigraphiques au niveau de cette "entrée" ; les blocs amoncelés face à l'interruption en question reposent sur des limons gris et blancs passant sous la dalle de plancher, les arénites n'apparaissant que 50 cm plus bas.

Fouille sous le pavage (fig. 24)

L'extension de la zone de fouille menée en 1996 en avant de l'interruption entre les dalles de paroi du caveau a facilité l'accès à sa partie souterraine. Ce dégagement fut l'occasion de revenir sur le blocage édifié devant "l'ouverture" et sur la fosse sous-jacente reconnue en 1995, et signalée par des pierres au pendage distinct de celui des pierres du blocage.

S'appuyant sur l'orthostate n° 1, la préparation d'une coupe stratigraphique effectuée au travers de cet amoncellement de blocs devait amener la découverte de deux fragments de "planches" carbonisées coincés sous la base de l'amoncellement des pierres. La plus longue mesure près de 60 cm sur 20 cm de large pour une épaisseur de 10 à 15 mm ; il semble que les incurvations concaves observées plaident davantage en faveur d'une déformation provoquée par le poids des pierres. La plus grande longueur est orientée vers l'interruption située dans la circonférence du caveau. On peut honnêtement se demander si la tranchée descendue en 1995 à ce niveau de profondeur n'aurait pas détruit d'autres témoignages aussi fragiles – malgré l'observation faite de plusieurs lits de charbons interprétés à l'époque comme des zonations du remplissage... Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute qu'un aménagement en bois (de type plancher) a précédé la zone de discontinuité (ou d'ouverture) des orthostates, sous le niveau du sol, peut-être pour en constituer un accès transitoire.

Cette même fouille en avant de la partie nord du caveau permit d'assurer que l'orthostate n° 9, plus court que les autres, repose partiellement sur le comblement de la fosse n° 6, bien antérieure donc au sépulcre et non pas contemporaine et participant à sa construction. Une pierre en fort pendage sur le bord de la fosse se révéla d'ailleurs être une meule dormante en granite. Notons au passage que la fosse 6, archéologiquement stérile mais non pas fouillée dans la totalité de son comblement conservé, est recouverte (coupe 20 ; **fig. 20**) d'une masse terreuse, elle-même recoupée par la fosse 7 d'implantation du sépulcre.

L'accès latéral du tombeau ainsi facilité, la fouille des sédiments sous-jacents à la dalle de pavage put commencer. Très vite, à l'aplomb du bord de la dalle massive, une première lame de hache polie apparut par son talon ; une seconde, sous la précédente, se présenta par son tranchant ; une dernière, encore plus bas, révéla un talon quadrangulaire et une roche reconnaissable entre toutes, la fibrolite morbihannaise originaire de Port Navalo. Les trois spécimens sont englobés dans un sédiment facilement identifiable par son aspect gris et blanc, doux et onctueux, mélange de limons hydromorphes et de terres cendreuses.

Il est vrai que ce remplissage d'une fosse parfaitement lisible en coupe n'est pas le résultat d'une action brève et homogène, mais celui d'un apport

différencié dont il est difficile de rythmer la période. Il semble en tous les cas que la manière d'interpréter la position des trois lames, dans le peu d'espace qui a pu être observé, est dépendante d'une meilleure compréhension de la dynamique du remplissage ; en d'autres termes, le litage manifeste que donne à voir la coupe de la fosse sous-jacente au plancher doit-il être corrélé avec un dépôt successif des haches ? L'inconnue d'une telle équation demeure la durée de l'opération : durée brève s'il y a action volontaire de remplissage, par apports successifs de terres simultanément au dépôt des objets, avant la condamnation par la dalle de pavage ; longue durée si le comblement est le résultat d'infiltrations lentes, en espace vide, des terres hydromorphes qui enserrant le caveau. Dans ce dernier cas, on comprend qu'il faille déconnecter l'histoire des haches de celle du remplissage. En conséquence, la position des haches ne pourrait alors s'expliquer que par un aménagement en matière périssable qui les aurait soutenues à des hauteurs différentes, ce qui expliquerait l'effet de paroi évident au niveau de leurs bords qui sont disposés, au millimètre près, sur une ligne verticale passant par la tranche de la dalle supérieure de plancher. On ajoutera à ces premières remarques qu'une auréole brune entoure chaque lame comme si ce témoignage d'une matière organique disparue renvoyait à un possible emmanchement ; les tranchants largement ébréchés des spécimens contrastent d'ailleurs avec l'impeccable régularité de la hache du dépôt sus-jacent et plaident en faveur de véritables objets fonctionnels ayant largement servi, voire volontairement détruits au niveau de leurs parties actives.

La fouille, limitée à 50 cm de profondeur sous la dalle de granite durant la campagne 1996, fut étendue en 1997 suivant un certain nombre d'indications données par des sondes plastiques. Ces dernières, poussées à l'horizontale dans les espaces disponibles entre chaque orthostate, ont seulement pu nous permettre d'établir grossièrement la nature des sédimentations sous le plancher, car aucun crédit supplémentaire n'était affecté au chantier. L'octroi de ce crédit aurait pu nous laisser la liberté de soulever celle-là pour en fouiller les strates inférieures, car cela exigeait, on le sait, un démontage très coûteux et complet de la structure funéraire (et donc un remontage après prises d'empreintes que seuls des professionnels pouvaient mener à bien).

Après avoir acquis la conviction que le même sédiment gris mélangé se prolongeait sur le côté des orthostates n° 9 à 7, la fouille sous-jacente fut

poursuivie en 1997, en reculant tout d'abord la coupe de 1996 (coupe 36 ; **fig. 24**), puis en insistant sur la fosse où furent découvertes les lames de haches. Plusieurs relevés photographiques ont tous révélé le même détail : les bords de cette fosse sont marqués d'un liseré sombre alors que le comblement est continuellement gris-blanchâtre, comme résultant d'un mélange des limons hydromorphes entourant cette partie du caveau. Le calibre de cette fosse semble être conservé tout au long de son dégagement, c'est-à-dire sur la partie latérale du caveau comme nous l'avait signalé la série des sondages ponctuels à la tarière, jusqu'à atteindre la curieuse échancrure basse déjà notée sur le flanc est du caveau – ce qui ne semble pas fortuit. Ses dimensions sont à peu près les suivantes : 1,60 x 0,40 m. Aucun autre objet comparable au dépôt antérieur ne fut découvert. Quoi qu'il en soit, une première interprétation vient à l'esprit pour qualifier ce que contenait cette "fosse" : celle du cercueil en matière périssable. Conséquemment, cette fosse n'en serait pas vraiment une, mais résulterait plutôt de la substitution progressive d'un contenant en bois, enfoui dans la masse sédimentaire, par un sédiment d'infiltration à dominante hydromorphe comme en sont recouverts les orthostates orientaux.

I. LE SONDAGE EXTERNE SUR LE TALUS (fig. 13)

À l'endroit où, à une vingtaine de mètres au sud-ouest du tertre, le talus semble comme entouré de menhirs couchés, une tranchée permit en 1997 de sonder le relief en question, dégageant ainsi de nouvelles structures.

Sous le talus lui-même, et contrairement à ce que nous attendions au vu de l'expérience acquise dans les secteurs X-Y/45-46 et Y-Z/39-40, c'est un affleurement de granite qui tapisse la partie centrale de la surface ouverte. La masse arrondie du rocher est divisée par des diaclases profondes et remarquablement intéressantes puisque, en effet, la fente principale de leur orientation se trouve exactement dans l'alignement donné par la direction du talus. Au sud de l'affleurement et à son contact, le contraste des sédiments lors du décapage révéla une partie creusée tout au long de la roche ; peu profonde, on y trouve des éclats de quartz issus de percuteurs témoignant d'un début d'exploitation du granite, ou une simple mise en forme de l'affleurement. Cela dit, les dalles furent à un certain moment

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

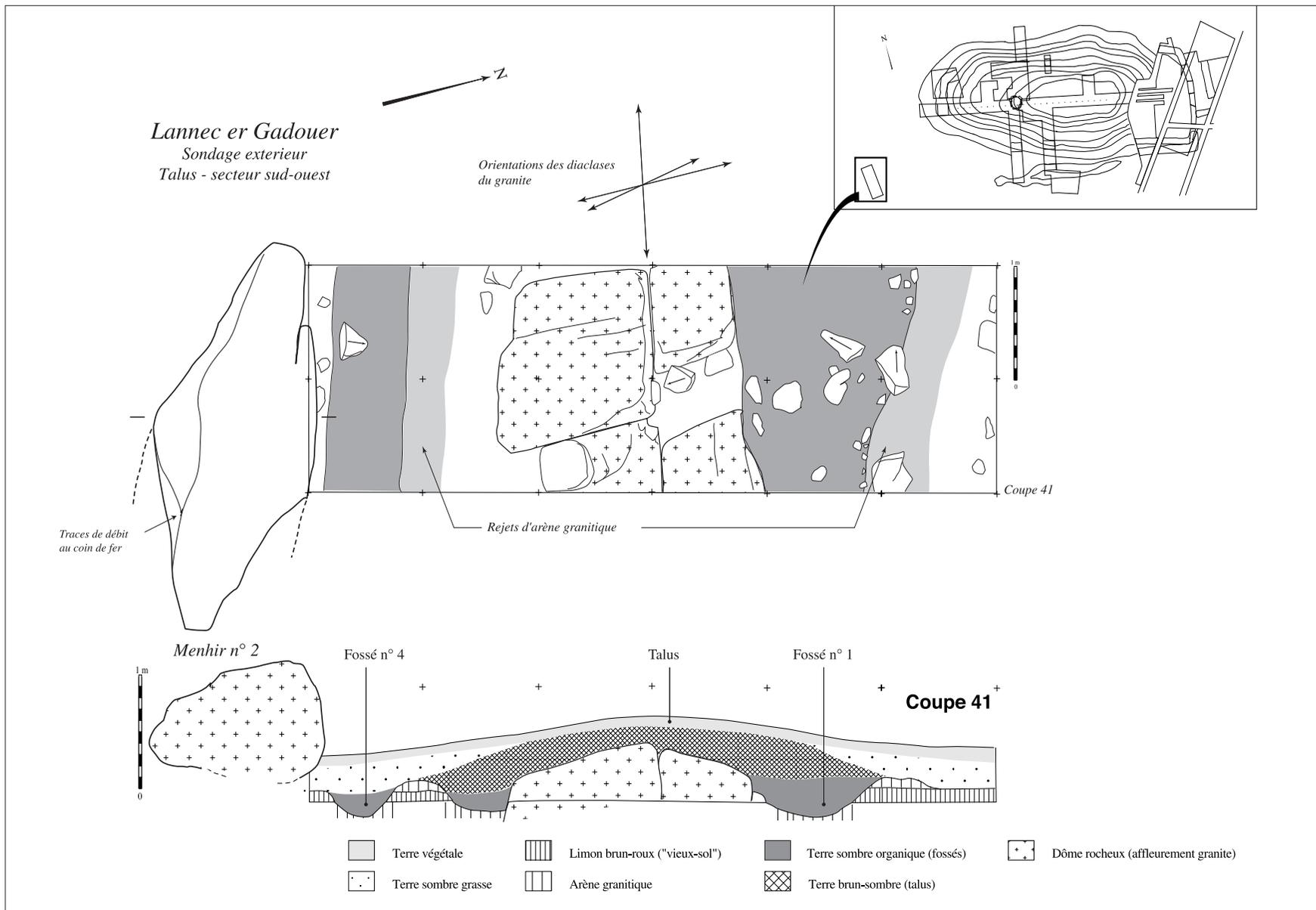


Fig. 13 : Décapage du sondage sur talus ; coupe 41.

dénudées et mises en exergue par cette dépression, avant que l'ensemble ne soit recouvert par des sédiments.

Dans cette partie sud, mais aussi au nord de l'affleurement, deux fossés sans profondeur furent à leur tour identifiés par leur comblement organique et très sombre contrastant sur le fond arénisé jaunâtre. Alors que le fossé nord ou fossé n° 1 était attendu, suivant en cela ce qui était observé dans les autres parties du chantier, le fossé sud ou fossé n° 4 nous obligea à poser la question de son prolongement en façade du tertre ou encore sur le flanc du monument, là où il aurait pu nous échapper. Il est pourtant possible d'affirmer, après reprise de la coupe du fossé de drainage de l'ONF dans le secteur X-Y/24-25, qu'aucun fossé n'est à cet endroit perceptible, non plus que dans le secteur U-V/36-39, à moins de considérer la dépression visible en coupe 34 comme un ultime témoignage de celui-ci, invisible par ailleurs au décapage dans un environnement très pierreux. Quoiqu'il en soit, le calibre de cette excavation est si peu important que son étroitesse nous fit bientôt penser à une tranchée de palissade ; cette hypothèse semble corroborée par l'observation de plusieurs taches noires alignées, identifiables de haut en bas du comblement, pouvant témoigner de l'empreinte de pieux en bois. Le fossé nord, quant à lui, est encore moins profond et entame à peine le rocher sous-jacent plus décomposé, mais qui a dû offrir une résistance inhabituelle qui peut expliquer cette absence de profondeur en cet endroit du site.

Quelques tessons découverts dans les remplissages confirment à nouveau l'âge Néolithique moyen II de ces structures, même si cette fois aucun "décor" castellic ne fut découvert.

Ce sondage eut également pour mérite de dégager la partie enfouie du menhir n° 2, menhir qui présente par ailleurs des entailles d'exploitation de carriers du début du siècle ou de la fin du siècle dernier. Or cette partie enfouie, et donc préservée, laisse deviner de très démonstratifs stigmates de la mise en forme du monolithe, éclats d'épannelure qu'il est rare d'observer aussi finement tant est "rapide" et destructrice la météorisation du granite dans ces régions.

Un dernier mot sur ce sondage : il est certain que nous ne pouvions laisser ces quelques résultats en suspens sans poursuivre la prospection en

direction des alignements de Coët er Blei. Malgré une couverture végétale très handicapante, le relief du talus fut prolongé en "visuel" jusqu'aux premières lignes de menhirs, et là, profitant d'une lande plus clairsemée du fait des piétinements des visiteurs, il apparut évident que ce talus bordait une des lignes latérales de ces alignements, sur toute sa longueur, de surcroît marqué par plusieurs dalles couchées sur ses flancs, à peine visibles tant le relief est ici imperceptible. En conséquence, il ne fait à nos yeux plus de doute que le talus castellic et les fossés afférents sont partie intégrante d'un système bien plus complexe comprenant les spectaculaires alignements de menhirs de Coët er Blei dont on a écrit et répété pendant plus d'un siècle sans vraiment le vérifier qu'ils seraient une des extrémités des autres alignements non moins fameux de Kerzhero, dans le bourg d'Erdeven.

VIII. LA SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

Stratigraphies de construction, stratigraphies verticales, le site de Lannec er Gadouer permet au terme de ces années d'enquêtes, grâce à des recoupements et des superpositions d'unités lithologiques bien individualisées, de faire se succéder quelques grandes phases historiques d'occupation, que l'on peut grossièrement situer entre la fin du VI^e et la fin du IV^e millénaire av. J.-C.

1 - L'étape la plus ancienne est très certainement illustrée par les fosses découvertes en façade (n° 1, 3, 4), initialement prises sous les éboulis du tertre. L'ensemble clos de la fosse n° 1 réunissant des lames et des armatures microlithiques – dont une pointe de Sonchamp – renvoie à l'ensemble du Mésolithique final mieux connu sur le Bassin ligérien, pour ne pas citer la partie occidentale du bassin de Paris. La question posée est celle de l'appartenance chrono-culturelle : contemporanéité avec le Téviécien finissant ou étape intermédiaire entre ce complexe et le "Néolithique" le plus ancien des définitions traditionnelles ?

2 - Le second ensemble des fosses sous-jacentes au monument (n° 2, 5, 6), que nous envisageons un temps comme contemporaines des précédentes, illustre probablement une seconde étape chronologique. Les fosses sont couvertes de dalles de granite affaissées à l'intérieur des cavités alors que

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

leurs homologues précédentes n'en contenaient aucune, et les objets déposés ont évolué dans un espace vide et non pas colmaté comme c'était le cas en façade. Ceci est corroboré par l'infiltration du limon blanc du tertre dans la fosse 2. En l'absence de données complémentaires et compte tenu des difficultés d'interpréter ces différences comme deux aspects fonctionnels au sein d'une nécropole, nous préférons y voir, pour l'instant, le reflet d'un trait évolutif des manières d'inhumation.

On ne sait encore avec certitude si les dalles adjacentes recouvertes par le tertre, dont deux d'entre elles étaient encore dressées, sont contemporaines de cette ambiance Mésolithique final/Néolithique ancien, partie intégrante d'une éventuelle structuration de l'espace funéraire (pour ne pas parler de stèles...), ou s'il s'agit plus prosaïquement – mais nous n'y accordons qu'un moindre crédit – de dalles apportées en vue de la constitution du caveau et abandonnées là... Quoi qu'il en soit, c'est probablement à cet épisode historique que se rattache aussi la masse terreuse brune recouvrant au moins la fosse 6 ; s'agit-il d'un premier tertre très affaissé et bien altéré par la construction suivante ?

3 - À proximité de ces fosses, à la couverture encore visible, sont abandonnés des lots de céramiques du Castellec ancien. Si tout le paléosol a livré, sur l'ensemble des zones ouvertes à la fouille, un nombre significatif de céramiques attribuées à cette même tradition, seule la région qui sera celle choisie pour implanter le caveau mégalithique révélera une telle concentration de vases, en relative connexion, décorés des signes castellec caractéristiques. Soit on y verra un dépôt de fondation, dans toute l'acception extensive du terme, soit il s'agit banalement des restes des constructeurs du monument, restes témoignant d'activités domestiques ; dans ce dernier cas, on peut déconnecter ces restes de la période de construction proprement dite ou bien au contraire y voir encore l'image d'une occupation du sol au moment même des premiers travaux d'aménagement. La contemporanéité de ces vestiges avec le tertre recouvrant la fosse 6 semble indécidable ; il n'est pas sûr qu'une lecture stratigraphique affinée puisse nous aider à trancher, tant les mouvements centimétriques des objets en terrain limoneux sont connus, et singulièrement dans les paléosols comme à Locmariaquer (Table des Marchand) et la Trinité-sur-Mer (Kerdual) où le niveau archéologique sous-jacent couvre 25 cm de profondeur avec du mobilier sur toute sa puissance...

4 - Un demi-cercle de pieux en bois, ouvert à l'est, marque enfin très exactement au sol la future emprise du caveau ; il y a loin de croire qu'une telle coïncidence est le seul fruit du hasard. Cette superstructure est mêlée et ceinte d'une mince couche d'ocre, mais en fin de compte la destination de son agencement reste conjecturale.

5 - Un second tertre est construit (étant entendu qu'il s'agit bien du premier à être vraiment en rapport avec le caveau principal) dont il est difficile d'apprécier la hauteur tant la compaction des sédiments a pu jouer au cours des âges, sédiments eux-mêmes sujets dans un premier temps à une phase "d'expansivité" bien connue (dans un rapport physique qui permettrait quelques calculs simples pour restituer un volume initial) dès lors qu'on les extrait du sol naturel. Ce tertre avait-il pour fonction de recouvrir les fosses 2 à 6 ? On peut en douter dans la mesure où il semble établi, au moins pour la fosse 5, que l'apport des sédiments s'est fait sur des structures effondrées ou que la manutention même a provoqué ce bouleversement observé en fouilles.

6 - Le caveau mégalithique est implanté dans une fosse de fondation creusée dans le tertre en question, ou encore au creux d'une dépression laissée libre dans la masse des sédiments (par un clayonnage ?) pour, peut-être, faciliter l'implantation des orthostates au pied desquels, à la différence de toutes les tombes à couloir régionales implantées à la surface du sol, ne figure aucun calage, ceci pouvant expliquer cela. La question à démêler est celle de la structure 8 reconnue sous la dalle de plancher : s'agit-il de l'implantation préalable d'un contenant en matière périssable au sein de cette grande fosse ? Le tout étant recouvert par la dalle en granite sur les bords de laquelle seront finalement rabattus les orthostates ?

7 - Le second épisode sédimentaire "monumental" finit d'englober la masse du caveau, mais avec un apport de limons hydromorphes directement au contact de son versant oriental, en s'opposant *de facto* par moitié (et par la pensée...) à l'épandage d'ocre sur le sol d'assise à l'ouest. Ce limon hydromorphe est également ajouté sur le pourtour du tertre primitif et semble faire fonction de masse bordière de contention ou/et participer d'un rite particulier lié à la nature et à l'origine de ces terres. Le dessin en plan de cet apport différencié marque sa fermeture à "l'arrière" de la tombe, dans la partie occidentale du tertre.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

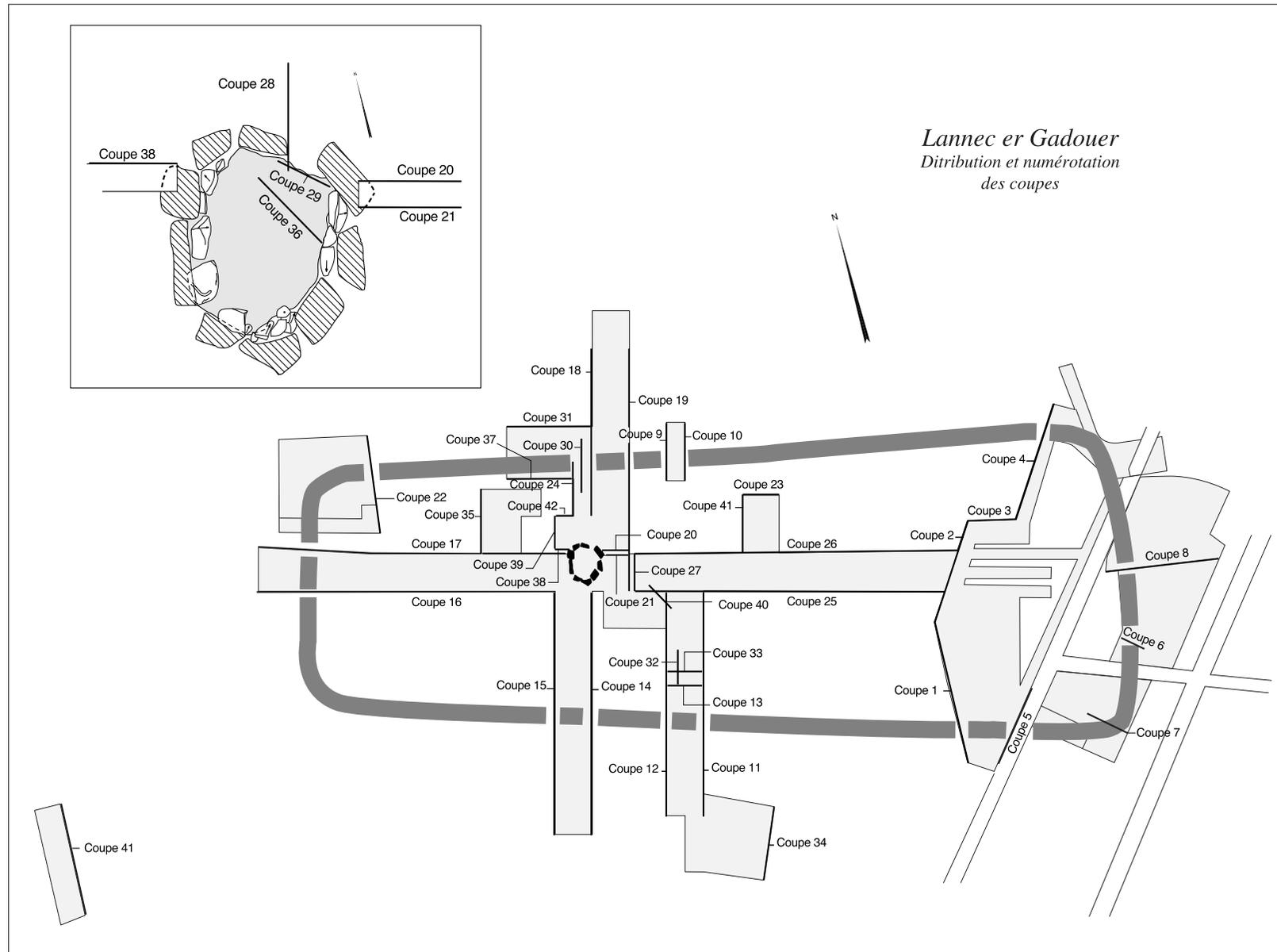


Fig. 14 : Distribution et numérotation des coupes stratigraphiques.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

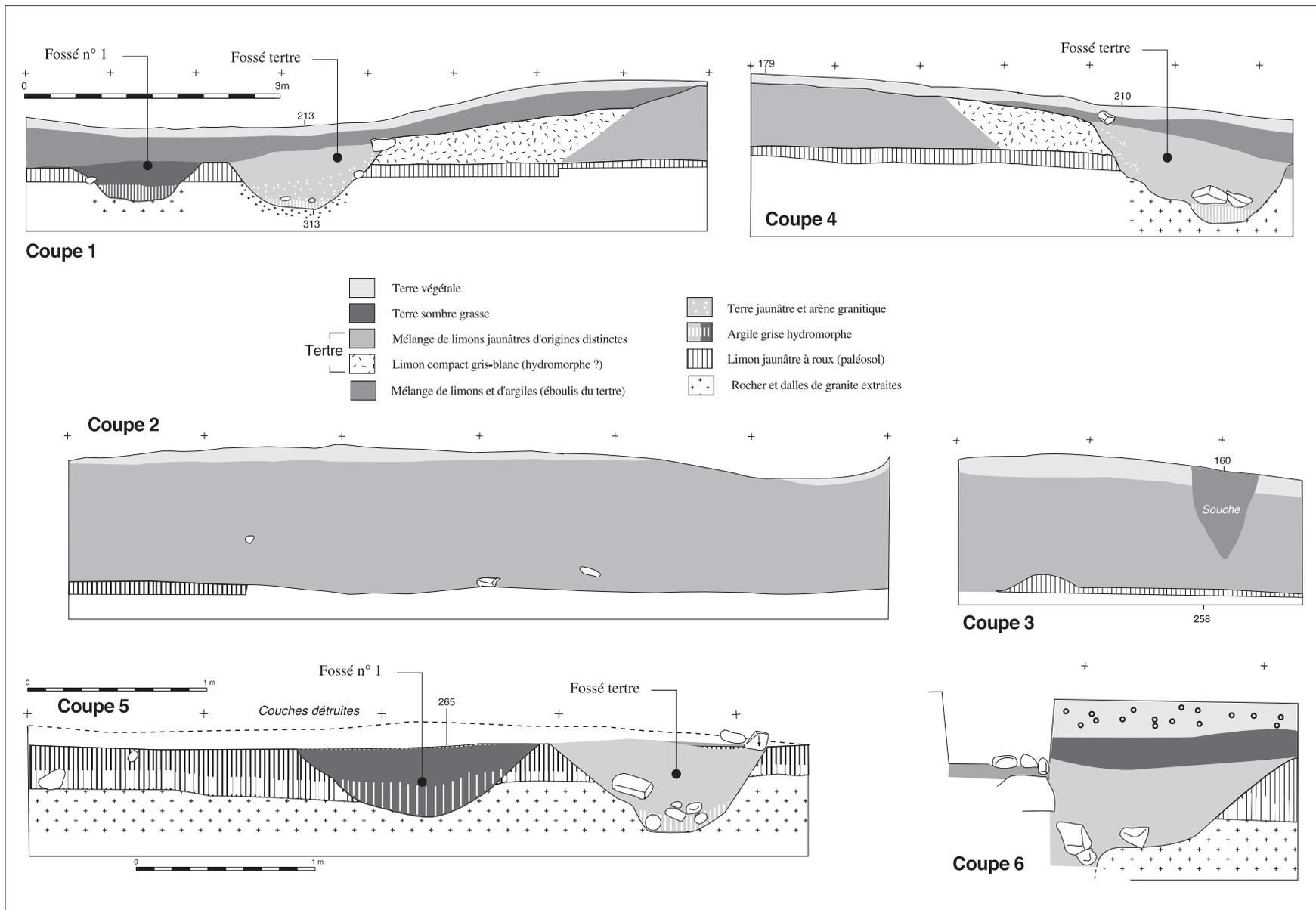


Fig. 15 : Coupes 1 à 6.

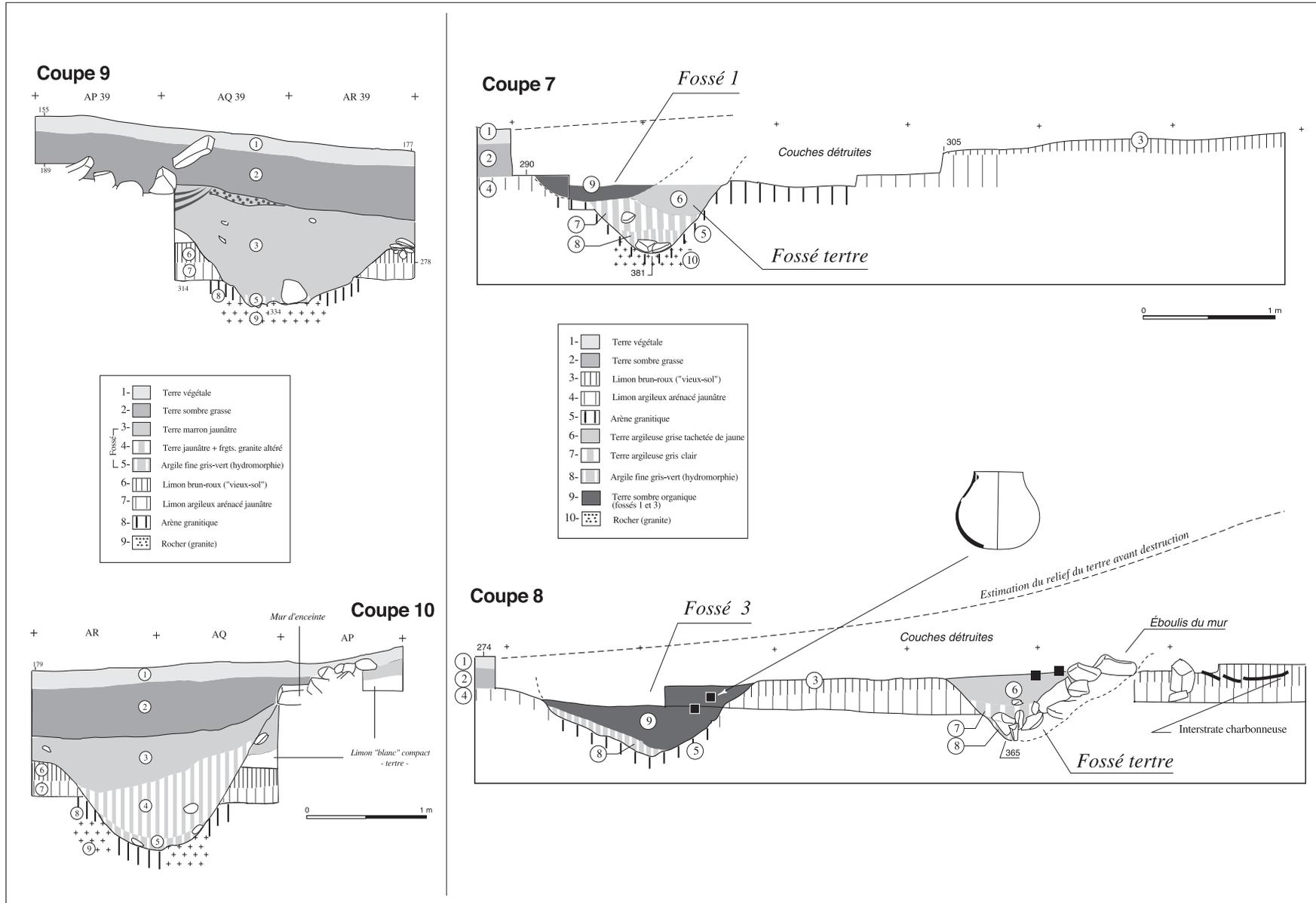


Fig. 16 : Coupes 7 à 10.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

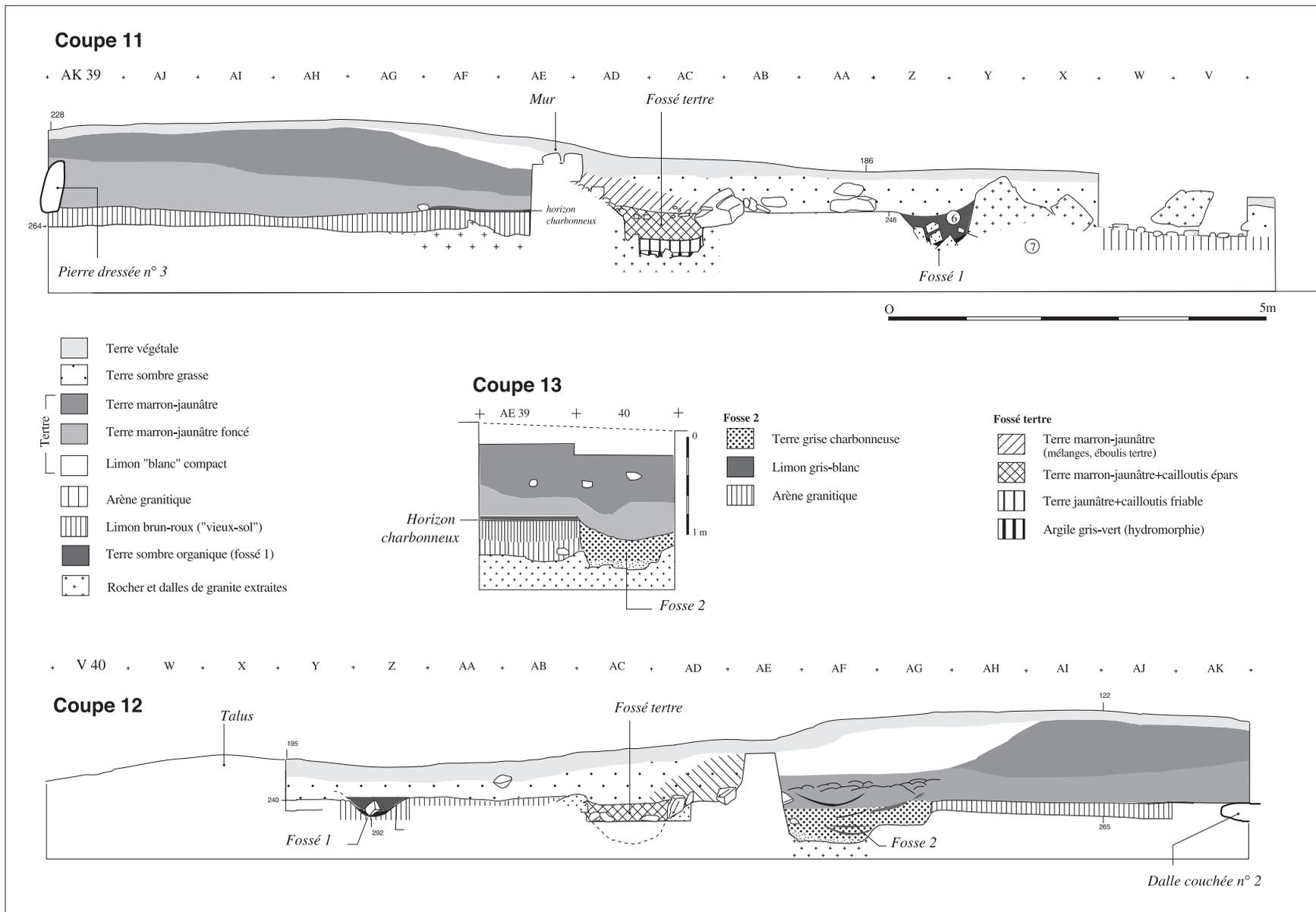


Fig. 17 : Coupes 11 à 13.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

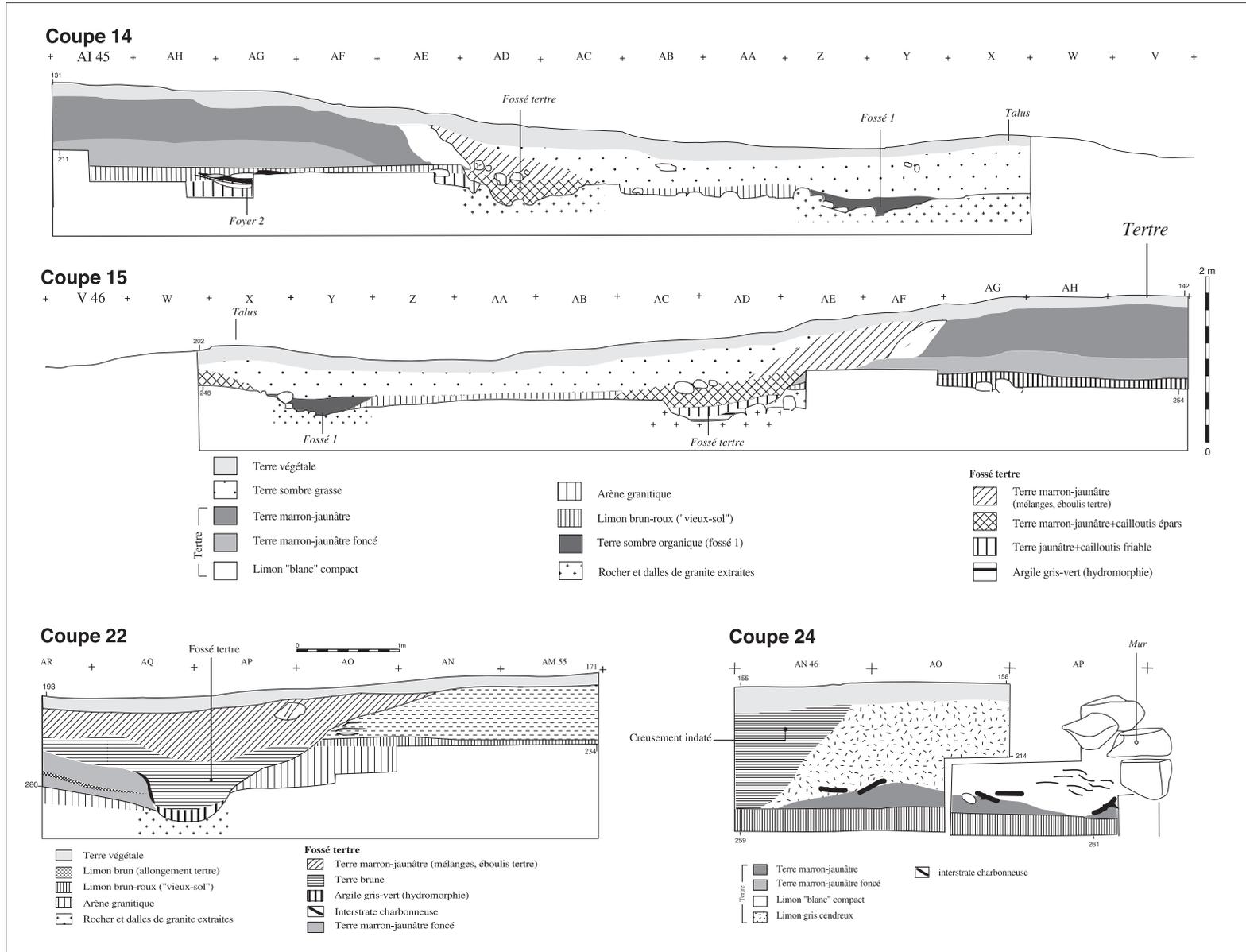


Fig. 18 : Coupes 14, 15, 22, 24.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

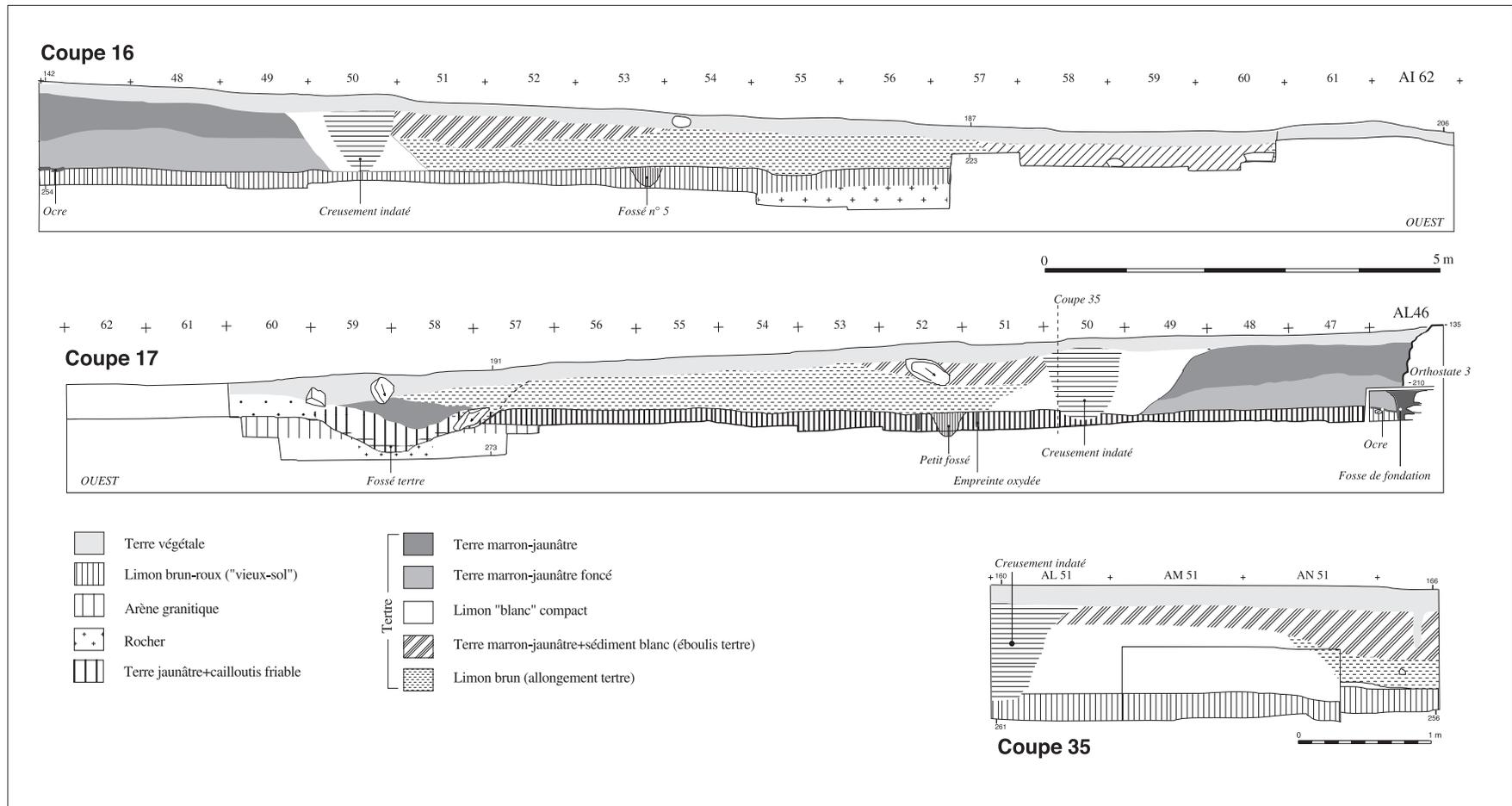


Fig. 19 : Coupes 16, 17, 35.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

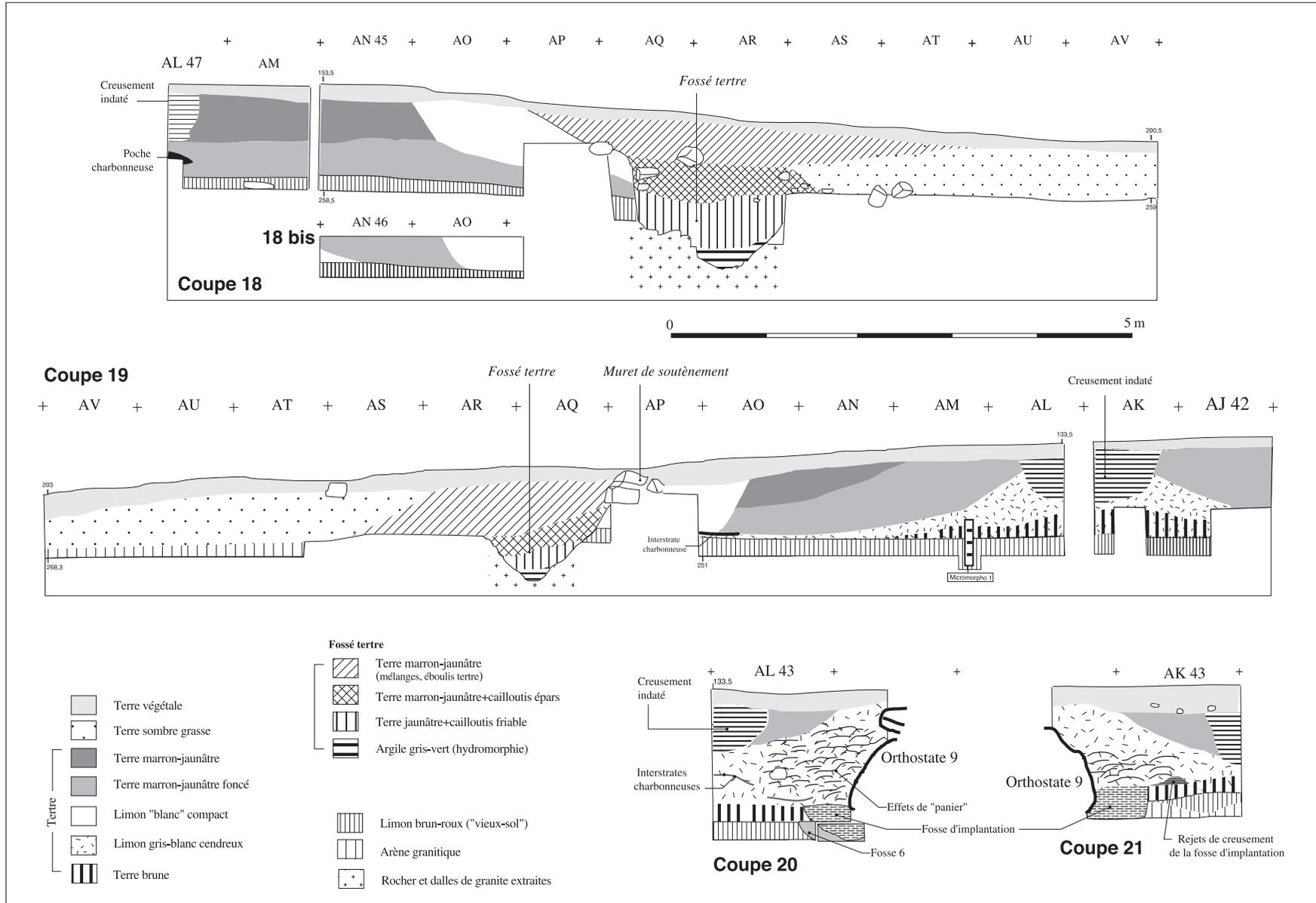


Fig. 20 : Coupes 18 à 21.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

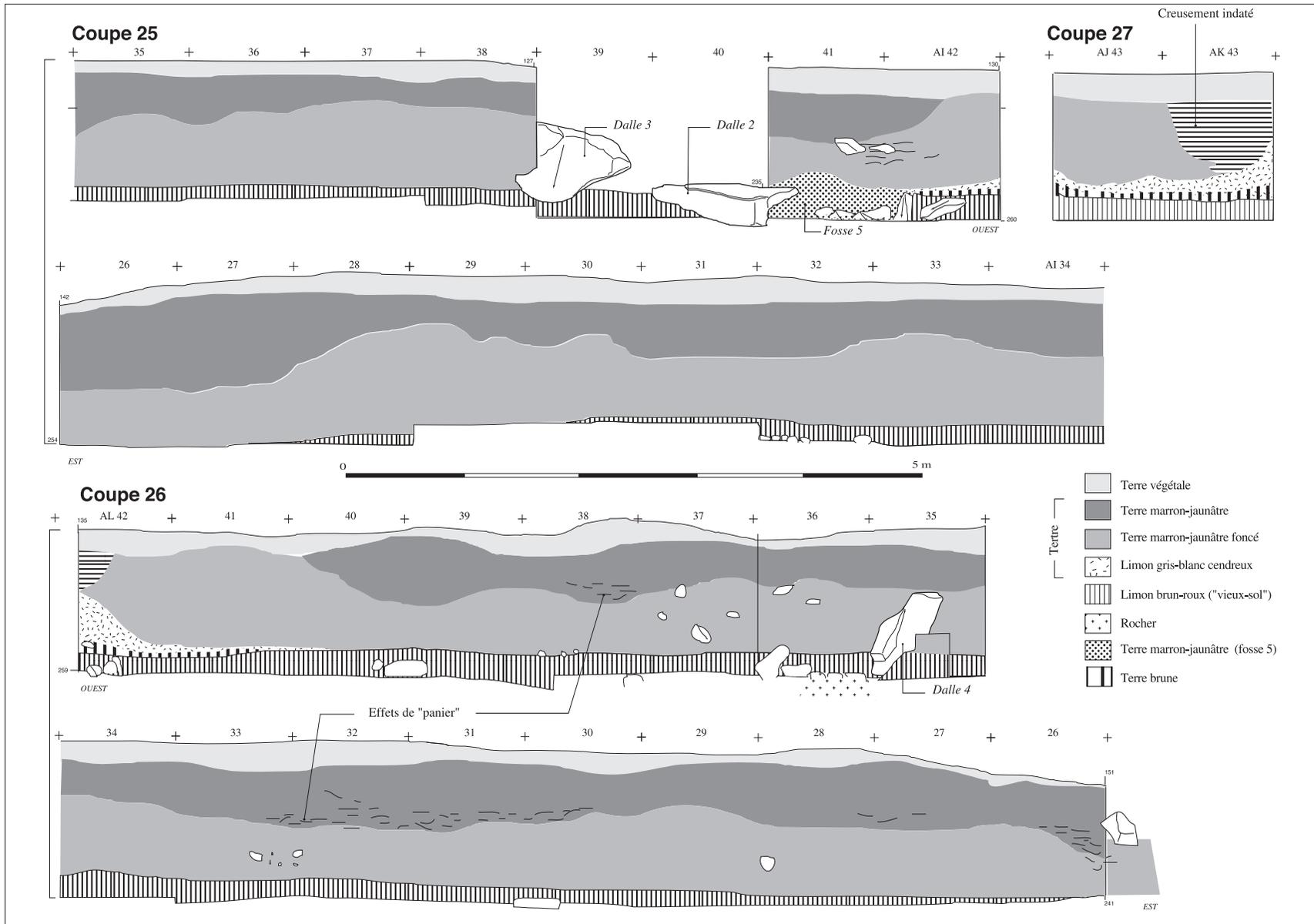


Fig. 21 : Coupes 25 à 27.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

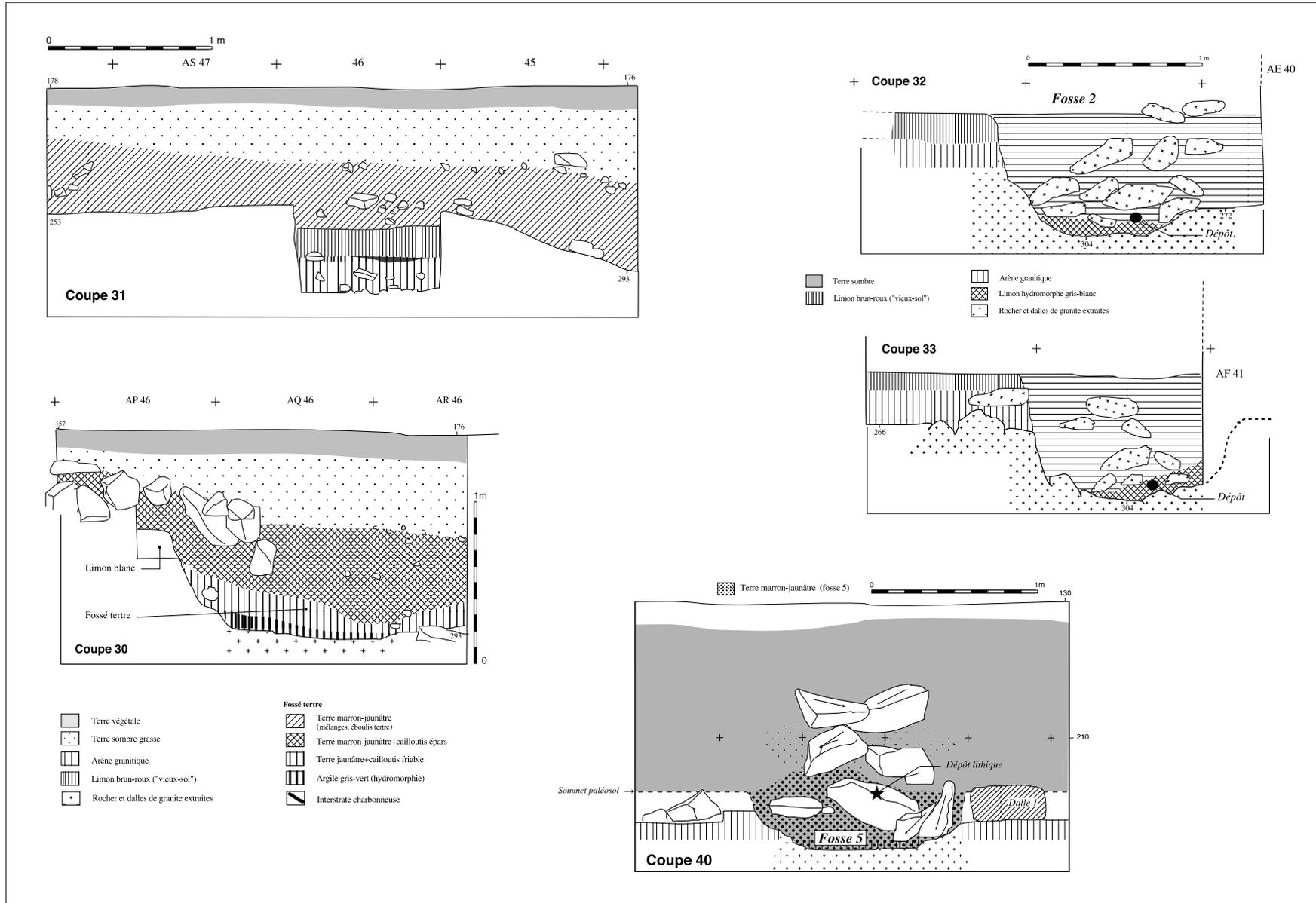


Fig. 22 : Coupes 30 à 33 et 40.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

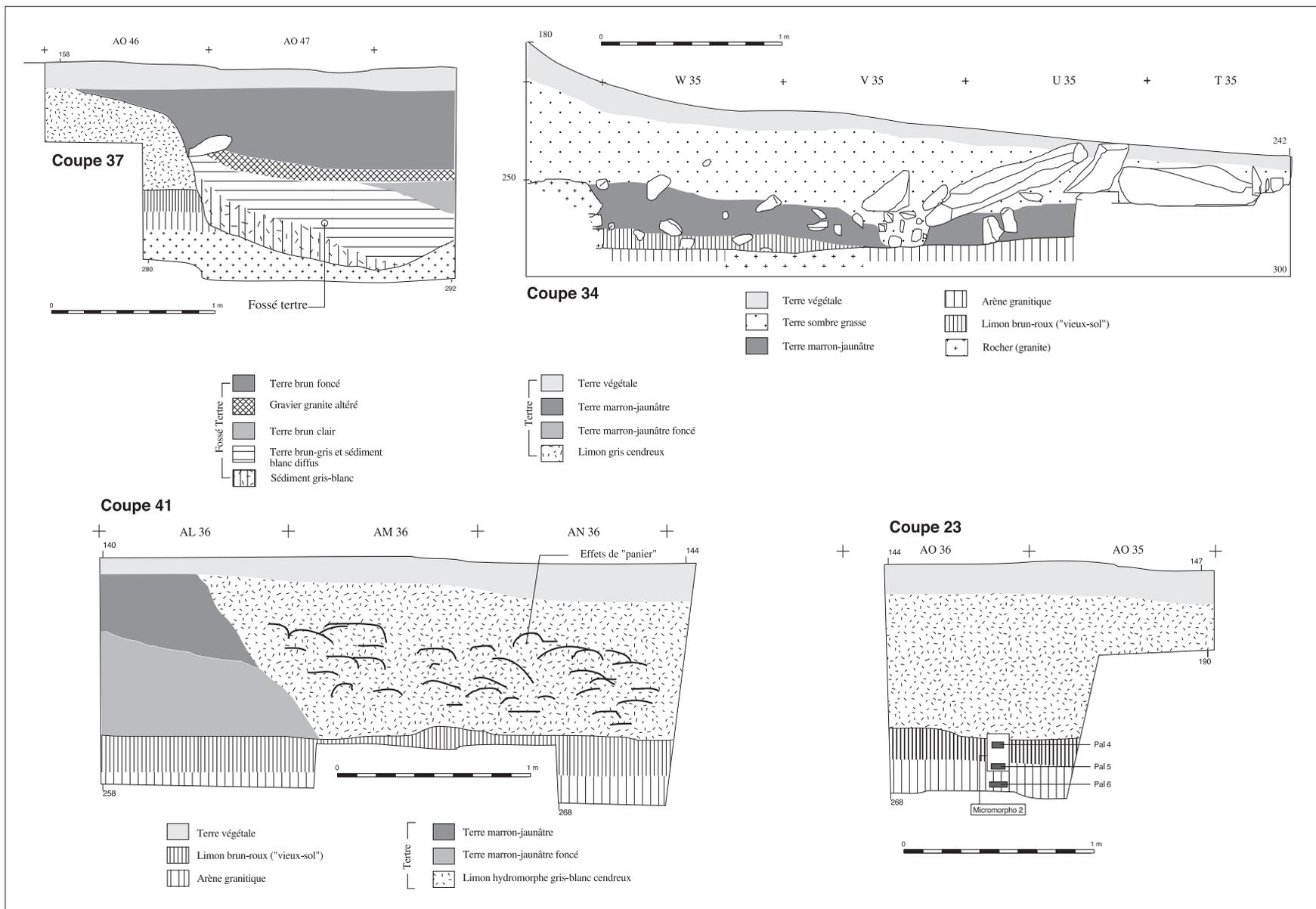


Fig. 23 : Coupes 23, 34, 37, 41.

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

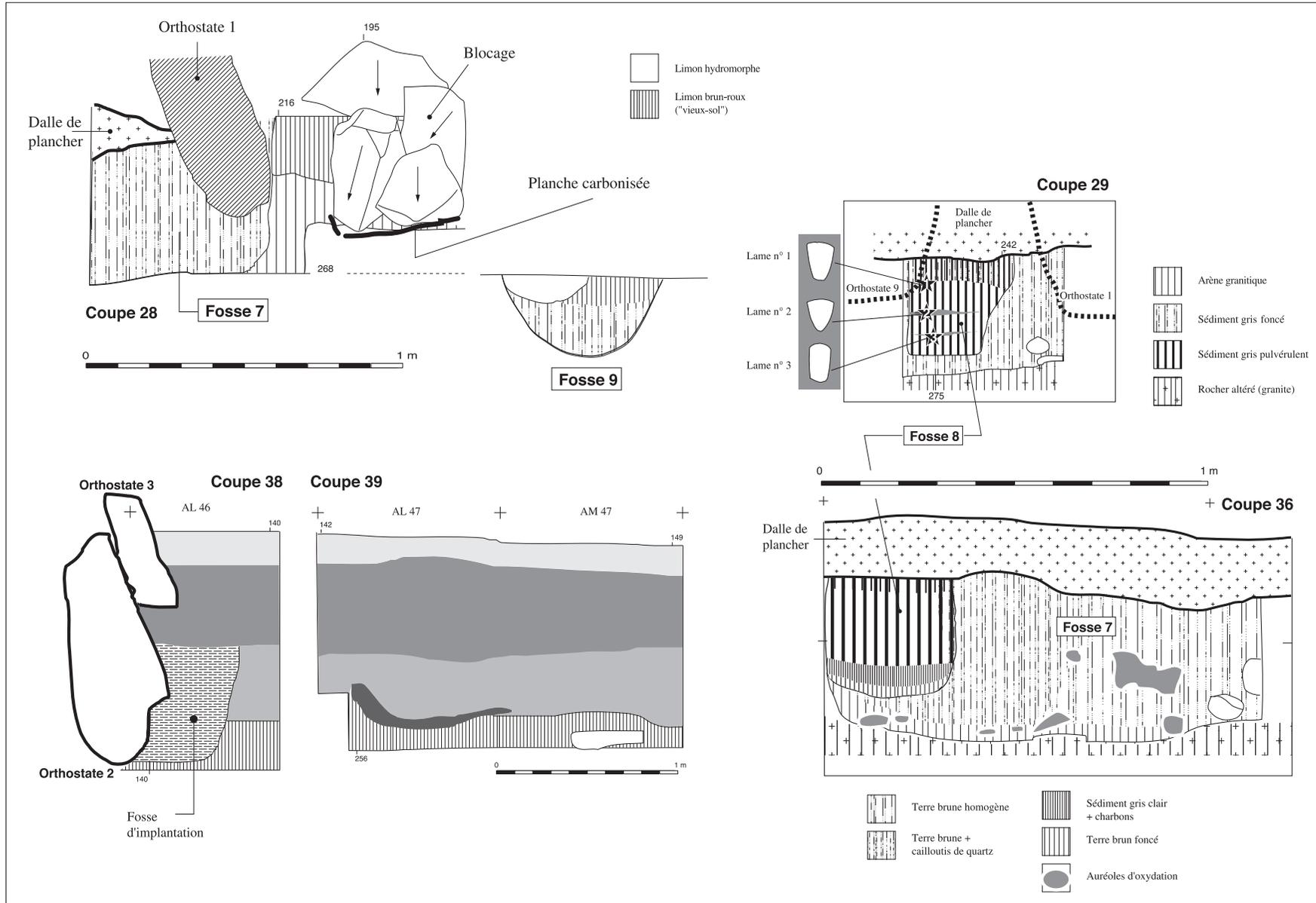


Fig. 24 : Coupes 28, 29, 36, 38, 39.

Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan)

8 - Un fossé périphérique est creusé aux dépens de la masse du tertre et dessine au sol un trapèze à grande base dirigée à l'est où l'on mesure la hauteur maximale des sédiments ; ce trapèze est encore ouvert à l'ouest puisque deux "retours" qui suivent la courbure des limons blancs semblent indiquer un repentir ou une "ouverture" symbolique, entendue comme une absence de "limite". Les tessons décorés recueillis dans son remplissage renvoient soit au Cerny (impression au peigne), soit au Castelic ancien (cannelures + boutons au repoussé) sans pour autant y voir deux cultures présentes simultanément sur un même site, la seconde émanant pour une part de la première ; de nombreux cristaux de quartz, manifestement extraits de géodes, parsèment les comblements.

9 - Une autre masse terreuse est ajoutée dans le prolongement occidental de la masse ainsi obtenue, recouvrant déjà le caveau ; le fossé de ceinture est prolongé et continue le dessin du trapèze, sur un gabarit plus évasé que le fossé initial. Aucun limon blanc n'accompagne cet "agrandissement" du monument qui ne recouvre aucune sépulture axiale supplémentaire. S'agit-il d'un agrandissement amenant un caractère supplémentaire à la monumentalité du site ? Une zone prévue pour englober une ou plusieurs sépultures toujours enfouies dans les volumes non travaillés à la fouille ? Une procédure de "condamnation" ?

10 - Les éboulis du tertre contenus dans les niveaux supérieurs du fossé de ceinture contiennent un mobilier céramique et lithique indifférencié, sauf en façade du monument où un vase à anses internes date probablement une sépulture adventice sur un modèle structural bien connu en Normandie durant le Néolithique moyen II. Des raccords sont attestés entre ce dépôt et des tessons piégés dans le fossé 2 reconnu plus avant.

11 - Trois fossés contemporains, datés de l'étape récente du Castelic, encerclent partiellement à leur tour la masse du tertre. Le fossé n° 1, doublé d'un talus affaissé, recoupe le fossé de ceinture, déjà entièrement comblé. Ce couple fossé/talus est en liaison directe, semble-t-il, avec les alignements voisins de pierres dressées ; le système ainsi résumé pourrait alors correspondre à une vaste entité à vocation funéraire, religieuse, politique dans laquelle le tertre, même avec un décalage chronologique de deux ou trois siècles radiocarbones, devait s'inscrire.

12 - Un tesson Kerugou trouvé au pied du versant sud (éboulé) du tertre signe un "passage" au Néolithique final.

IX. BILAN SCIENTIFIQUE

Au cœur d'un complexe régional et local beaucoup mieux connu par ses différentes tombes à couloir conservées au centre de cairns ruinés, le tertre de Lannec er Gadouer a révélé un nouveau champ d'investigation que la théorie avait en grande partie jusqu'ici mis en exergue. Alors que les dolmens nous donnent à voir des structures internes aisément accessibles et sujettes à diverses classifications, les tertres cachent encore une variété typologique de tombes qu'il appartient d'ordonner selon des exigences semblables. En ce sens, la fouille de Lannec er Gadouer a surpris autant qu'elle nous aura confirmés dans notre modèle général de compréhension (Boujot, Cassen 1992 ; Boujot 1993).

Il apparaît désormais avec clarté qu'une part des monuments morbihannais de ce type sont à rapporter à une étape chronologique antérieure au développement des tombes à couloir, qu'il s'agisse des formes récentes avec peu de différenciation entre chambre et structure d'accès (Table des Marchand) ou des plus anciennes dans le classement typologique toujours pertinent (chambre ronde très différenciée – Moulin des Oies à Belz, Kerlagat à Carnac et Parc Guren I à Crac'h). Cette rupture est d'ailleurs tout à fait relative puisque nous agissons là au cœur de la même entité culturelle (Castelic ancien pour les tertres, Castelic récent pour les premières tombes à couloir), elle-même évoluant dans un ensemble protéiforme que l'on nomme parfois le Néolithique moyen armoricain, qui recouvrira le Castelic au début du IV^e millénaire à l'image de ce que nous constatons pour le Bizien du sud de la France ou encore le Pinnacle des îles anglo-normandes.

La présence d'un horizon mésolithique allochtone surprend, en effet. Pas tant pour celui qui pistait déjà les armatures de flèches – certes rarissimes, mais non pas inexistantes dans l'Ouest du pays – rappelant les modèles du Val de Loire et du Bassin parisien. En fait, nous touchons là un concept historico-culturel fondamental autant que terminologique ;

Explorations du tertre de Lannec er Gadouer. Les fouilles de 1993 à 1997

s'agissant des débuts du V^e millénaire en Armorique, que veut encore dire le terme Méolithique accroché à des sociétés sédentaires en contact presque direct depuis des siècles avec des groupes sinon néolithiques (Rubané, VSG) du moins contemporains de ceux-ci sur les marges orientales du massif métamorphique (Hoguette, Limbourg, post-Cardial) ?

La fouille de Lannec er Gadouer a une nouvelle fois apporté la preuve de l'efficacité méthodologique du principe de recherche consacré aux paléosols archéologiques, des conditions favorables que réserve une masse sédimentaire fossilisant un sol anthropisé vieux de plusieurs millénaires ; si ces architectures sont bien antérieures aux tombes à couloir, alors elles piègeront d'autant mieux et avec plus de fréquence les vestiges les plus anciens. On rapprochera ce constat de faits similaires – bien que trop peu commentés – observables dans les îles Britanniques : une trop grande proportion de *eastern long barrows* recouvrent des sites méolithiques sans que cette juxtaposition puisse être interprétée comme un simple et univoque phénomène fortuit (Midgley 1985).

Le dégagement des sédiments du tertre nous a confrontés à des problèmes de lecture, de technique de fouille, d'interprétation, de stratégie, loin des habitudes entretenues par les recherches sur cairns englobant les tombes à couloir. Une certaine forme d'adaptation aux problèmes posés s'est peu à peu établie, cumulée à des techniques d'enregistrement qui demandent sans cesse d'être perfectionnées ; elles n'ont pu se développer et aboutir au résultat ici divulgué qu'au prix d'une certaine lenteur des observations, et du retour périodique au terrain, que seule la fouille programmée peut encore offrir à la recherche fondamentale (mais lenteur aggravée tout de même par un désengagement financier généralisé).

PERSPECTIVES

La masse des données matérielles et immatérielles était telle en 1997, toutes proportions gardées, que nous prenions le parti d'arrêter là nos investigations de terrain sur le monument proprement dit. Celui-ci est aujourd'hui entièrement comblé dans les parties ouvertes à la fouille, après qu'une nappe stable de sable marin ait été répandue pour assurer une couche-témoin de transition entre parties intactes et zones remblayées après notre intervention.

Arrêter ce programme – alors qu'il est entendu qu'une période d'une dizaine d'années, à ce rythme, pourrait aisément être mise à profit pour engranger de nouvelles données – peut s'avérer constituer une démarche frustrante, selon que l'on écoute les intérêts des uns et des autres. Il n'en reste pas moins vrai que d'autres monuments méritent à leur tour d'être sondés pour confronter similitudes et différences, tant la tâche est vaste pour une vie de chercheur. Mais, en définitive, publier fait partie de la démarche du scientifique avant même de passer à l'étape suivante.

Enfin, la publication scientifique du site de Lannec er Gadouer devait passer à nos yeux par une meilleure connaissance de l'environnement archéologique immédiat. Il paraissait dommage de limiter ce compte rendu exploratoire et la synthèse afférente sans que rien de ce qui touche physiquement ou culturellement au tertre ne soit évoqué autrement que par l'idée. On a vu combien le système des talus-fossés "noirs" semble s'accrocher aux alignements voisins (à l'exemple des *cursus* du Néolithique anglais ?), combien le marais adjacent semble jouer un rôle déterminant dans l'organisation de l'espace funéraire et domestique, etc. Aussi était-il bienvenu d'intégrer les plans des directions données par certains fossés-talus, les plans d'alignements de menhirs jamais relevés aux échelles pertinentes pour l'archéologue (Coët er Blei), les planches de mobiliers d'habitat jamais dessinés (collections Cloarec, Cerqueux, Chaplain-Duparc), et enfin de tenter quelques sondages dans les tertres voisins avant d'envisager de parler d'un système architectural et archéologique cohérent...